Quatrième Année - N° 29. Le Numéro : 30 centimes 18 Juillet 1914

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS
CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR
IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS
TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64
Ad. Télégraphique : COURCINÉ-PARIS



DOCUMENTEZ-VOUS

Les **BEAUX FILMS** annoncés cette semaine :

PATHÉ Frères

La Vieillesse du Père Moreux
Le Roi Fantôme
La Belle Limonadière

GAUMONT

Les Fiancés de Séville
La Confiserie
Rapides au Japon
Trop Jalouse !
Par dessus le mur
Fleur fanée, Cœur aimé
Une Pécheresse

L. AUBERT

La Voix Intérieure
Le Film Révélateur
Le Chant Suprême

UNION-ECLAIR-LOCATION

Sœurette

CINEMA ECLAIR

Edgard et sa Bonne

JEAN MARIANI

Entraînement des chevaux de Courses en France

S.C.A.G.L.

Rocambole et l'Héritage du Marquis de Morfontaine

AGENCE MODERNE CINEMATOGRAPHIQUE

Cœur de Pauvre

COSMOGRAPH

Pacoléon et le Macaroni au fromage
Pacoléon et sa tante d'Amérique

EDISON

La Double Ombre
Le Bébé d'Hippolyte
Une partie de canot

Ch. MARY

Grande Sœur (Suzanne GRANDAIS)

BONAZ

Le Désastre
La Mine aux Millions

FILMA

Le Legs

CINEMA CENTRE

Pour le Harem
Un cas de folie
Ce que c'est que d'être huissier
Hamlet
Ce que l'amour peut
La grande sensation

CENTRAL FILM SERVICE

Le Vieux Sergent

IRVIN

Le Commandant de la Croquignolle

MONATFILM

Mariage de Minuit
W. Shakespeare
Pour les Yeux noirs de Suzanne
L'Amour veille.

Lire les Annonces détaillées dans le corps du "Courrier"

Le souci de la vérité dans la documentation,
La recherche exacte du trait caractéristique,
La scrupuleuse observation des sentiments et des coutumes, ont fait

les Maîtres écrivains

Les mêmes qualités se retrouvent dans l'œuvre des maîtres cinématographistes.

D'autres films se recommanderont par les dons magnifiques d'une inauguration brillante,

mais ceux qui voudront connaître

la vie de la voluptueuse Espagne,
ses mœurs passionnées,
ses amours jalouses,
évoquées dans les cadres merveilleux
de l'Andalousie,
de l'Estramadure
ou aux Jardins de Tolède,

iront voir

LES FIANCÉS DE SÉVILLE

et la série sans pareille des grands Films artistiques, dont celui-ci n'est que le premier, qui ont été exécutés *tra los montes* par la



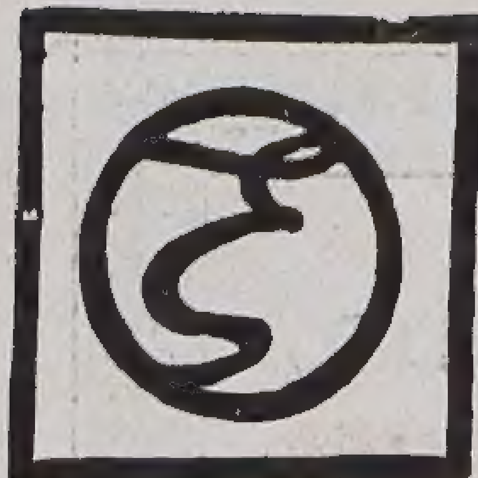
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

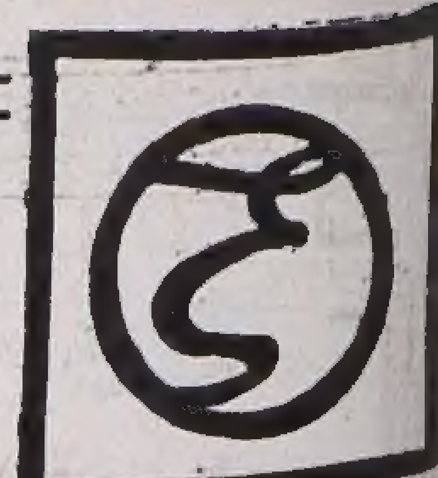
GAUMONT



COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes
PARIS





TRADE *Thomas A. Edison* MARK

EDISON

-- TÉLÉPHONES --
PARIS : Gutenberg 07-43

Bureaux et Salle de Projections :
59-61, Rue des Petites-Ecuries, PARIS

Adresse télégraphique
EDIPHON-PARIS

NOUVEAUTÉS LIVRABLES LE 31 JUILLET 1914 :



LA DOUBLE OMBRE



Longueur approximative : 642 mètres



Drame sensationnel en deux parties

Une partie de Canot

Comédie — 292 mètres

LE BÉBÉ D'HIPPOLYTE



302 mètres



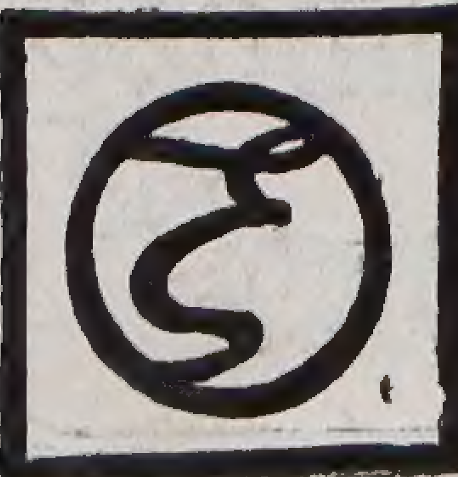
Comédie [redacted]

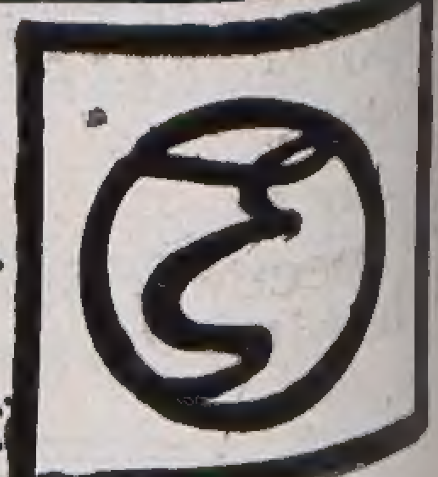


Les Films EDISON sont célèbres dans le monde entier

Agent Général pour la Belgique : **M. B. REIMERS EENBERG, 22, Place de Brouckère. BRUXELLES**

Tous les Films Edison sont exclusivement imprimés sur Pellicules vierges de la Compagnie EASTMAN KODAK





Quatrième Année. - N° 29. Le Numéro : 30 centimes. 18 Juillet 1914

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

TÉLÉPHONE : Direction : Nord 56-33
Imprimerie : Central 66-64
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

Au Pauvre, la besace

Il faut avouer que cette pauvre Exploitation n'a pas de chance. Les Directeurs ont tant et tant crié sur tous les toits qu'ils faisaient fortune, qu'on a fini par les croire. Maintenant c'est à qui réclamera sa part de la prébende dorée.

L'Etat impose, les Mairies taxent, l'Assistance prélève, les Auteurs participent aux recettes, les Compositeurs encaissent et la marée des frais monte toujours, tandis que les recettes, effritées par la concurrence, baissent irrésistiblement.

Cette semaine, par exemple, les Directeurs Parisiens ont eu une bien pénible surprise. M. Hennion, le Préfet de police, sans rime ni raison, ayant constaté que sa police était mal payée, a augmenté de 40 0/0 les notes des établissements de spectacles.

Autrefois, ceux-ci, à qui l'on imposait un certain nombre d'agents, sous prétexte de service d'ordre dans les salles, payaient en soirée 2 francs par agent; maintenant ils paient 3 francs.

En *matinée* les agents étaient payés 1 fr.50; aujourd'hui la Préfecture les cote 3 francs.

Il en résulte, pour une exploitation moyenne travaillant tous les jours et donnant matinée jeudis, dimanches et fêtes, une dépense supplémentaire annuelle de près de 1060 francs, en chiffres ronds.

Nombre d'exploitations, dont les ressources sont extrêmement limitées, ne pourront pas supporter cette nouvelle surcharge venue après tant d'autres. Elles fermeront. Les grandes exploitations, qui utilisent un service d'ordre important, se trouvent proportionnellement grevées de frais imprévus. Pour rétablir l'équilibre, elles demanderont certainement la réduction de leur service.

Somme toute, l'Exploitation tout entière aura à supporter un surcroît de dépenses inutiles. Les établissements en souffriront, ils essaieront de se rattraper sur la clientèle et celle-ci abandonnera peu à peu son spectacle favori, si l'on augmente les prix qu'elle est habituée à payer.

Quant aux agents, ils encaisseront beaucoup moins, étant donné qu'il y aura moins de cinémas et que ceux qui resteront ouverts prendront moins d'agents. Leur cassette, au lieu de s'arrondir, s'appauvrira.

Je ne sais pas quel est le mobile qui a inspiré cette nouvelle fantaisie à M. Hennion. Il est probable qu'il n'a pas agi inconsciemment. Mais notre Préfet de police aurait bien pu attendre une reprise des affaires pour nous jouer cet air. Il frappe l'Exploitation en pleine morte-saison, au moment précis où les cinémas ont une peine infinie à équilibrer leurs budgets avec des recettes qui fondent comme le beurre aux rayons du soleil.

En tous cas, il aurait été sage de se documenter sérieusement auprès des gens compétents avant de trancher ainsi dans le vif, comme il le fait à chaque instant. Cela lui eut évité de prendre une mesure arbitraire, nullement justifiée *à priori* et qui lèse profondément les établissements de spectacle tout en n'enrichissant pas la caisse des agents.

Il paraît que cette augmentation a été motivée par une démarche de l'Amicale des Agents de la Préfecture de Police auprès du Préfet. Ceux-ci réclamaient une augmentation de salaires et M. Hennion eut un beau geste. Pour ne point ajouter un article au budget de la ville, il décréta de donner un semblant de satisfaction à ses agents sans bourse délier, en prenant simplement dans les poches d'autrui. Il majora le prix des services de police payés. Mais n'eût-il pas été au moins correct d'envoyer à chacun une note explicative détaillant les considérants et la nécessité d'une telle décision.

Les contribuables ont bien droit à quelques égards, que diable! Et M. Hennion ferait bien de se souvenir qu'en tant que fonctionnaire il émarge à leur caisse. On saura à l'occasion le lui rappeler.

Charles LE FRAPER.

Encyclopédie Cinématographique

AMÉRICAINE

Le Numéro sensationnel du MOVING PICTURE WORLD

Notre estimé confrère le « *Moving Picture World* » de New-York, une des revues cinématographiques les plus anciennes, des mieux informées et des plus appréciées, vient de publier son numéro annuel.

Superbement illustré, contenant des articles remarquables et parfaitement documentés sur chaque branche de l'industrie cinématographique, écrit de main de maître par des spécialistes, ce numéro forme une admirable encyclopédie sur tout ce qui se rattache à notre industrie.

Il débute par un très intéressant article donnant l'historique de la Cinématographie aux Etats-Unis et comment elle est devenue, en peu d'années la quatrième industrie la plus considérable de ce pays. Il rappelle les pas gigantesques accomplis dans la voie du progrès, depuis 1896 jusqu'à nos jours, par le Cinématographe, qui, à l'instar de la lampe d'Aladdin que l'on n'avait qu'à toucher pour se trouver de suite très riche, a été l'instrument de fortune de milliers de personnes.

Il serait trop long d'énumérer tous les articles qui suivent. Celui de M. Louis Reeves Harrison, sur l'intelligence et le drame au Cinéma ; de William, N. Selig, le président de cette compagnie et Carl Laemmle, le distingué président de l'Universal C°, sur l'avenir réservé aux longs films ; d'Adolphe Zukor, le président de la « Famous Players Films C° », sur sa remarquable compagnie ; de M. Edwin S. Porter, le directeur technique de la même compagnie, que nos lecteurs connaissent déjà, sur l'évolution de la Cinématographie ; de Mme Alice Blaché, sur le rôle de la femme dans la production d'un film ; de M. F. H. Richardson, sur la Projection ; et de beaucoup d'autres, tous admirablement documentés et formant un cycle complet des innombrables avantages et des incalculables ressources qu'offrent le Cinématographe et les diverses industries qui s'y rattachent.

Je me bornerai à citer quelques articles les plus intéressants pour nos lecteurs.

C'est d'abord une visite au vétéran de la Cinématographie : M. Thomas A. Edison, que M. W. Stephen Bush a été interviewer dans son laboratoire à Orange, New Jersey.

Je ne puis m'empêcher de sourire, dit, entre autres, M. Edison, quand je pense à notre premier « théâtre de prise de vues ». Il était placé à l'extérieur, monté sur pivots et mobile, car nous étions obligés de le faire tourner pour suivre la marche du soleil. Il ressemblait tout à fait à une voiture cellulaire avec un toit en verre. Je prenais à ce moment quarante images à la seconde ; on n'en prend plus maintenant que seize.

Au commencement nous ne tournions que des films d'environ 200 pieds, généralement des « plein air ». Ce n'est qu'un peu plus tard qu'on a eu l'idée, de présenter sur l'écran, des drames ou des comédies. Nous vendions nos bandes 15 cents le pied. Nous étions accablés de demandes de toutes parts et pouvions à peine y satisfaire.

Vous avez vu vous-même, les progrès merveilleux accomplis par le Cinématographe depuis l'époque dont je vous parle, jusqu'à nos jours.

M. Epes W. Sargent, un des auteurs de scénarios les plus connus et les plus recherchés des Etats-Unis, directeur du département des scénarios du Moving Picture World, nous fait ensuite un très intéressant récit de la marche ascendante qu'a prise la profession d'auteur de scénarios dans son pays.

Il passe en revue les principaux auteurs, à commencer par Roy M. Ardelle qui a été un des premiers. Puis il cite les plus renommés parmi lesquels on remarque M. Georges Hennessy, qui a composé longtemps les meilleurs drames produits par la Biograph C° ; le Rév. M. E. B. Stockton et autres, tous auteurs distingués.

« C'est vers 1898, ajoute M. Sargent, que l'on commença à écrire des scénarios et la Biograph C° fut la première à avoir un éditeur de scénarios. On payait à ce moment-là, 5 ou 10 dollars pour une idée et le metteur en scène la développait à sa guise. Les histoires très courtes, d'abord, à peu près d'une cinquantaine de pieds, s'allongèrent bientôt, et au bout d'un certain temps, occupèrent une longueur de 200 pieds. La C° Essanay fut la première à offrir de payer un scénario de 10 à 100 dollars et encore elle n'exigeait du manuscrit aucune qualité littéraire. Il est vrai de dire qu'elle payait plus souvent le premier de ces deux prix que l'autre. Mais c'était toujours un progrès. Peu à peu, cependant, les scénarios furent mieux construits, et mieux payés. En 1909, le prix variait entre 20 et 25 dollars. Actuellement un bon scénario ne se paye pas moins de 50 dollars à 100 dollars, et plus s'il comprend plusieurs parties. Il viendra certainement une époque où il n'y aura plus d'ouvrages connus à adapter et où un auteur de scénarios recevra pour son œuvre un prix aussi élevé que l'auteur d'un roman. »

Je signalerai aussi un remarquable article de M. Ch. Jourjon, le directeur de la Société Française des Films et Cinématographes Eclair, qui décrit les développements considérables que prend aux Etats-Unis la Société qu'il représente.

Nous faisons construire à Fort Lee, dans l'Etat du New-Jersey, dit-il, des établissements qui seront équipés de la façon la plus complète et la plus moderne. Ils comprendront, entre autres, ce que j'appellerais, le « Eclair automatic laboratory », c'est-à-dire une merveilleuse machine qui prend le positif, l'imprime, le développe, le teinte, le fait sécher, puis le livre prêt à être empaqueté et envoyé à destination. Nous y installerons aussi des machines automatiques pour colorer les films. Actuellement il n'existe que trois de ces machines et toutes trois ne se trouvent que dans des maisons d'édition françaises. Nous allons bientôt placer sur le marché notre obturateur spécial, connu, pour le moment, sous le nom de notre ingénieur expert M. Gillon. Nous avons déjà un appareil, le Kineclair Home Projector, qui, nous l'espérons, donnera un nouvel essor au développement que prend le Cinématographe comme agent éducateur. Nous nous efforçons enfin de réaliser la vérité de ce que l'on a dit souvent : que la France est en tête du progrès et que c'est sa destinée de disséminer à travers le monde les idées nouvelles qui sont la semence de ce progrès.

Le *Courrier Cinématographique* envoie à son confrère d'outre-mer ses sincères félicitations pour cette admirable encyclopédie cinématographique que forme son superbe numéro du « Moving Picture World ». Il fera certainement époque dans l'histoire de la Cinématographie aux Etats-Unis.

Nous objectons toutefois à un article dans lequel on présente les conditions de l'industrie cinématographique en France comme peu favorables au développement de cette industrie et où l'on prétend qu'elle est en ce moment à son déclin. L'auteur de cet article, évidemment très mal documenté, donne comme raison de cet état de choses, le caractère des films que l'on montre dans nos Cinémas.

« Il est presque impossible, dit-il, de trouver dans un théâtre de Cinéma français, un film américain ou anglais de quelque valeur. On n'y voit que des films ultra-sensationnels ou immorales. On est accosté, à chaque instant, dans les rues de Paris, par des gens qui vous proposent d'aller voir des vues de cinémas obscènes. »

Le *Courrier* nie de la façon la plus énergique que la première partie de ce que nous citons plus haut soit vraie. Les magnifiques productions de Pathé Frères, de Gaumont, de la Maison L. Aubert, de la Société Eclair et autres maisons d'éditions françaises sont trop connues du monde entier pour que l'on puisse croire ce qu'avance l'auteur de l'article. La bonne foi de notre confrère a été évidemment surprise. Et, du reste, il n'aura qu'à jeter un coup d'œil sur les nouveautés que publie le *Courrier*, il y verra une moyenne hebdomadaire de 100 films, parmi lesquels il en trouvera d'excellents tant français qu'américains ou de toute autre nation. Quant aux films obscènes, notre confrère est bien mal informé, ils n'existent pas. La loi française est extrêmement sévère à cet égard. Non seulement l'éditeur, mais le loueur et le détenteur sont passibles de deux ans de prison. Notre confrère a été indignement trompé par ceux qui l'ont renseigné.

Léon Demachy.



UN FILM INÉDIT

Le 14 juillet de Max

Une soirée mouvementée à La Varenne. — Max Linder reçoit. — Incidents tragi-comiques. — Par l'eau et par le feu!

Afin de bien affirmer ses sentiments républicains, le Roi du Cinéma, notre Max Linder national, avait convié des amis à venir festoyer dans sa villa de La Varenne, au bord de la Marne, en l'honneur de la Fête Nationale.

« Le Paradou », résidence d'été de l'amphytrion, était coquettement décoré de drapeaux et de lampions, et tous les grands arbres du jardin étincelaient de mille feux multicolores.

Dès sept heures du soir des autos amenaient des invités de marques; artistes notoires, auteurs en renoms et personnalités parisiennes.

A la table somptueusement dressée dans le jardin, Mlle Gaby Deslys présidait.

Les mets furent exquis, les vins généreux et les conversations des plus animées.

Au dessert, le maître de la maison invita ses convives à monter en bateaux pour aller assister sur la Marne au feu d'artifice qui avait été spécialement préparé sur la berge.

Toute l'assistance, élégante et joyeuse, se pressait déjà sur le ponton d'embarquement, lorsqu'un cri déchira l'air.

Sous la pesée trop lourde, le ponton avait cédé, et nombre d'invités des deux sexes venaient de disparaître dans l'eau.

La foule, qui se pressait sur le quai voulut, se précipiter au secours des gens qui se débattaient dans la rivière, et dans sa poussée en avant, ainsi qu'il advient généralement en ces circonstances, fit culbuter quelques autres invités qui aidaient, du bord de la rive, à repêcher les femmes.

Tout se termina heureusement, sans grand dommage. Le sauvetage fut prompt et silencieux. Les hommes firent leur devoir et les femmes furent presque toutes étonnantes de calme.

Les élégantes regagnèrent la villa, avec collées aux corps des loques informes, derniers vestiges de toilettes magnifiques.

Le service de secours s'organisa, sous les ordres du docteur-auteur Alfred Vercourt, qui se trouvait parmi les convives. On sécha les rescapés. Max Linder les rhabilla avec des pyjamas à lui — c'est incommensurable le nombre de pyjamas de toutes les couleurs qu'il put sortir à cette occasion de ses tiroirs!

Vers onze heures du soir, la tenue de rigueur pour invités des deux sexes semblait être ce charmant négligé matinal.

Pour achever de réchauffer les naufragés, qui furent tous et toutes vraiment admirables de sang-froid et de bonne humeur, on tira le feu d'artifice.

Mais vous pensez bien que ce ne pouvait pas non plus être une réjouissance banale. On était chez Max Linder, que diable!

Donc, une étincelle malencontreuse jaillit du brandon que maniait l'artificier, communiqua le feu à un paquet de fusées, qui s'empressèrent d'éclater à tort et à travers dans toutes les directions, bombardant — sans dégâts — les spectateurs assemblés sur les berges et sur les terrasses.

En un clin d'œil, la place fut nettoyée. Et ce ne fut que timidement, un à un, sans trop se risquer, que chacun reparut pour assister à l'éclatement du « bouquet » magique.

Toutes ces émotions répétées furent vite dispersées par un dernier toast et fort avant dans la nuit, les autos ramenèrent, drapés dans des pyjamas, emmitouflés dans des couvertures, les invités immuablement sereins du Roi du Cinéma.

Il y en avait cependant dans le nombre quelques-uns qui furent effleurés du soupçon que toutes ces manifestations tragi-comiques avaient été manigancées par l'amphytrion, désireux de tourner un nouveau film impromptu....

Heureusement qu'avec Max Linder, « ça ne tourne » jamais mal. — A. M.

(La Presse.)

Les absents ont toujours tort, les maisons dont la publicité est souvent absente ont souvent tort.

En Eté, pas de relâche au Cinéma

avec les Nouveautés **PATHÉ Frères**

CETTE SEMAINE :

La Vieillesse du Père Moreux

Etude Sociale en 4 parties, de M. C. de MORLHON

interprétée par les meilleurs acteurs de Paris :

Jean KEMM

Pierre MAGNIER **J. DHARSAY**

Mlle NOISEUX

FILMS VALETTA

Pathé Frères

ÉDITEURS

Tous les spectateurs savent que, seules, les salles qui passent les vues tirées sur **Film Ininflammable** *ont le droit d'être classées comme*

Etablissements de Sécurité.

Prochainement : Le Roi Fantôme

Villes françaises dépourvues de Cinémas permanents

(SIXIÈME LISTE)

Voir le "*Courrier Cinématographique*" Nos *21 à 29*

COTES-DU-NORD

Guingamp. — 464 kil. de Paris, 9385 habitants. Electricité et gaz.	Néant.
Héron. — 22 kil. de Saint-Brieuc, 2818 habitants.	Néant.
Hillion. — 12 kil. de Saint-Brieuc, 2317 habitants.	Il n'existe pas de cinéma à Hillion.
Lannion. — 519 kil. de Paris, 6174 habitants. Electricité.	Il n'existe aucun cinéma à Lannion.
Lezardrieux. — 28 kil. de Lannion, 2265 habitants.	Néant.
Loguivy-Plougras. — 26 kil. de Lannion, 2953 habitants.	Il n'existe aucun cinéma à Loguivy-Plougras.
Louargat. — 14 kil. de Guingamp, 3779 habitants.	Il n'existe aucun cinéma à Louargat.
Loudéac. — 476 kil. de Paris, 5745 habitants. Electricité.	Il n'existe pas de cinéma à Loudéac.
Plaintel. — 459 kil. de Paris, 2371 habitants.	Néant.
Plemet. — 14 kil. de Loudéac, 3476 habitants.	Il n'existe aucun cinéma à Plemet.
Plérin. — 455 kil. de Paris, 5397 habitants.	Néant.
Plessala. — 20 kil. de Loudéac, 3548 habitants.	Il n'existe pas de cinéma à Plessala.
Pleubian. — 32 kil. de Lannion, 3549 habitants.	Il n'existe aucun établissement cinématographique à Pleubian.
Ploumilliau. — 8 kil. de Lannion, 2885 habitants.	Néant.
Plounez. — 44 kil. de Saint-Brieuc, 2039 habitants.	Il n'existe aucun cinéma à Plounez.
Plounevez-Moedec. — 20 kil. de Lannion, 3046 habitants.	Il n'existe pas de cinéma à Plounevez-Moedec.
Plourivo. — 40 kil. de Saint-Brieuc, 2564 habitants.	Il n'existe pas de cinéma à Plourivo.
Pommerit-le-Vicomte. — 489 kil. de Paris, 2326 habitants.	Il n'existe pas de cinéma à Pommerit-le-Vicomte.
Pordic. — 459 kil. de Paris, 3779 habitants.	Il n'existe aucun cinéma à Pordic.
Quintin. — 467 kil. de Paris, 2823 habitants. Electricité.	Néant.
Saint-Nicolas-du-Pelem. — 495 kil. de Paris, 3273 habitants.	Il n'existe aucun cinéma à Saint-Nicolas-du-Pelem.
Saint-Quay Portrieux. — 19 kil. de Saint-Brieuc, 3137 habitants. Electricité.	Il n'existe pas de cinéma à Saint-Quay-Portrieux.

(A suivre.)

LE COURRIER FINANCIER

Après des alternatives de hausse et de baisse, la Bourse a finalement perdu le terrain reconquis. L'inertie des divers compartiments est due aux quelques jours de vacances survenues au moment où la température était plus que déprimante, et aussi aux attaques de l'Etranger contre les grandes Banques françaises. Les réalisations des gros souscripteurs de l'Emprunt français ne sont pas non plus étrangères à ce mouvement. Les événements parlementaires de ces jours derniers ne paraissent pas avoir beaucoup influé sur les cours, car le public finit par prendre son parti d'une supertaxe sur le capital ou sur le Revenu.

EMPRUNT FRANÇAIS. — *Dans les diverses constatations relatives au succès de l'emprunt de 805 millions, il en est une dont la valeur dépasse toutes les autres en portée mondiale : les diverses banques italiennes avaient invité leurs clients à souscrire à cet emprunt et avaient reçu un grand nombre de demandes ; mais elles ont dû informer leurs souscripteurs que le succès de l'emprunt français les mettait dans l'impossibilité de faire droit à leurs désirs. Or, l'Italie avait été, pour une grande part, la bailleuse de fonds dans les derniers emprunts allemands et autrichiens* qui n'avaient pas été couverts par leurs nationaux.

Il résulte de cette proclamation que l'Allemagne reçoit un éclatant démenti de sa campagne de dénigrement envers la France et ses Etablissements de crédit. Elle serait fort mal venue d'établir une comparaison entre elle-même, qui doit emprunter à l'Etranger, et la France qui trouve, chez ses nationaux, en 24 heures, 40 fois les fonds dont elle a besoin.

BANQUE CONTINENTALE DE PARIS. — *On sait que cette Société est déjà en trop bons termes avec des Banques allemandes ; de plus, certains lancements malheureux lui ont donné des ennuis assez sérieux. On se souvient aussi que le lancement du* Crédit Foncier Cubain *provoqua à la tribune de la Chambre une intervention virulente. Aujourd'hui, la* Banque Continentale de Paris *ne peut donner de dividende et ceux qui ont souscrit à ses actions se trouvent dans la même situation que ceux qui achetèrent les titres des diverses valeurs qu'elle a successivement lancées.*

CHEMINS DE FER BONE-GUELMA. — *Le rachat de la concession algérienne verra ses opérations terminées dans quelques mois. Quant au réseau tunisien, il est trop subordonné au rendement instable des récoltes pour qu'on n'envisage pas la possibilité d'une réduction du dividende futur. L'affaire, bonne avec le réseau algérien, devient aléatoire avec le seul réseau tunisien.*

SOCIETE MINIERE ET METALLURGIQUE DE PENARROYA. — *Par décision d'une assemblée générale tenue le 23 juin, il a été entendu que cette Société absorbait tout l'actif de la* Société des Charbonnages de Puertollano *à charge de payer tout le passif de cette dernière. La cession est faite pour le prix de 875.000 francs à payer à la Société de Puertollano. Comme le capital de celle-ci était de 6.250.000 francs, il en résulte que la Société de Penarroya s'est rendue responsable d'un capital de 7.125.000 francs. Les bénéfices annuels de la Société de Puertollano étant de 370.000 francs environ, c'est donc une affaire rapportant seulement un intérêt de 5,25 o/o qu'a acquise la Société de Penarroya. Pour une exploitation à l'Etranger, c'est une mauvaise opération qui pourrait donner des mécomptes aux actionnaires de* Penarroya.

SOCIETES CINEMATOGRAPHIQUES. — *Profitant de la quantité de fonds disponibles dont l'émission de l'emprunt français a donné la mesure, des Sociétés pour l'exploitation des cinémas se fondent partout en France, depuis quelques mois, et dans des conditions déplorables. On connaît déjà le moyen qui consiste à obtenir une promesse de bail de la part d'un propriétaire bénévole, et à monter une affaire dont cette promesse de bail forme le seul apport des fondateurs, apport payé toujours un prix exorbitant, en espèces, et de nature à faire sombrer la Société. Dans notre dernier numéro, nous avons donné sur ce point des explications détaillées.*

Mais il est une autre opération employée par les lanceurs d'affaires cinématographiques : lorsque la Société, après quelques mois d'exploitation, a perdu toutes ses disponibilités et qu'elle ne peut plus décemment faire une augmentation de capital plusieurs fois répétée, toujours sans résultat pour les actionnaires, on réunit une assemblée extraordinaire et l'on fait accepter le principe d'un emprunt obligataire souvent très élevé qui atteint, parfois, une somme égale au capital social. Or, sur quelles garanties repose cet emprunt ? Uniquement sur une série de fonds de commerce dont la valeur peut tomber à zéro, si un ou plusieurs établissements similaires viennent s'établir à côté d'eux, ce qui est d'ailleurs le cas fréquent, car l'exercice du cinéma n'exige aucun matériel, aucune marchandise. Mis à part la salle, la clientèle seule peut entrer en ligne de compte. Et Dieu sait si celle-ci est fugace et infidèle.

C'est ainsi que, dans la France entière, une foule de cinémas se montent et périclitent. Les salles de Cinémas peuvent donner cependant d'excellents résultats, mais à la condition d'être étudiées soigneusement, de se trouver en un lieu suffisamment fréquenté et de ne pas être grevées de charges dès leur naissance. Un emprunt subséquent entraîne fréquemment la faillite de l'affaire et compromet irrémédiablement les capitaux, actions et obligations engagés.

En somme, méfions-nous de la spéculation sur le Cinéma. C'est une industrie très brillante, mais extrêmement perfide, car elle met en jeu des capitaux très importants qui restent, pour ainsi dire, toujours à découvert.

Ne traitons rien sans être renseignés sur les performances de l'affaire qu'on propose et surtout sur la moralité de ses lanceurs.

Pierre FONTENAY.

PLUS DE SCINTILLEMENT



A Messieurs les Directeurs de Salles de Spectacles Cinématographiques.

Si vous voulez une projection ne fatiguant pas les yeux, votre devoir et votre intérêt sont de supprimer le *scintillement,* en munissant tous vos appareils de projection de l'*obturateur double,* système *Hermand,* breveté S. G. D. G. en France et à l'Etranger.

Cet appareil, s'adaptant instantanément à tous les appareils de projection Pathé à arbre obturateur extérieur, est le seul permettant le *maximum de lumière,* tout en supprimant le *scintillement* et le *filage.*

La disparition et la réapparition du rayon lumineux se font deux fois plus vite qu'avec les anciens obturateurs.

Ce nouvel obturateur comporte un dispositif pour le réglage de l'appareil, même en marche.

Ces appareils sont d'une construction mécanique soignée et irréprochable ; ils sont tous montés sur roulements à billes annulaires à double rangée de billes.

DESCRIPTION

L'appareil se compose de deux parties essentielles :

a) Un système de fixation sur la colonnette, côté de la manivelle du projecteur Pathé.

b) Un ensemble de deux disques obturateurs tournant en sens inverse et commandés par un train d'engrenages différentiels.

MONTAGE

1° On fixe la partie *a* en introduisant l'olive fendue sur la colonne du projecteur à environ 5 centimètres de sa base, dans une position parallèle à l'axe de l'obturateur et en la bloquant par le serrage de la vis pointeau.

2° On dévisse l'écrou du mandrin *b* pour entrer à fond la tige qui le pénètre.

3° On enfile l'obturateur sur l'arbre de l'appareil Pathé, le train d'engrenage se trouvant du côté de l'appareil, puis on bloque par le serrage de son écrou à mollette.

4° On introduit en entier le prolongement de l'axe satellite *c"* dans le fourreau de la chape *c* axée sur la bielle.

5° On bloque l'écrou du mandrin *b*.

REGLAGE

1° Mettre un film dans le projecteur, le cadrage étant fait au milieu de la course.

2° Desserrer légèrement les 6 vis qui immobilisent sur son support l'obturateur à trous oblongs.

Faire tourner à la main l'arbre de l'obturateur et dès que le film commence à bouger, faire avancer ou reculer l'obturateur de façon à l'amener dans la position où il couvrira légèrement moins que la moitié de la surface de l'objectif, et bloquer les 6 vis.

Maintenir cette position pour opérer le réglage de l'autre obturateur.

3° *Réglage du deuxième obturateur.* — A l'aide du bouton molleté, en le vissant ou en le dévissant, amener l'obturateur dans la même position opposée au premier ; c'est-à-dire couvrant un peu moins que la moitié de l'objectif lorsque le film commence à bouger.

AVANTAGES

On déduira facilement que le rayon lumineux, étant attaqué simultanément des deux côtés opposés de l'objectif, et découvrant également ce dernier par le centre, est coupé deux fois plus vite et réapparait deux fois plus vite qu'avec les obturateurs simples.

En conséquence, on obtient le *maximum de lumière,* tout en *supprimant le scintillement et tout filage.*

En outre, le réglage par le bouton molleté peut se faire même avec l'appareil en marche.

En vente : **75** francs

à la

Compagnie Générale des Etablissements

PATHÉ FRÈRES

30, Boulevard des Italiens, Paris

Demander le Catalogue Général.

Toujours plus beau !

(PASQUALI)

Le Film révélateur

Longueur 1.250 mètres environ — Affiches en couleurs

e, la beauté des décors, tout est à remarquer

deux films

ablissements L. AUBERT

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Un de nos lecteurs, fervent admirateur du Ciné, nous en chante les merveilles sur sa lyre. Il nous prie de vouloir bien publier ce quatrain. C'est avec plaisir que nous déférons à son désir.

Le Cinématographe

Le Cinématographe! appareil merveilleux!
Instrument qui nous charme, en mettant sous nos yeux,
L'éclatant coloris, dont la nature se pare.
Spectacle magnifique, et qu'eut chanté Pindare.

Voyez sur son écran, il fixe le soleil,
Du pampre parfumé, son beau reflet vermeil,
Il retient du diamant, son éclat sidéral,
Et prend de la rosée, ses larmes de cristal.

Cela ne suffit pas, rien ne lui est rebelle
Il demande au Génie, ses œuvres immortelles,
Hugo, Dumas, Coppée; Malot, Zola, Rostand
Confient au Cinéma leurs succès éclatants.

Alors. Il est heureux, de montrer en séance
Les beautés du pays, le Génie de la France
C'est là son ambition et c'est aussi sa gloire
Car il apprend ainsi, aux nations leur histoire.

René HERVOUIN

Les Gaietés de la Censure en Amérique

LA LONGUEUR D'UN BAISER

Quand un baiser est-il trop long ? En d'autres termes, quand dure-t-il trop longtemps ?

Si on pose cette question à certaines personnes intéressées, elles refuseront — et avec raison — d'y répondre. C'est, diront-elles, affaire de goût, de tempérament, et quelquefois d'occasion. Mais si elle s'applique à ce que l'on voit sur l'écran au Cinéma, un baiser ne doit pas dépasser une longueur de quatre pieds, ou 1 mètre 30 de pellicule, soit une durée d'environ 3 secondes !

Du moins, c'est la décision que vient de prendre le Bureau de Censure de Cinéma de l'Etat de Pensylvanie, aux Etats-Unis. Dernièrement, Mme Niver, le seul membre féminin du Bureau de Censure, avait à juger un film dans lequel se trouvait une scène d'amour entre deux fiancés, scène qui, naturellement, se terminait par un baiser. Cette pauvre dame est-elle encore en possession de mari et y avait-il eu le matin une scène conjugale, ou bien, est-elle veuve et privée depuis longtemps du plaisir d'embrasser ? L'histoire ne le dit pas. Toujours est-il qu'elle trouva que ce baiser de fiançailles durait trop longtemps. Elle ordonna donc qu'on en retranche la plus grande partie et qu'on ne le montre que sur une longueur de quatre pieds, 1 m. 30. Autrement, elle menaça de refuser de laisser présenter le film en question. La maison d'édition fut obligée d'obéir à l'ordre de Mme Niver !

Là-dessus, un opérateur de prise de vues d'une autre maison d'édition proposa aux membres du Bureau de Censure, le tableau suivant pour déterminer la longueur d'un baiser, pour leur faciliter leur tâche :

Baisers	Longueur de pellicule
Entre fiancés	de 4 à 6 pieds (1 m. 50 à 2 mètres).
Entre mari et femme	de 3 à 5 pieds (1 m. 30 à 1 m. 70).
Entre nouveaux mariés	de 5 à 7 pieds (1 m. 70 à 2 m. 50).
Entre frère et sœur	3 pieds (1 mètre).
Entre un mari et sa belle-mère.	1 pied et demi (0 m. 50 centimètres quelquefois moins).

Le Bureau de Censure n'a pas encore répondu s'il acceptait la proposition de l'opérateur.

Mais ceux qui sont le plus désappointés au sujet de la décision prise par le Bureau, sont, paraît-il, les « titis », qui, lorsqu'ils voyaient dans un film une scène où deux personnes s'embrassaient trop longuement, s'amusaient toujours à leur crier : Hé ! là-bas. Rompez ! !

L. D.

Adapté du *Motion Picture News* New-York

Petites Nouvelles et Publications Légales

(Voir suite page 44.)

Formation de Sociétés

Société Immobilière et d'Exploitation Cimématographique. — Société anonyme en formation. Siège : à Paris, 40, boulevard Bonne-Nouvelle. Objet : achat d'un terrain à Paris, avenue Emile-Zola, 141 et rue Fondary, 44, et construction et exploitation d'une salle de cinématographe sur ledit terrain. Durée : 50 ans. Capital : 400.000 francs divisé en 4.000 actions de 100 francs chacune, dont 2.000 actions de priorité ou privilégiées souscrites en numéraire et 2.000 actions ordinaires attribuées aux apporteurs.

Tribune des Directeurs

On nous écrit :

Paris, le 11 Juillet 1914.

Permettez à un Directeur de Ciné de vous adresser ces quelques lignes, comme suite à votre « leader » du Courrier *n° 27.*

La formule que vous préconisez serait évidemment une solution élégante aux difficultés que vous signalez, mais elle est inacceptable pour tout Directeur soucieux de donner des programmes quelque peu intéressants. Il est, depuis quelque temps, extrêmement difficile de composer un programme à peu près potable, en ne choisissant que les meilleures bandes de la production totale de tous les Editeurs.

Les programmes exclusifs des maisons Pathé, Gaumont, Aubert et autres ne sont possibles que pour les Etablissements du Boulevard où les séances sont écourtées et où la clientèle n'est pas composée d'habitués, mais bien de clients de passage. Ces établissements, en raison de leur situation privilégiée, sont à l'abri de la concurrence. Ils ont une clientèle d'étrangers, de gens qui flanent sur les boulevards et de ce fait ils ignorent toutes les difficultés des autres exploitations et se trouvent dégagés des soucis du programme.

Il n'en est pas de même pour les salles moins bien situées, et pour celles de la banlieue et de la province. Ces dernières, qui donnent des séances de 2 h. 1/2 ou 3 heures de spectacle consécutif, ont une clientèle d'habitués qui, blasés à la longue, deviennent de plus en plus difficiles. Dans ces établissements, la bande sensationnelle est obligatoire dans chaque programme, et ces dernières devenant de plus en plus rares, il faut bien se les procurer là où elles sortent.

La situation devient extrêmement pénible pour l'exploitant ayant un peu d'amour-propre. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que j'ai l'intention de fermer temporairement mon établissement, non pas à cause de la morte-saison, mais parce que je ne puis actuellement composer aucun programme parmi les 25 ou 30.000 mètres de « films » qui sont présentés toutes les semaines.

A mon humble avis, les Editeurs devraient prendre une bonne fois la décision de produire beaucoup moins en accordant alors tous leurs soins à des scénarios intéressants. Si une décision dans ce sens n'est pas prise rapidement, le public se lassera des innombrables inepties qu'on lui présente depuis quelque temps, et ce sera le commencement de la fin.

Je vous prie de croire, etc.

UN DIRECTEUR DÉSABUSÉ.

A Lyon

Syndicat Patronal de la Cinématographie Lyonnaise et de la Région

Fondé le 5 Février 1913

Siège Social : **4, Place Le Viste, LYON**

On nous écrit :

Lyon, le 13 Juillet 1914.

Monsieur le Directeur,

Nous venons encore vous demander l'hospitalité de vos colonnes pour informer nos collègues français que le statu quo dans lequel nous nous trouvons, s'aggrave par des nouvelles alarmantes.

Le Bureau de Bienfaisance, chargé de percevoir la Taxe, nous propose un forfait journalier, basé sur la moyenne de ce qu'il aurait dû légalement prélever, pendant le contrôle, soit 10 centimes par place, quel qu'en soit le prix, et que la décision de Monsieur le Maire de Lyon avait empêché.

Qu'en dites-vous ?

Devant notre refus, il en a saisi le Maire de Lyon.

Et nous en sommes là !

Que va-t-il se passer ?

En présence de ces manœuvres, nous faisons appel à toutes les grandes maisons d'édition, de location et de construction, par lettres individuelles, pour leur demander leur appui financier en s'inscrivant comme membres honoraires.

Cela nous aidera beaucoup dans la lutte qui peut-être à l'heure où vous recevrez ces lignes aura déjà éclatée.

Nous vous ferons connaître nos généreux donateurs en vous priant de les signaler à la reconnaissance de tous les exploitants français.

Car ne l'oubliez pas : Si la ville de Lyon réussit dans son projet, les autres municipalités suivront !.! et comment !

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Pour le Syndicat :
Le Secrétaire,

Le "Courrier à Nice"

De notre Correspondant particulier :

Politeama

La quatrième série des exploits de *Fantômas le Faux Magistrat*, retrouve un réalisme que seul le cinéma pouvait réaliser; *La Voix de la Patrie* a fourni de belles séances.

On annonce pour la semaine prochaine : *L'Œil du Diable.*

* * *

Novelty Cinéma

En plus de plusieurs numéros comiques, l'élégant Novelty donne : *Le Match Johnson-Moran.* Les fervents de la boxe, très nombreux à Nice, goûtent fort ce film sensationnel.

Voilà un genre de film qui assurera toujours de belles recettes et l'empressement qu'apporte le public à l'attrait d'un tel spectacle est significatif ! Seulement... il paraît que la location est très élevée.

* * *

Cinéma Pathé (Jardin d'Eté)

Boireau spadassin, Ceylan pittoresque, prestigieux Pathécolor, *La femme fatale, Rigadin marchand de marrons,* etc., etc., composent le programme de cet établissement qui sait joindre le beau à l'agréable. Le Jardin d'Eté est frais... Que faut-il de plus pour assurer le succès ?

* * *

Théatre Risso

Le principal morceau de résistance est *Sans Famille,* très goûté du public populaire de cet établissement.

Taraud.

Les Films tels qu'ils sont

Par M. EDMOND FLOURY

CRITIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

La présentation de **Pathé,** cette semaine, est supérieure à ce qu'il nous avait habitués à voir depuis quelque temps. La marque **Comica** même a fait un effort sérieux en nous donnant *Bobino et le Parachute,* bande bien venue sans trop de charges exagérées. La dégringolade d'une maison est particulièrement réussie; *Bigorno rentre tard* n'a certainement pas la même valeur. Les pleins airs sont fort bons, citons : les *Chutes du Nord-Ouest, Excursion sur les côtes de Norvège.* La partie scientifique continue sa série, très goûtée du public, par *Les Mystères de la vie des plantes.* Les sports, sont, comme toujours, très recherchés; aussi *le cours supérieur de Gymnastique et de Sports de Combat dans l'Armée Française* feront un très bon intermède.

Les bandes américaines n'offrent plus l'intérêt de leurs devancières, bien que jouées par des originaires du pays. On sent trop qu'elles sont mises en scène par un français, de sorte que les mœurs perdent leur caractère d'origine. *L'Erreur du Trappeur* n'est qu'un drame banal destiné à fournir l'occasion de l'inévitable poursuite. Les artistes jouent sans conviction. De plus la photographie est franchement mauvaise et les décors n'ont rien d'artistique. Nous n'en sommes plus là, et la maison Pathé nous a trop donné de chefs-d'œuvre pour que nous nous contentions, à présent, d'à peu près. Je signalerai la présence d'un ours qui entre dans les habitations comme s'il pénétrait dans sa tanière. C'est exagéré, car nous comprenons trop que c'est un ours apprivoisé.

Les Emotions d'un Conspirateur, de la marque **Américan Kinéma,** n'est qu'une parodie de scènes françaises et non des meilleures.

Mais voici Prince qui prend sa revanche sur la semaine dernière avec : *Madame Rigadin Modiste,* film où la bonne gaité de cet artiste règne du commencement jusqu'à la fin. Le film d'Art italien, dont je signale de suite l'excellente tenue de sa nouvelle production, mérite la note très bien. Les spectateurs suivront anxieusement toutes les péripéties de son *Roi Fantôme* interprété par un artiste de valeur à qui incombe la lourde tâche de représenter deux personnages se ressemblant étonnamment. Les décors sont lumineux, les costumes somptueux, la photographie très soignée, c'est dire que rien n'a été négligé pour faire de ce film un spectacle de premier ordre. Une petite critique : après l'assassinat du roi, le corps a roulé sur des tapis et peaux d'ours blancs, celles-ci ne sont même pas maculés de sang?

Hors programme : *Les Ecumeurs d'épaves.* Il faut renoncer à ces expositions, au commencement des bandes, des principaux personnages venant saluer le public, lequel sourit, à chaque apparition, plus qu'il ne faudrait.

Chez **Gaumont,** encore une scène de détective : *L'Affaire du Collier Noir.* Nous n'en sortirons pas. Comme vous le pensez, il s'agit de voleurs masqués qui cherchent à s'emparer de ce fameux collier et d'un agent qui déjouera toutes les machinations plus ou moins abracadabrantes, de ces audacieux aventuriers. Le film n'est pas mal venu. L'interprétation est bonne, mais quelques naïvetés émaillent le scénario et je me permettrai de faire observer au pseudo-comte de Ransay qu'il n'est guère grand seigneur en offrant, dans un souper fin, de vulgaires portugaises à son élégante moitié.

La Main de l'autre repose sur une donnée macabre. Son principal personnage finit son existence dans un cabanon. Mais voici un sujet plus agréable et réconfortant : *Deux Femmes, un Amour.* Bien que l'idée de cette comédie fut souvent exploitée, elle plaira aux personnes sentimentales. Une vue comique, pas trop, *Onésime et le lâche Anonyme,* et deux vues de voyage complètent le programme. Je tiens à vous signaler aussi *La Revue du 14 Juillet,* qui est très réussie.

La personne chargée de rédiger les notices de la Maison **Gaumont** devrait bien se mettre d'accord avec les sujets des bandes, dont elle rend compte. Il semblerait qu'elle ne les a pas vues sur l'écran, car elle nous raconte des faits que j'ai cherchés, vainement, dans les films présentés.

Au *Consortium de la Chambre Syndicale de la Cinématographie* la production est moins intense et, le 14 juillet étant un jour férié, mardi l'écran a dû faire relâche. Il nous a donc fallu voir le tout en deux après-midi.

La Maison Aubert continue à se tenir au-dessus de la moyenne. Son drame : *Amour et Trahison,* lorsqu'il sera légèrement écourté, et les sous-titres mis à leur place, est captivant, troublant, l'intérêt soutenu jusqu'au dénouement. *Vision d'épouvante,* interprété par l'artiste de si grande valeur, Mlle Turner, nous alarme au plus haut point. La partie comique ne le cède pas non plus au dramatique. Voici *l'Enfer des Maris, Un baiser bien gagné, Le Pyjama Mystificateur,* qui divertiront très agréablement les spectateurs. Un joli plein air : *Le Parc Monceau,* aux photographies impeccables, complète cet excellent ensemble.

Edison ne m'a pas paru en forme, cette fois-ci. *Le Bébé d'Hippolyte* et *Une Partie de canot* sont deux comédies bien ternes ; *La Double Ombre,* un drame acceptable.

L'**A. G. C.,** de son côté, avec 3.134 m. de films, n'a pas remporté de grands succès.

Sélig donne une vieille vue archi-connue : *Les Espiègleries de Lisette,* jouée par une fillette trop grande.

Standard ne nous a pas ému suffisamment. Son drame : *Destin d'Etoile,* est quelconque.

L'**Eclair** a baissé cette semaine : *Le Faiseur de fous* aurait pu fournir une meilleure adaptation, mais il nous est difficile d'accepter le postulat du scénario et de croire qu'on puisse, suivant les besoins de la cause, à l'aide d'un sérum,

injecter la folie, et, à l'aide d'un autre, la retirer instantanément aux personnages de ce cauchemar effrayant.

Un effet nouveau est à signaler : Un des artistes, voulant se rendre compte de ce qui se passe dans une pièce située au-dessous de celle qu'il occupe, soulève un judas pratiqué dans le plancher et nous apercevons bientôt un laboratoire de médecin où un autre acteur s'introduit pour dérober certains flacons. L'illusion nous est parfaitement rendue, car la vue a été prise d'en haut, comme un panoramique de ville photographié de la nacelle d'un ballon.

Enfants d'Algérie, plein-air intéressant; mais pourquoi mêler à ces bandes, plutôt instructives, des jeux de mots d'un goût détestable et qui ne peuvent être compris que des Français, car ils sont intraduisibles dans les autres langues. Exemple : un des tableaux représente un grand bar algérien, au milieu d'un camp. On l'intitule *Le Maxim du Camp !*

Allez donc faire comprendre à un Etranger que chez nous un grand restaurant de nuit porte le nom de Maxim's, et que nous avons eu l'honneur de posséder un voyageur Français, bien connu par ses ouvrages, du nom de : *Maxime du Camp.*

Willy moralisateur représente notre petit artiste s'engageant dans une maison d'édition cinématographique, l'**Eclair** naturellement, pour subvenir aux besoins de sa mère en puissance de mari : *Ivrogne invétéré.* La notice nous dit que Willy est payé de sa peine en beaux louis neufs. Le metteur en scène n'a pas commis cette erreur. Il sait bien que nos pièces de 20 francs sont trop petites et peu visibles en photographie. Il les a remplacées par de grandes pièces de cinq francs, beaucoup plus apparentes.

Continental ne brille guère non plus; son : *Sacré Téléphone*, beaucoup trop long, n'est guère réjouissant.

L'**Eclipse**, par contre, présente trois bonnes bandes : *Cauterets et ses Environs*, où l'on remarque le cirque de Gavarnie, le chaos, la cascade de Lutour, le pont d'Espagne, etc., etc.; le *Briquet de Polycarpe* est une amusante pochade; *Le Revenant,* drame assez bien venu avec une interprétation très remarquable. Je n'aurai garde d'oublier de désigner M. Damorès, le pensionnaire bien connu du nouvel Ambigu, qui joue son rôle avec la conscience d'un artiste au talent consommé.

Encore une scène de rou présentée par la **Cinès :** *Le Secret du Fou ;* puis la *Femme de l'Auteur,* comédie suffisamment bonne ; *Patachon et Toutou*, comique passable ; une jolie vue de voyage : *Sur le Lac de Côme.*

Western Import Co n'a que deux films cette semaine : un très bon de la marque **Keystone,** joué par l'extraordinaire comique Ford Sterling : *Amour et Explosifs* ; un drame, *Vengeance*, de **Majestic,** traité sans grand souci de vérité.

Transatlantic Film a été mieux inspiré : *Les Loups vengeurs* feront sensation. Les batailles, poursuites, enlèvements, sont réglés de façon magistrale. La beauté du paysage, ce qui ne gâte rien, ajoute son attrait à cette très jolie bande jouée dans un mouvement endiablé.

Sterling, déjà nommé plus haut, nous a fort diverti avec un autre sujet comique : *Moche se marie.* Ce diable d'homme est possédé de la danse de Saint-Guy. C'est dire qu'il n'engendre pas la mélancolie.

Nestor en donnant *La Voix du violon* aurait pu tirer un meilleur parti d'une donnée originale. Je louerai ses interprètes.

Vitagraph, à son tour, n'a pas cru s'abstenir de traiter un sujet policier. Elle s'est elle aussi laissée subjuguer. Ne lui en voulons pas trop puisque son drame *Le Tatouage* ne mérite que des éloges. *Les fleurs sous la neige* n'ont pas obtenu le même succès. Il fallait pourtant peu de chose pour nous satisfaire complètement, mais certaines scènes sont trop puériles. *Le Mouchoir*, autre drame, ou Le Dévouement d'un Bon Serviteur. Là nous assistons encore à des combats entre cow-boys. Je vous promets que l'on ne ménage pas la poudre, et quelle hécatombe : on ne voit que des morts !

Le Nécessaire d'or ne vaut que par ses artistes qui font tout leur possible pour faire passer un scénario inacceptable.

La Fausse Sultane aurait pu être plus plaisante, étant donné l'excellent comédien chargé de la représenter.

L'**Union-Eclair-Location** a fait frémir en donnant, de la Savoïa, *Le Rapide n° 23.* Vous y verrez un train marcher à une allure vertigineuse, le mécanicien étant impuissant à dompter sa machine, car il a été aveuglé par des jets de vapeur. La catastrophe semble imminente si un ingénieur, qui se trouve justement dans ce convoi, à la suite d'efforts inouïs, ne parvenait à rejoindre la locomotive et à la maîtriser. Une action rapide, bien menée, est adroitement liée à ce clou sensationnel.

Un bon documentaire de **Scientia** : *La Truffe,* nous prouve que les chiens peuvent parfaitement nous approvisionner de ce savoureux ascomycète ; et pour terminer la semaine **Léonardo Film** offre *Narcotique Orientale,* grâce auquel les secrets les plus profonds sont divulgués de la façon la plus simple. Je recommande le procédé à MM. les juges d'instruction souvent embarrassés pour faire avouer leurs prévenus.

Edmond Floury.

BIBLIOGRAPHIE

Les projections animées. — Manuel pratique à l'usage des directeurs de cinéma, des opérateurs et de toutes les personnes qui s'intéressent à la cinématographie. Un volume broché de 175 pages sur beau papier avec plus de 60 gravures explicatives. Prix : 3 francs 25. S'adresser au *Courrier Cinématographique*, 28, boulevard Saint-Denis, Paris.

Le *Manuel pratique*, très clair, abondamment illustré, peut rendre de très réels services à nos lecteurs. Une collaboration connue groupe dans ce volume anonyme tous ceux qui, depuis l'origine de l'industrie cinématographique, s'occupent de la question, étudiant, disséquant pour ainsi dire tous les instruments, expérimentant tous les modes d'éclairage, perfectionnant, inventant et surtout pratiquant continuellement l'art de projeter les films en public. Au demeurant, c'est un ouvrage remarquable, dont la place est marquée chez ceux qui s'intéressent au cinématographe. Toutes les questions y ont été traitées avec la même maîtrise, avec le même souci de la vérité, et une parfaite indépendance de jugement.

L'INSTALLATION PRATIQUE

DES

Salles de Spectacle Cinématographique

CHAPITRE PREMIER

Du cratère.

Forme à donner à la pointe des charbons.

(Suite)

Je me permettrais d'insister tout particulièrement sur l'importance primordiale qu'offre la confection du cratère et l'effilage du négatif. L'on emploie en terme de métier l'expression « faire les charbons ». Tous les opérateurs savent par expérience que ce travail doit être fait méthodiquement, lentement et avec beaucoup d'attention. Si l'on commence la séance avec des charbons bien taillés, un arc bien formé, tout marche à souhait. L'opérateur n'étant pas absorbé par le réglage de son arc a du temps de disponible pour s'occuper de la projection et de la bonne tenue générale des appareils. Au lieu de cela, si l'arc est mal réglé et siffle dès le commencement de la séance, il y a des chances pour que toute celle-ci soit pleine d'ennuis pour l'opérateur et même pour le public. En effet, la lumière est irrégulière et vacillante, l'arc se déplace à tout moment, l'opérateur ne sait où donner de la tête, les charbons se fendent, les lentilles du condensateur se brisent, et l'on est même quelquefois obligé d'interrompre pendant quelques minutes, enfin de toutes façons la projection est mauvaise.

En outre de la forme à donner au cratère pour la meilleure utilisation de la lumière, celui-ci doit être formé lentement de manière à ce que les charbons prennent peu à peu leur température. L'on évite ainsi le déplacement de l'arc, le ronflement et le bris des charbons.

Les opérateurs auront donc tout avantage à arriver dans leur cabine bien en avance sur l'heure du spectacle. Leur travail est un de ceux qui ne souffre pas d'être exécuté précipitamment et nerveusement. Le sang-froid, le calme et un esprit méthodique sont les meilleures qualités du bon opérateur.

La première précaution consistera à tenir les charbons au sec et à s'assurer de leur état hygrométrique avant de les monter sur la lampe.

Ceci fait, les fixer solidement dans les pinces porte-charbon. Mettre les deux pointes en contact et les écarter de 2 à 3 millimètres, si l'arc ne s'amorce pas à la première tentative, renouveler l'opération jusqu'à réussite. Cette opération doit se faire à un voltage très bas, le plus bas possible. Il suffit qu'il permette la formation de l'arc (dans la pratique 20 à 25 volts suffisent). Celui-ci étant formé, l'on voit peu à peu la pointe du positif se creuser et celle du négatif devenir incandescente. A ce moment, et au fur et à mesure que l'arc se forme, augmenter progressivement et très peu à la fois le voltage et par conséquent l'ampérage. Pendant ces opérations successives, veiller à ce que l'écartement des charbons soit en proportion avec l'intensité absorbée. Du reste, le simple examen de l'arc permettra de ramener l'écartement des charbons à ce qu'il doit être.

Un arc trop court siffle et produit un champignon à l'extrémité du négatif; un arc trop long clapote, produit une lumière bleue et vacillante.

Le cratère étant nettement formé, il faut maintenant lui donner une forme telle que la majeure partie des rayons lumineux émis soit dirigée sur le condensateur. Il faut donc en orienter l'ouverture vers celui-ci. Pour y arriver, il n'y a qu'à reculer peu à peu le positif. Il se produit ceci : le point de départ de l'arc ne bouge pas, attendu qu'il reste toujours sur l'axe du charbon constitué par la mèche; par contre, la direction varie, il détruit et recule le bord du cratère situé du côté du condensateur, et permet ainsi aux rayons émis par le fond du cratère de se diriger en avant.

Le bord arrière se renforce et s'incurve de façon à former réflecteur. Les rayons émis par l'arc et son cratère sont de cette façon tous ou presque tous projetés sur le condensateur et par conséquent utilisés pour la projection.

La forme du cratère a changé. Elle était primitivement celle d'un cône, elle a maintenant une forme assez difficile à définir : les bords dessinent un élipse et la cavité formée n'a pas une forme géométrique bien définie. Elle se rapproche cependant d'un demi-ovoïde.

Les résultats obtenus avec cette manière de procéder sont excellents. Il n'y a qu'à bien former ce nouveau cratère et faire le point seulement au moment où l'on a atteint la pleine intensité, l'on évitera ainsi le bris des lentilles.

Il y a encore une précaution à prendre. Il faut incliner le positif le plus possible et placer le négatif presque perpendiculairement. L'on évite ainsi que le bord arrière du cratère, qui a tendance à s'allonger, ne vienne toucher le bord arrière du négatif.

(*à suivre*). F. KRAMER.

Nota. — Il arrive que les abonnés ayant, des renseignements à me demander, ne peuvent me rencontrer. Afin de leur éviter des courses inutiles, je les prie de bien vouloir m'écrire au *Courrier* et me demander un rendez-vous que je m'empresserai de leur fixer.

SUR L'ÉCRAN

A propos de l'Exposition Cinématographique de Paris.

L'Exposition aura-t-elle lieu. Voici longtemps qu'on en parle, mais il y en a tant et tant d'organisées chaque année, cela coûte si cher et rapporte si peu que l'on ne montre guère d'empressement chez les principaux intéressés.

En tous cas, il y a à l'heure qu'il est plusieurs projets en présence.

1° Celui de la Chambre Syndicale.

2° Celui d'un Industriel, M. Roditi, qui semble être définitivement écarté, si l'on en juge par la lettre ci-dessous que lui adresse la Chambre Syndicale.

Voici le document. Attendons.

A M. Carlos Roditi, *11 juillet 1914.*
14, Avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Comme suite à la demande que vous avez faite à notre Chambre Syndicale de vouloir bien accorder son patronage à l'Exposition que vous avez l'intention d'ouvrir en novembre prochain dans une salle de Luna-Park, je m'empresse de vous dire que notre Comité de Direction, et ensuite la Section des Fabricants et celle des Editeurs ont décidé à l'unanimité de ne pas prendre part à cette manifestation.

La raison de cette abstention est que le local choisi et l'époque ne conviennent nullement.

Du reste, notre Chambre Syndicale, depuis longtemps a l'intention de faire elle-même une semblable Exposition et peut-être l'organisera-t-elle pour que sa date coïncide avec celle du Congrès International de Cinématographie dont elle a décidé la réunion pour le printemps 1915.

Avec tous mes regrets...

Le Président de la Chambre Syndicale,
Jules DEMARIA.

Des goûts et des couleurs.

Il existe encore une foule de gens, se disant intellectuels, qui prétendent que le Cinéma est une distraction puérile.

Les scénarios sont peu intéressants. Ils sont dénués d'esprit, mis en scène à la diable. Le film est en quelque sorte indigne d'une élite intelligente.

Parlez-nous du théâtre, disent-ils, du music-hall, à la bonne heure !

Qu'on en juge :

Voici un couplet chanté dans la revue du Kursaal de Genève. Ne se passe-t-il pas de commentaire ?

Final du premier acte.

Air : *Les vingt-huit jours de Clairette.*

Vote, vote, vot', ma crotte, ma crotte, ma crotte,
Vote, vote, vote,
Crotte, crotte, crotte,
Vote, vote, vot', ma crotte, ma crotte, ma crotte,
Vote, vot' ma crotte, vote, vote, vote donc !...

(La revue du Kursaal de Genève, 3 juillet 1914).

Evidemment des goûts et des couleurs...

On dit.

Des bruits singuliers courent avec persistance sur la Cannebière.

On dit qu'un des plus beaux établissements de Marseille, la perle du Midi, qui étincelle entre la Cannebière et la Préfecture, vient de faire un véritable coup d'Etat. Il a rompu toutes relations commerciales avec son fournisseur de films.

Les Directeurs de ce somptueux Palace réaliseraient, paraît-il, du fait de cette décision, une économie de 25 à 30.000 fr. par an sur leurs dépenses de programmes, tout en donnant à leur clientèle des films de premier choix.

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle casse...

Précisions.

Le Comptoir Ciné-Location Gaumont nous écrit :

Dans la publicité que nous vous avons envoyée la semaine dernière sur le programme N° 34, nous vous avons annoncé que les Rapides du Japon *faisaient partie de la collection Mélies, sans préciser. Or, il y deux maisons Mélies, celle dont nous présentons les films et la Maison G. Mélies de New-York.*

Nous vous serions reconnaissants d'en aviser vos lecteurs.

René MEUNIER.

Voici qui est fait.

Un document sportif.

Notre excellent ami Jean Mariani, grâce aux amicales relations qu'il possède dans les principaux centres d'entraînement, a pu prendre un *documentaire* de tout premier ordre : *L'Entraînement des Chevaux de Courses en France, Chantilly.*

Nul doute que cet intéressant document n'obtienne dans les pays sportifs tout le succès qu'il mérite.

Les intéressés feront bien de se reporter à l'annonce que nous publions d'autre part, page 49, sur cette bande. Ils y trouveront quelques détails et le résumé du film qui a environ deux cents mètres.

On rentre.

Riri et Chagrinette nous annoncent leur rentrée de voyage. Elles ont fini de tourner *Le Commandant de la Croquignolle.*

Les deux mignonnes artistes se sont, paraît-il, surpassées.

Riri a été superbe de crânerie et Chagrinette de sentiment.

Voilà qui nous promet un beau film.

*

M. Lehmann, directeur-administrateur délégué de la Compagnie Edison, est rentré de congé.

Agrandissements du "COURRIER"

Ainsi qu'il a été annoncé ici même à différentes reprises, *Le Courrier Cinématographique*, en tête du progrès, a effectué, pour son troisième anniversaire, des agrandissements considérables.

Un **étage entier supplémentaire** a été loué, dans l'immeuble qu'il occupe actuellement, 28, boulevard St-Denis, pour installer, avec tout le luxe digne d'un journal de premier ordre, les Services de Rédaction et de Publicité **trop à l'étroit maintenant.**

Avantages réservés aux Abonnés

Les **Salons des Abonnés** ont été également aménagés au même étage avec le plus moderne confort. Nos abonnés y trouveront les avantages détaillés ci-dessous :

1° Un **cabinet de travail, vaste et élégant,** où ils pourront tranquillement penser à leurs affaires, dépouiller leur correspondance, y répondre, consulter tous les Ouvrages techniques, les Journaux, les Catalogues, les Répertoires d'adresses, etc.

2° Un **très grand** et **très somptueux salon de conversation** où ils traiteront à l'aise toutes affaires commerciales ; où ils recevront leurs amis, tout comme s'ils étaient dans leur propre salon.

3° Une **cabine téléphonique** raccordée au poste central du *Courrier* et portant le même numéro : Nord 56-33.

4° Un service de **boîtes aux lettres personnelles** qui permettra aux abonnés de province et de l'étranger, pendant leurs déplacements, de faire adresser, 28, boulevard St-Denis, toute leur correspondance, placée à son arrivée sous la sauvegarde de l'administration du journal.

5° Un **Service d'interprètes** à l'usage des Etrangers.

6° Un **vestiaire**.

Inutile d'ajouter que jamais aucun journal, quelque puissant qu'il soit, n'a réalisé rien de comparable, **au bénéfice de ses abonnés.**

Les abonnés du *Courrier* :

Lisent le meilleur journal,
Sont les mieux informés,
Traitent le plus d'affaires.

ILS SONT PRIVILÉGIÉS

Petites Nouvelles.

On nous informe que M. Ernest Kahn vient de céder à M. Paul Henry, son co-associé, tous ses droits sociaux dans la Société Paul Henry et Cie *(Excelsior-Cinéma Music-Hall, 105, avenue de la République)*, suivant acte passé le 11 juillet 1914, devant Me Moyne, notaire à Paris.

M. Paul Henry reste donc seul directeur de ce splendide établissement. Il s'est adjoint M. George pour le choix des films, et notre confrère A. Noël, courriériste théâtral, pour le secrétariat-général.

*

M. Artigas, de la Maison « Santos [y Artigas », de la Havane, se trouve à présent à Barcelone qu'il quittera un de ces jours, pour visiter les principaux centres cinématographiques de Milan et Turin.

Le Directeur de la revue espagnole *El Mundo Cinematografico* lui a offert un charmant banquet.

D'autres banquets ont eu lieu auxquels ont participé les cinématographistes de Barcelone et M. Artigas.

*

On nous informe que, vu le développement considérable de leurs affaires, « Les Etablissements L. Aubert » transfèrent, à dater du 20 juillet, leurs bureaux dans l'immeuble qu'ils viennent de faire construire, 124, avenue de la République. (Téléphones : Roquette 73-31 et 73-32.)

*

M. René Meunier, Directeur du Ciné-Location Gaumont, nous annonce la naissance de son fils Raymond.

Tous nos compliments.

En vacances.

Max Linder, l'aimable artiste, villégiature sur les bords de la Marne en sa jolie villa de La Varenne-Saint-Hilaire : « Le Paradou ».

*

Prince tient aussi ses quartiers d'été dans les environs. Sa villa de La Varenne voisine avec celle de Max.

*

M. Fernand Barroux, imprimeur du *Courrier Cinématographique*, et Mme Barroux, profitent aussi des jours ensoleillés de juillet pour prendre quelque repos. Ils sont partis vendredi pour une randonnée automobile d'une quinzaine de jours.

Inutile d'ajouter que notre distingué collaborateur a choisi pour son voyage une *D. F. P., fidèle et vite*, dont les lecteurs du *Courrier* connaissent déjà les brillantes performances.

*

Notre excellent collaborateur Arnaud de Masquard est en vacances. Il ne rentrera à Paris que fin août.

Pendant cette période, nos lecteurs seront privés de ses intéressants articles. M. Arnaud de Masquard s'en excuse auprès d'eux, se promettant de rattraper le temps perdu à la rentrée et de reprendre sa plume retrempée à neuf pour continuer sa brillante série.

Souhaitons-lui de bonnes vacances.

*

M. Marchal, directeur de l'Olympic-Cinéma, à Paris, et Mme Marchal, viennent de prendre leurs quartiers d'été. Ils sont installés aux Sables-d'Olonne où ils passeront leurs vacances.

*

Mlle Fernande Boyer, secrétaire de M. Charles Le Fraper, a également quitté Paris, en congé d'un mois. Elle passera ses vacances sur une plage de l'Océan.

Déplacements.

On annonce l'arrivée à Paris de M. Alibert, directeur de l'Apollo de Toulouse, président du Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest.

*

M. Bonaz, Directeur de *l'Agence Générale de la Cinématographie*, est à Lyon. Il se rendra ensuite en Suisse où l'appellent d'importantes affaires.

*

M. Lamy, directeur du Cinéma-Centre, nous est signalé en Allemagne.

Sur la route.

M. Fernand Weill, l'agent-général de France-Cinéma-Location, continue sa randonnée automobile. En compagnie de M. Gavelle, son agent de Marseille, il vient de quitter cette ville. Il visitera successivement tous les Directeurs de Cinémas des départements suivants :

Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Monaco, Vaucluse, Gard, Drôme, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Lozère, Ardèche.

Depuis que le sympathique chauffeur a quitté Paris, le compteur de sa voiture marque 6.857 kilomètres. Avis aux amateurs de tourisme cinématographique.

A MM. les Editeurs.

Bien des fois déjà des éditeurs de films, de différents points du globe, nous ont demandé si nous ne pourrions leur faciliter le choix des meilleurs ouvrages à filmer. Chacun veut concourir à la prospérité de la belle industrie cinématographique, et a à cœur de remonter un peu plus, chaque jour, le niveau des attractions qu'elle offre au public.

Le Courrier s'associe bien volontiers à ce mouvement, qui tend à montrer combien est fausse l'opinion émise par un parlementaire français sur la moralité du cinéma.

Nous avons donc ouvert un bureau spécial d'études et nous nous sommes assuré une collaboration dans ce but.

Non seulement nous tenons, dès aujourd'hui, à la disposition des éditeurs, des œuvres des meilleurs auteurs, mais nous nous efforcerons de leur procurer des scénarios *sensationnels* et *mondiaux*. Bien entendu, avec monopole.

Il va sans dire que *Le Courrier* met tout à fait *gracieusement* son intermédiaire à la disposition de MM. les Auteurs, trop heureux de contribuer pour une part à la grandeur et à la prospérité du cinéma.

On peut nous écrire à ce sujet directement aux bureaux du *Courrier*, 28, boulevard Saint-Denis.

L'OPÉRATEUR.

(Voir la suite pages 103 à 105).

RECTIFICATION

Les Etablissements L. AUBERT

informent leurs clients
qu'ils ont changé le titre du film

Le Chant du Cygne

qui sera loué sous le nom de :

Le Chant Suprême

L. AUBERT

LES MARQUES DE FABRIQUE AU CONGO BELGE

Les marques de fabrique déposées au Congo depuis 1888 à 1913 viennent d'être publiées.

Il est intéressant de constater que chaque année le nombre de marques déposées va croissant, suivant ainsi une marche parallèle au développement commercial.

Par ce recueil le commerce d'exportation a donc à sa disposition un moyen de renseignement immédiat pour la création de nouvelles marques.

Rappelons à ce propos que les marques sont donc publiées complètement dans les pays suivants : Belgique, Allemagne, France, Pays-Bas, Angleterre, Danemark, République Argentine, Etats-Unis, Suède, Suisse, Chili, Norvège, Autriche, Tunisie, Mexique, Bureau international etc., marques qui se trouvent d'ailleurs classées dans le Répertoire Universel des marques de fabrique, facilitant ainsi le choix d'une marque nouvelle.

On peut se procurer le recueil des marques déposées au Congo, chez J. Gevers et Co., 70, rue St-Jean, à Anvers, au prix de 5 fr.

PETITE TRIBUNE MUTUALISTE

Association des Opérateurs Professionnels Français

Autorisée le 20 décembre 1913, en vertu de la loi du 1er juillet 1901 (art. 5) *Journal Officiel* du 23 Décembre 1903.

Siège Social : 30, boulevard Magenta, Paris.

Tél. : Nord 31-91.

L'Assemblée mensuelle a eu lieu le mercredi 1er juillet, à 10 heures du matin, à son siège social, 30 boulevard Magenta, sous la présidence de M. Louis Conore.

L'Association constate avec satisfaction, que Messieurs les Exploitants, propriétaires d'établissements importants, s'adressent à elle afin de s'assurer le concours d'opérateurs offrant le maximum d'aptitudes professionnelles.

Entre autres membres, viennent d'être placés :

MM. Weber, au casino de Clichy; Pasquier au cinéma Voltaire à Asnières; Bourbon, au cinéma de Levallois; Wolff, au cinéma Paradi; Boyer, Américan Théâtre, boulevard de Clichy, etc. etc.

Remplacements, *Cinéma Théâtre*, boulevard Poissonnière, (opérateur Bouyer), remplacé par Vandewinkelde, 10 jours; *Americ Cinéma*, avenue d'Allemagne, remplacement par Pasquier, 3 semaines; *Excelsior*, 105, avenue de la République (opérateur L. Conore), remplacé par Pasquier, 8 jours; *Théâtre de Montrouge*, opérateur Klein, remplacé par Pasquier; *Cinéma Gab-Ka*, 17, boulevard des Italiens, remplacement par Vandewinkelde.

* * *

L'Association des Opérateurs Professionnels Français adresse ses plus vifs remerciements à MM. Charles Le Fraper, directeur du *Courrier Cinématographique*, et Ed. Boutillon, directeur de la *Société des Cinémas Modernes*, pour les dons personnels qu'ils ont bien voulu lui faire parvenir dernièrement.



SOCIÉTÉ DES ETABLISSEMENTS

GAUMONT



COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes
PARIS

Exploitants du Centre et de l'Ouest de la France

POUR LA SAISON 1914-1915

Retenez vos Programmes

à l'Agence Régionale GAUMONT

5, Place du Palais de Justice, 5

à **TOURS**

Téléphone : 9-18

Adresse Télég. CINÉLOKA-TOURS

Les Grands Films "Artistiques" GAUMONT

Les Grands Films "Monopol" GAUMONT

vous assureront le succès

Vente-Location de Postes complets

LE CODE DU CINÉMA

(Suite)

LIVRE II
EXPLOITATION

CHAPITRE PREMIER
Prescriptions administratives

TITRE II
ORDONNANCE DE POLICE DU 10 AOUT 1908

(Suite)

Eclairage. — Les établissements de la première catégorie ne peuvent être éclairés qu'à l'électricité. Il en est de même pour ceux de la deuxième catégorie, à moins d'autorisation spéciale donnée en raison de conditions particulières. Il ne peut être fait usage, dans tous les établissements, que d'appareils d'éclairage fixes, et l'emploi des huiles minérales, du pétrole, de l'essence, de l'alcool et des hydrocarbures est formellement interdit.

Les établissements de Paris et de la banlieue dans lesquels doivent être donnés des spectacles, comportant l'admission du public, ne peuvent être construits ou exploités sans que, préalablement, les plans détaillés et notices concernant l'installation de l'éclairage aient été déposés à la préfecture de police, qui notifie son acceptation, son refus ou sa demande de modifications, aucun travail ne pouvant être effectué sans son acceptation préalable.

Un mois avant d'installer l'éclairage électrique, le directeur d'une salle doit faire connaître à la préfecture de police le nom du secteur qui fournira le courant, et joindre un plan très détaillé en triple exemplaire des installations à faire. une note sur les machines et les appareils, un échantillon des conducteurs; aucune modification, même aux accessoires lumineux, ne pourra ensuite, à aucune époque, être apportée sans autorisation spéciale.

La mise en service ne peut avoir lieu qu'après vérification de l'installation par le service technique, sauf autorisation spéciale pour les établissements de troisième catégorie recevant moins de 500 personnes.

Des vérifications sont ensuite faites deux fois par an, notamment lors de la réouverture des théâtres. (Art. 115 à 119.)

L'isolement électrique doit être mesuré fréquemment par les soins de la direction de l'établissement, et les résultats de ces constatations sont communiqués à la Préfecture de police toutes les fois qu'elle le demande.

Les conditions d'installation des câbles, fils conducteurs, tableaux de distribution, lampes et rhéostats sont indiquées dans les articles 122 à 142.

Des mesures spéciales sont prescrites par l'Administration, après avis du service technique, lorsqu'un établissement reçoit un courant à un potentiel entre fils supérieur à 220 volts. (Art.120 et 121.)

Lorsque l'établissement produit lui-même son électricité, les générateurs, moteurs et machines ne peuvent pas être installés au-dessous des locaux accessibles au public.

Eclairage de secours. — Des lampes dites « de secours » sont placées, dans les conditions prescrites par les articles 150 à 157 de l'ordonnance, en nombre suffisant, dans toutes les parties des établissements, et à chaque direction ou porte de sortie, pour éviter l'obscurité en cas d'extinction subite de l'éclairage normal.

Les lampes de secours ne doivent pas être teintées, mais elles portent un signe particulier permettant d'exercer une surveillance efficace. (Art. 157.)

L'éclairage de secours, s'il n'est pas électrique, peut être assuré par des lampes à huile végétale, ou par le gaz.

Dans le premier cas, les lampes à huile sont enfermées dans des lanternes hermétiquement closes du côté de la salle par des verres; ces lanternes n'ont que deux ouvertures : l'une destinée à l'introduction de l'air pris à l'extérieur de l'établissement; l'autre servant à l'évacuation à l'extérieur des produits provenant de la combustion.

Dans le deuxième cas, les canalisations de gaz sont en fer ou en métal suffisamment résistant au feu et aux chocs, et placées à l'extérieur de l'établissement.

Les becs sont séparés du côté de la salle et des couloirs par une glace dormante, l'allumage devant se faire de l'extérieur. (Art. 158.)

Les lampes de secours doivent être constamment allumées depuis l'entrée du public jusqu'à sa sortie.

Chauffage. — Le chauffage direct au feu, par cheminées, poêles, appareils fixes ou mobiles, ne doit être placé dans aucun établissement susceptible de recevoir plus de 250 personnes; des autorisations spéciales avec prescriptions formelles peuvent être données pour les établissements recevant moins de 250 personnes.

Les appareils autorisés sont à l'eau ou à la vapeur, et, dans leurs conduites, la pression ne doit pas être supérieure à 2 kilogrammes par centimètre carré. Après avis des services techniques, des autorisations spéciales peuvent être données pour des appareils de chauffage électrique.

Les foyers et les approvisionnements sont placés dans des locaux construits en matériaux incombustibles largement ventilés et sans communication avec la salle ni entre eux. Les tuyaux de fumée doivent être en briques de 10 centimètres d'épaisseur et ne peuvent traverser ni la scène, ni la salle, ni les dégagements du public, ni les magasins d'objets combustibles.

L'ordonnance de police du 27 mars 1906 prescrit des mesures spéciales pour l'installation du chauffage.

Propreté; hygiène. — Dans la police de chaque salle de Paris, le conseil d'hygiène et de salubrité fait introduire des prescriptions spéciales concernant la propreté et l'assainissement des locaux. (Art. 40 de l'Ordonnance du 1er septembre 1898.)

Le règlement sanitaire de la ville de Paris du 22 juin 1904 doit être strictement appliqué dans les théâtres, concerts, cirques et établissements similaires.

Avant chaque représentation, le sol de toutes les parties de la salle doit être lavé ou au moins épongé avec des linges humides et brossé; les murs et les plafonds doivent être nettoyés fréquemment et les enduits et peintures refaits quand cela est nécessaire; des nettoyages complets, destinés à faire disparaître toutes les poussières, doivent maintenir l'établissement dans un état constant de propreté.

Spécialement, après chaque répétition ou représentation, les locaux doivent être largement ventilés.

Les cabinets d'aisances et urinoirs qui doivent exister

Suzanne GRANDAIS

DANS



GRANDE SŒUR

dans tous les établissements, sont éclairés, aménagés de façon à ne dégager aucune odeur et entretenus dans un état constant de propreté. (Art. 104.)

Commission supérieure des théâtres. — La Commission supérieure des théâtres, concerts et établissements analogues, qui à Paris est chargée d'étudier les mesures de sécurité nécessaires, de vérifier si elles ont été prises, et de donner son avis sur les changements qui viendraient à être faits, est composée du secrétaire général de la préfecture de police ; du chef de la police municipale ; du chef du bureau des théâtres ; du chef du laboratoire municipal ; du colonel ou capitaine-ingénieur des sapeurs-pompiers ; de l'architecte en chef de la préfecture de police ; de l'architecte de la circonscription ; du commissaire de police du quartier, et de l'officier de paix de l'arrondissement.

Elle a été créée le 8 juin 1829.

Les plans des salles doivent être soumis à la préfecture de police avant le commencement des travaux d'édification ou de réfection. La Commission supérieure des théâtres indique les modifications qu'elle juge utiles, et ensuite procède à la réception du théâtre qui ne doit plus subir aucun changement sans son avis et sans autorisation de l'Administration.

Commission technique ; Sous-Commissions. — Une Commission technique spéciale étudie les questions d'éclairage et surveille l'exécution des mesures prescrites à ce sujet.

Une Sous-Commission visite fréquemment chaque établissement pour s'assurer du bon fonctionnement des appareils de secours contre l'incendie ; elle signale les améliorations à apporter et les modifications qui auraient été faites sans autorisation.

Les membres de ces différentes Commissions ont accès dans les théâtres, concerts et établissements qu'ils sont chargés de surveiller, sur simple présentation d'une carte spéciale et à toute heure. (Art. 195 à 199).

Service de surveillance contre l'incendie ; sapeurs-pompiers. — La commission des théâtres a enjoint aux directeurs des théâtres de Paris de faire établir dans leurs établissements un service de grand secours contre l'incendie.

Pendant la présence du public, le service est assuré par le régiment des sapeurs-pompiers, rétribué par le directeur de l'établissement, assisté par le personnel et le service spécial d'incendie.

La Préfecture de police peut imposer aux établissements de troisième catégorie un service de surveillance pendant les représentations. (Art. 167 à 174.)

Aux termes de l'article 3 de l'arrêté du Directoire en date du 1er germinal an VII, les directeurs et entrepreneurs de spectacles étaient tenus de recevoir et de solder en tout temps des pompiers exercés.

(A suivre.) E. Meignen.



M. KESSLER

A Sedan

Un de nos abonnés fidèles qui compte maintenant parmi les nombreux amis du *Courrier*, M. Vary, vient d'ouvrir à Sedan, 13, avenue Philippoteaux, un magnifique établissement.

L'Excelsior (Cinéma Attractions) a fait brillamment son inauguration, samedi dernier 11 juillet. Une foule nombreuse et sympathique y vint applaudir un spectacle de choix qui fait honneur à son Directeur, dont l'expérience professionnelle et la compétence éclairée sont bien connues dans notre corporation.

Voici d'ailleurs le programme :

PREMIÈRE PARTIE

1. Orchestre : *Excelsior* (Marche).
2. **La Vieille Bretagne**, jolie vue de plein air.
3. *Episode sanglant de la Maison Tragique* : **Bazeilles 1870-1871 (La Dernière Cartouche)**. Grand drame patriotique de MM. ANDREANI et Paul d'IVOI, en deux parties. Longueur : 800 mètres. — Durée : 40 minutes.

ENTR'ACTE

DEUXIÈME PARTIE

4. Orchestre : *La Mascotte* (Ouverture), CORBIN.
5. *Le désopilant Prince dans* : **Les 30 Millions de Gladiator**, grande scène comique en trois parties. Longueur : 900 mètres. — Durée 50 minutes.
6. **M. Rizzo, Chanteur à voix** de l'Eldorado de Paris.
7. **Miss Alvarez et son Comique** : Trapéziste, de l'Alhambra de Paris.
8. **M. Tony's** : Clown imitateur d'Instruments et d'Animaux, du Petit Casino de Paris.

ENTR'ACTE

TROISIÈME PARTIE

9. Orchestre : ROMANILLO (Fantaisie), PAMELLA-DAGNAN.
10. **Pathé Journal** (Actualités). Editions A et B.
11. Les Artistes de la Comédie Française dans **La Joie fait Peur**. Grande scène dramatique en trois parties. Longueur : 1,200 mètres. — Durée : 1 h. 1/4.
12. **La Redingote épileptique**, scène de fou rire
13. **Au Plaisir de vous revoir** : Retraite-marche,

Tout siffleur ou provocateur de bruit sera rigoureusement expulsé

L'Excelsior semble admirablement lancé. M. Vary a bien fait les choses et sa publicité habilement distribuée lui assure un succès de bon aloi.

Une des dernières circulaires au public nous étant tombée sous la main, nous tenons à la publier, à titre documentaire. Elle est bien conçue, très explicative et fort alléchante. Je suis persuadé que les heureux mortels qui la reçurent, n'hésitèrent pas à aller passer leur soirée à l'*Excelsior*.

CINÉMA-ATTRACTIONS
Excelsior
DIRECTION : VARY,
13, *Avenue Philippoteaux.*
Téléphone 341.

Sedan, le 8 Juillet 1914.

M.

La Direction d' « Excelsior » Cinéma-Attractions, 13, *Avenue Philippoteaux, a l'honneur de vous informer que l'ouverture de son Etablissement a été fixée au Samedi 11 Juillet* 1914.

Elle n'a reculé devant aucun sacrifice afin d'offrir au public sedanais un spectacle de premier ordre, comprenant : une partie de chant et attractions, un superbe programme de vues des mieux choisies, auquel vous pourrez assister sans aucune hésitation avec votre famille.

Les représentations seront données dans une salle luxueuse, du dernier confort moderne : balcons, fauteuils à toutes les places, grande scène de concert des mieux aménagées, pouvant recevoir toutes les attractions possibles, appareils munis des derniers perfectionnements, lumière spéciale pour projection, dernière création dans le domaine de l'électricité.

Au point de vue incendie, tout a été prévu : charpente métallique, ciment armé, plancher de chêne sur bitume, nombreuses portes de sortie, chauffage central et films ininflammables. En un mot, salle conforme aux règlements préfectoraux.

A cette occasion, la Direction vous offre, pour vous et votre famille, la première Soirée d'Inauguration réservée à votre intention à bureaux fermés le Vendredi 10 Juillet 1914.

Le Spectacle commencera à huit heures et demie précises.

Dans l'espoir que vous voudrez bien nous honorer de votre aimable visite, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

La Direction :
E. VARY.

Exploitants !....



Les films suivants :

Ce que c'est que d'être huissier . Comédie
Hamlet . . . . Comique
Ce que l'amour peut . . . . Drame
La grande sensation . . . . Drame
Pour le harem . . . . Drame à sensations
Un cas de folie . . . . Drame

ont été cédés en exclusivité à

FRANCE-CINÉ-LOCATION

et ses Agences :

GAVETTE, 82, Rue de Rome, **Marseille.**
BOURBONNET, 6, Boulevard de Strasbourg, **Toulouse.**
PASCUAL, A l'Alcazar, **Bordeaux.**
VAURS et COQUET, 14, Rue Victor-Hugo, **Lyon.**
ROY, 36, Rue du Priez, **Lille.**
MINÉO, à l'Alhambra, **Constantine.**

Pour les pays latins de l'Europe et de l'Amérique :

CINÉMA-CENTRE

Directeur : J. LAMY

94, Rue Lafayette, 94 — PARIS

Téléphone : BERGÈRE 44-01 Câbles : PELICULAS

LYON
57, Quai Saint-Vincent

MARSEILLE,
7, rue de Paradis

LILLE
5, Place Saint-Martin

Téléphone : NORD 49-43

A. BO

21, Faubourg du

EXPLOIT

Pour vos Programmes d'Été

La Mine aux Millions

Grand Film Policier ⌀ 1000 Mètres

L'Amour veille	HESPERIA	Drame	975	Mètres
La Chasse aux Fauves dans les Mers Polaires.	WINCK	Documentaire	770	=
Pour la Liberté	MILANO	Drame	850	=
Vengeance malsaine	MILANO	Drame	900	=
La Catastrophe dans le Dock	AMBROSIO	Drame	963	=
Le Sorcier de la Jungle	WINCK	Drame	625	=
Rêve et Réveil	MILANO	Drame	820	=

SAISON D'ÉTÉ ❧ CA

⌀ Fourniture de Poste complet - Location de

Adr. Tél. : CINÉTHOR-PARIS

ONAZ

Temple ❧ PARIS

BRUXELLES
92, rue des Plantes

NANCY
28, Cours Léopold

MÉZIÈRES
20, rue d'Alsace

TANTS !

❧ Publicité sensationnelle

LE DÉSASTRE

Gros effets scéniques ❧ 1000 Mètres

Le Masque de l'Honneur	HESPERIA	Drame	930	Mètres
L'Ouragan	BRONCHO	Drame	572	=
Un Bon Sport	ÉDISON	Comédie	625	=
La Mort de Pierrot	BIOSCOP	Drame	1000	=
Racheté par son sang	MILANO	Drame	750	=
Les Nomades..	F. A. J.	Drame	690	=
L'Aveugle du Pont	E. P.	Drame	445	=

SINOS ❧ CAFÉS, ETC...

Films - Programmes variés - Prix spéciaux ❧

Le Concours de Scénarios de la Cinès

On sait qu'une maison romaine de cinématographie a ouvert l'automne dernier un grand concours international auquel elle a convié tous ceux qui se sentaient capables d'apporter dans cet art — ou, si l'on veut, dans ce divertissement nouveau — quelque innovation originale.

Les prix à décerner sont assez importants ; le premier est de 25.000 francs, le second de 5.000 francs, le troisième de 2.500 francs, le quatrième de 1.000 francs, le cinquième de 500 francs, et il y aura, en outre, quelques prix de 300 francs.

Le président de la commission d'examen est M. Ferdinando Martini, ancien gouverneur de l'Erythrée, ancien ministre de l'instruction publique, et actuellement ministre des colonies, un des hommes les plus cultivés de toute l'Italie, excellent écrivain et dramaturge lui-même; les deux vice-présidents sont MM. Victor-Emmanuel Irlando, ancien ministre de l'instruction publique et de la justice, et notre éminent compatriote Albert Besnard, directeur de la villa Médicis. Douze commissaires, en outre, ont été choisis parmi des lettrés, auteurs dramatiques, critiques, poètes, peintres, tous bien connus à Rome, et s'intéressant particulièrement à l'évolution du cinématographe. Le but de ce concours est d'encourager les auteurs, poètes et artistes, à trouver, si possible, une formule nouvelle pour le cinématographe, ou tout au moins à élever cet art nouveau au-dessus des grossiers faits-divers et des anecdotes de crime et de police où il semble trop se complaire.

On se rappelle une très belle lettre que m'écrivit à ce propos Albert Besnard, en acceptant de siéger à la présidence de ce concours, et qui parut justement dans les colonnes du *Temps*.

Selon les notes publiées dans les journaux et les circulaires envoyées dans le monde entier, ce concours devait être clos le 30 mai dernier. Or l'examen des œuvres n'est pas encore terminé. Et comme, étant moi-même un des examinateurs, je reçois à tout moment des lettres de France et d'ailleurs, s'étonnant de ce retard, je crois devoir donner, par la voie du *Temps*, quelques détails sur le travail accompli par la commission, car aujourd'hui tout ce qui touche à la cinématographie intéresse un très nombreux public réparti dans le monde entier.

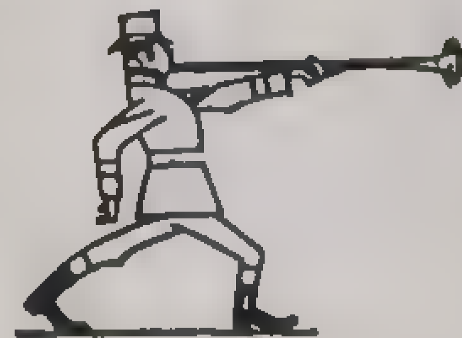
Le concours fut ouvert à partir du 1er novembre 1913. Quelques jours auparavant, les trois présidents et les douze commissaires s'étaient réunis pour s'entendre sur la division du travail. Quelques changements, d'ailleurs sans grande importance, furent décidés concernant le règlement. Après quoi nous prîmes tous l'engagement d'honneur de ne pas concourir ni directement, ni indirectement, de n'accepter, ni de promettre aucune recommandation d'aucune sorte, et de ne pas même répondre à toutes lettres concernant le concours émanant de concurrents possibles, et surtout de concurrentes !

Du 1er novembre au 31 mars, il arriva à la secrétairerie plus de mille sujets. Mais sur ces mille scénarios, quelques-uns étaient signés ; d'autres étaient écrits à la main, contrairement au règlement, enfin, une centaine d'autres arrivèrent le 1er et le 2 avril, c'est-à-dire après la fermeture officielle même du concours.

Le 3 avril nous eûmes une seconde réunion générale sous la présidence effective de M. Emmanuel Orlando, car M. Martini venait d'être nommé depuis quelques



Le Courrier Cinématographique



est vendu au numéro

à Paris

On le trouve **dans les kiosques** des Grands Boulevards *(de la Madeleine à la Bastille)*.

Aux environs de la Gare Saint-Lazare.

Boulevard de Strasbourg.

Place de la République.

On le trouve aussi dans les Librairies

FLAMMARION et **TARRIDE** *(Grands Boulerards)*

et à la Librairie **MÉDRANO** *(Rue des Martyrs)*.

L'Administration prévient les lecteurs qu'elle est disposée à établir des **dépôts supplémentaires** *dans d'autres quartiers sur simple demande des intéressés.*

jours ministre des colonies dans le nouveau ministère Salandra, et il avait justement, ce matin-là, conseil de cabinet.

Le diligent secrétaire, M. Sœvarese, nous soumit le cas des scénarios signés, manuscrits ou en retard. Pour ceux qui étaient signés, il n'y avait pas de discussion possible, car l'anonymat était la condition essentielle.

Pour les manuscrits et pour les sujets en retard, il y eut doute. Personnellement, je plaidai pour l'indulgence :

— Qui sait, dis-je, si parmi ces irréguliers ne se trouve pas le chef-d'œuvre que nous cherchons ?

Mais les jurisconsultes de notre comité, et particulièrement notre ancien président, ancien ministre de la justice, furent d'une stricte sévérité.

— L'observation absolue du règlement, répondirent-ils, est la garantie même que le concours est sérieux. Si nous acceptons, par indulgence, les œuvres arrivées le 1er avril et le 2 au matin, il n'y a pas de raison pour refuser celles qui arriveront le 2 au soir, ni le 3, ni le 4, etc.

Et on décida à la majorité, à laquelle je me rangeai sans plus insister, de renvoyer tous les sujets venus hors terme. Je regardai avec mélancolie ces pauvres feuilles, fruits de tant de veilles, qui allaient repartir vers leurs parents désolés. Mais mon spirituel confrère Domenico Oliva vint à mon secours :

— Consolez-vous, me dit-il. Parmi ceux qui restent, beaucoup suivront le même chemin !

Effectivement, tout compte fait, il restait 912 scénarios cinématographiques ! Et nous étions douze pour les lire ! Un instant, je l'avoue, j'eus la lâche pensée de m'enfuir, et de prétexter une guerre au Mexique, des troubles en Albanie, des révoltes en Chine pour aller accomplir un lointain reportage qui me dispenserait de tenir ma promesse. Mais, outre ma parole donnée, j'étais tenté par l'idée de fouiller moi-même dans cette forêt d'œuvres pour y trouver la nouveauté attendue. Je restai donc comme les autres.

Et voici comment on décida que la besogne serait faite. On divisa le lot en quatre parts de 228 scénarios chacune. Il fut réglé que chaque scénario devait être lu, au premier examen, par trois commissaires. Ces trois commissaires, sitôt leur lecture achevée, devaient se réunir, repasser les livrets un par un, et décider à la majorité ou l'unanimité, s'il fallait éliminer ou non tel ou tel scénario. En principe, on devait éliminer tous ceux qui ne présenteraient pas un caractère d'originalité ou un effort marqué vers l'originalité, et qui ressembleraient plus ou moins, quelle que fût l'habileté de l'auteur, aux sujets quotidiens que l'on voit sur tous les films. Ce premier travail, on le comprend sans peine, a duré plus de deux mois. Et je ne saurais trop dire avec quel scrupule les commissaires ont épluché chacune des œuvres concurrentes. Voilà pourquoi nous sommes en retard. Maintenant nous en sommes au second examen. Les œuvres qui restent, deux cents environ, sont divisées en deux groupes, et chacune d'elles devra être examinée par au moins quatre commissaires. On fera un nouveau choix très sévère d'où ne resteront que les œuvres signalées comme « dignes de recevoir les prix. »

Enfin, la commission se réunira en séance plénière pour lire tout haut, discuter et juger en dernier ressort les œuvres qui resteront, et distribuer les prix à la majorité des voix. Je ne crois pas que ce dernier travail puisse être terminé avant la fin du mois.

Après quoi, le résultat sera proclamé, et nous livrerons nos têtes innocentes à la colère de 911 candidats et de leurs rugissantes familles.

Et encore le 912e sera-t-il tout à fait content ?

(*Le Temps*).

Petites Nouvelles et Publications légales

Répartitions.

Sont invités à se présenter de 9 à 11 et de 3 à 5 heures chez les syndics ci-après, pour retirer les mandats sur la caisse des consignations, afin de toucher les dividendes leur revenant, MM. les créanciers des faillites suivantes :

Société Carvalho et Faria, composée de Mme Dulce Nunès de Carvalho ayant demeuré à Paris rue George-Sand, 34, et actuellement sans domicile connu et de Oswaldo de Faria demeurant à Paris boulevard Pereire, 150, ladite Société ayant pour objet l'exploitation d'un *Etablissement de Projections Cinématographiques* situé à son siège, 37, avenue des Gobelins à Paris, 2° De Faria personnellement, M. Benoist, syndic, 48, rue Monsieur-le-Prince, un dividende de 40 0/0 première (N° 24702 du greffe).

Vente de Fonds

Deuxième publication

Suivant conventions, madame veuve Ricaut, née Gabrielle Varet, a vendu à M. Henri Pourrier l'*Etablissement de cinéma* connu sous le nom de : *Cinéma du Parc des Bruyères* qui lui appartient et qu'elle exploite aux Lilas (Seine), avenue Pasteur, 78 ; elle a, en outre, fait promesse de bail des lieux où est exploité ledit établissement.

Les parties font élection de domicile de droit au fonds vendu et au cabinet de M. Edmond Bellan, rue de Châteaudun, 39 bis, chargé de recevoir les oppositions, dans les dix jours de la présente publication.

Edmond BELLAN
39 bis, rue de Châteaudun,
Paris.

LA PLUS JOLIE ✠ LA PLUS VITE
LA PLUS ROBUSTE

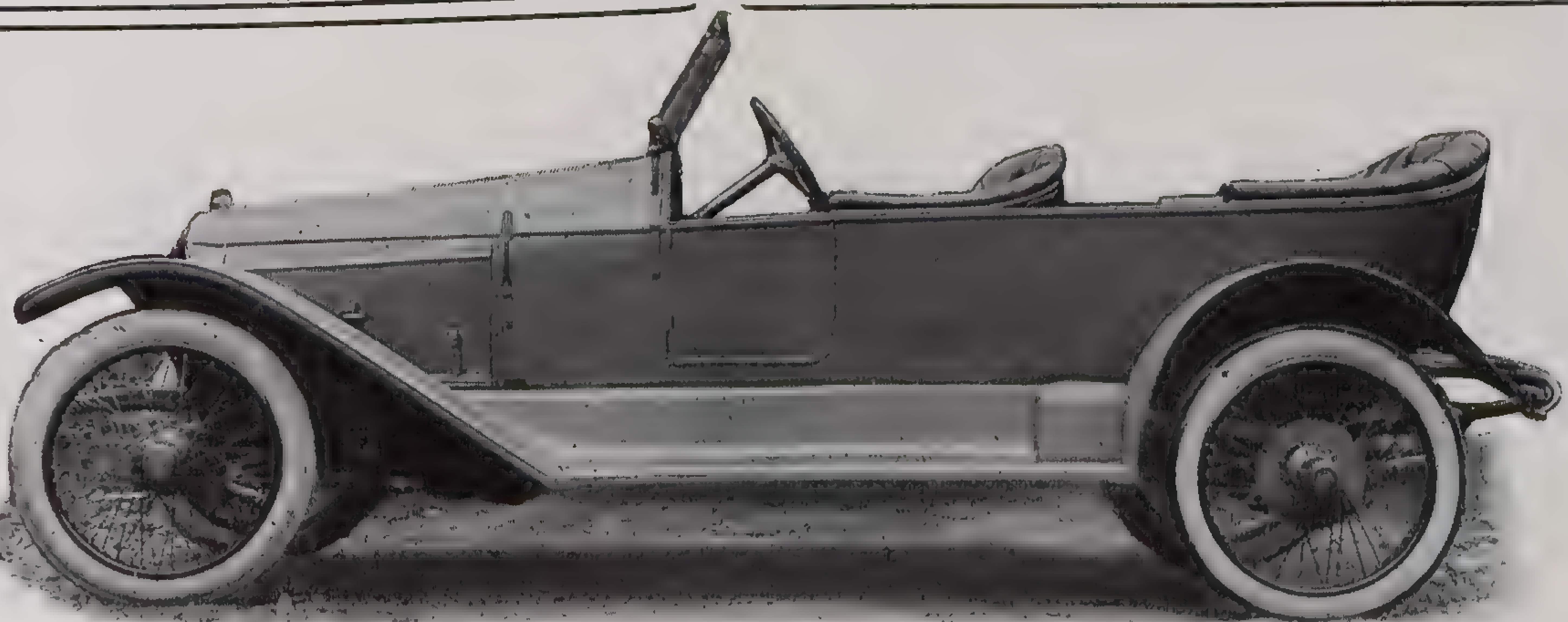
DES

Voitures Automobiles

LA

D. F. P.

◇ ◇ 10 HP ◇ ◇



Catalogue envoyé sur demande

DORIOT = FLANDRIN = PARANT

167-169, Boulevard Saint-Denis ✠ COURBEVOIE (Seine)

Cinématographie pratique

(Suite des Réponses au Questionnaire)

L'Arc Électrique

(Suite)

16. — *A quoi reconnaît-on que la tension aux bornes de l'arc est insuffisante ?*

Nos lecteurs savent déjà que la tension électrique ou différence de potentiel correspond à peu près à la *pression*, dans une canalisation d'eau, et que l'unité de tension s'appelle le *volt*. D'autre part, nous avons dit que la tension aux bornes d'un arc continu était d'environ 45 volts ; il s'ensuit par conséquent que toutes les sources donnant une différence de potentiel supérieure à 45 volts peuvent être utilisées en projection comme en cinématographie.

La tension se mesure industriellement à l'aide d'un *voltmètre* branché en dérivation sur le circuit principal.

A défaut d'un voltmètre, on reconnaît que la tension aux bornes de l'arc est insuffisante à l'instabilité de l'arc, à la vacillation de l'éclairage, ou qu'elle est trop grande, au *sifflement* caractéristique qui se produit.

17. — *Quelles sont les fonctions des manettes ou boutons d'une lampe à arc à réglage manuel ?*

Comme la plupart des appareils, les lampes à arc ont subi des perfectionnements considérables. Les modèles employés aujourd'hui dans toute installation sérieuse se ressentent de la collaboration de plus en plus étroite qui existe entre les opérateurs professionnels et les constructeurs ; sans être parfaits encore, ce que nous désirerions, on doit convenir que des progrès très sensibles ont été réalisés depuis deux ou trois ans. C'est ainsi que les mouvements ont été multipliés et que les boutons de fibrine, parfaitement isolés, assurent la position normale des charbons suivant le courant utilisé, comme aussi leur écartement et leur inclinaison, et enfin l'inclinaison de la lampe elle-même et son centrage en tous sens dans les différentes lanternes de projection.

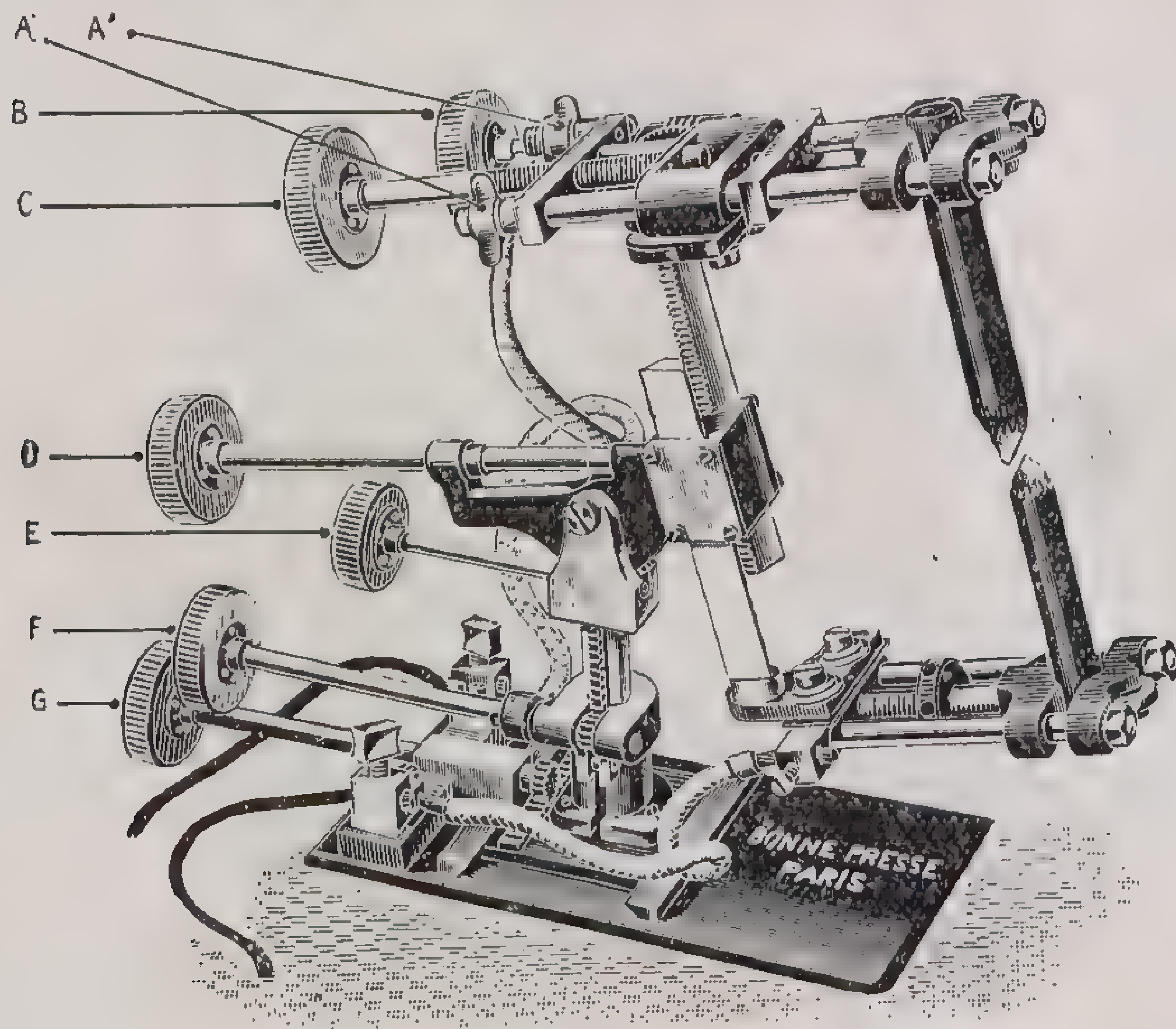


Fig. 1. — Lampe à arc à branches parallèles.

Prenant comme exemple la lampe à arc Bonne Presse du type 1914, 80 ampères, nous voyons qu'elle comporte 7 réglages différents ayant chacun son utilité pratique. Le bouton C fait avancer ou reculer le charbon supérieur : ce réglage est nécessaire si l'on veut que le cratère se forme exactement dans l'axe du condensateur ; le bouton B permet le centrage latéral du même charbon ; le bouton D commande la crémaillère qui règle l'écartement des charbons et par conséquent la longueur de l'arc ; le bouton E sert à incliner le mécanisme porte-charbons ; le bouton F permet le centrage en hauteur de la lampe à arc et son utilisation dans toutes les lanternes ; enfin, le bouton G est utile pour le centrage latéral de la lampe.

Quant aux vis à ailettes A et A', elles permettent le changement rapide des charbons.

Volontiers nous convenons qu'il manque à ces lampes l'automatisme ; cependant leur manœuvre est excessivement simple, et un bon opérateur s'y fait très rapidement. En ce qui nous concerne, nous devons ajouter qu'une pratique journalière de vingt années nous fait préférer la lampe à arc à charbons parallèles à tous les autres systèmes connus et décrits par nous, soit dans le *Fascinateur*, soit dans la *Théorie et la Pratique des projections*. Les lampes à incandescence, tant prônées en ce moment et que nous utilisons avec quelques succès pour la projection fixe, sont vraiment insuffisantes pour l'éclairage d'un cinématographe industriel.

18. — *Qu'est-ce qu'un rhéostat d'arc et quelle est son utilité ?*

Il a été répondu à cette question dans le *Fascinateur* d'avril 1913 ; nous prions nos lecteurs de vouloir bien s'y reporter, car nous ne reviendrons pas sur une infinité de détails.

Est-il besoin de rappeler que l'arc électrique fonctionne sous une différence de potentiel de 45 volts ?

Cela étant bien établi, posons cette simple question : Si, aux bornes d'une source d'électricité, il existe une différence de potentiel de 70 ou de 110 volts, peut-on relier directement les bornes de l'arc à celles de la source ?

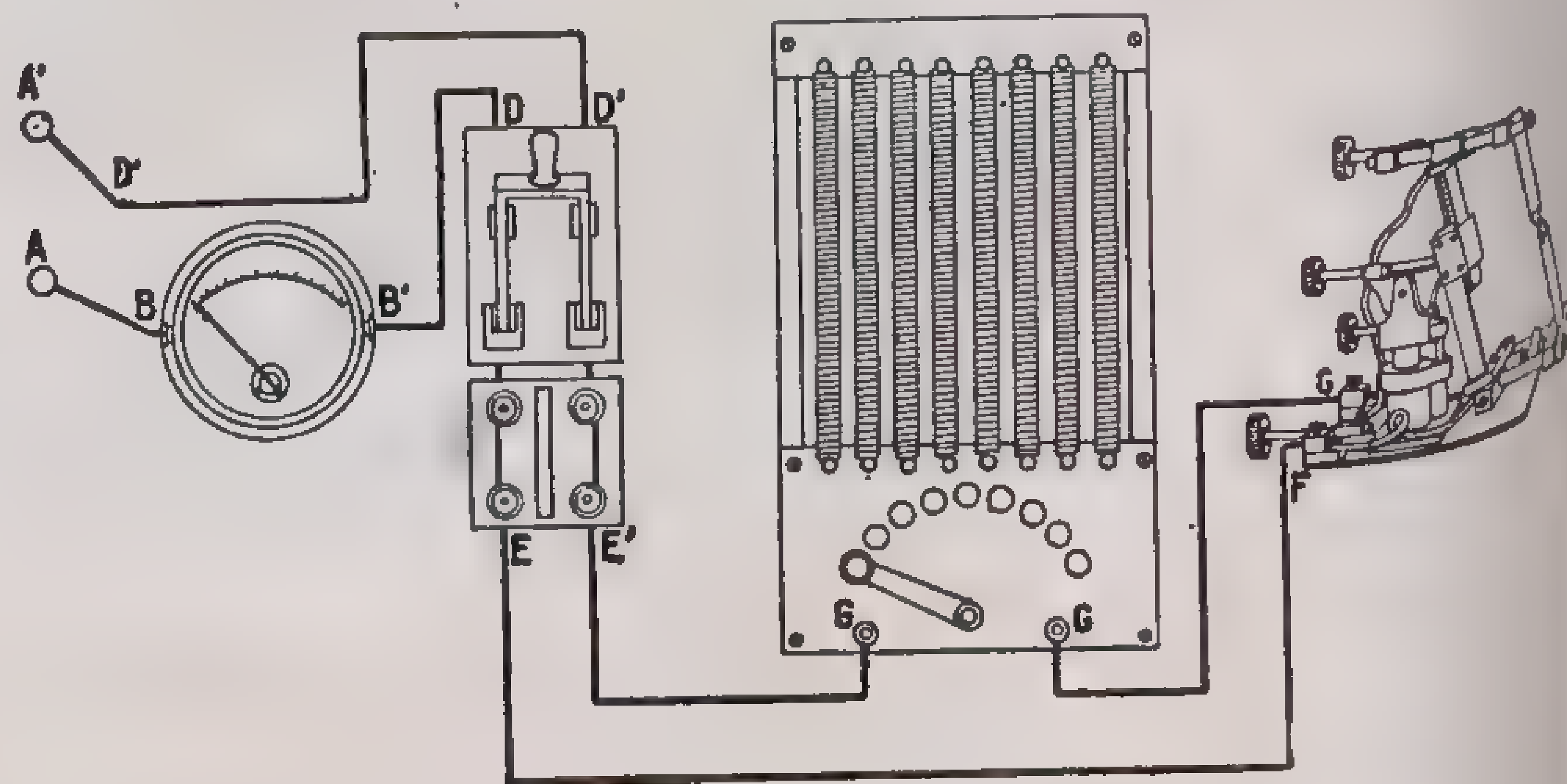


Fig. 2. — Installation ordinaire.

Non. Le rhéostat est indispensable pour éviter le court-circuit au moment du contact des deux charbons, qui aurait pour résultat de faire sauter les plombs, et, d'autre part, pour ramener la tension aux bornes de l'arc à 45 volts ; il est indispensable, disons-nous, de placer en série sur le circuit de l'arc une résistance variable que l'on appelle *rhéostat*.

Le montage à adopter est représenté par la figure schématique ci-dessus (fig. 2). Mais il est à remarquer

MONATFILM

Adr. Tél. : Filmonat-Paris — 35, Rue Bergère — PARIS — Téléphone : Bergère 47-77

En préparation :

MARIAGE de MINUIT

1200 mètres

W. SHAKESPEARE

1500 mètres

POUR

les Yeux Noirs de Suzanne

1200 mètres

L'Amour veille

1100 mètres

Quatre films sensationnels accompagnés d'une publicité sans précédent

que l'action du rhéostat est toujours la même, qu'il soit monté sur l'un ou l'autre pôle de la source. Le principal, c'est qu'il soit *monté en série* avec l'arc.

Pratiquement, on le voit, le rhéostat d'arc a pour objet d'absorber l'excédent de tension compris entre la différence de potentiel de la source et les 45 volts de l'arc ; de faire varier, en déplaçant la manette sur les plots, l'intensité du courant utilisé et d'éviter le court-circuit résultant de la mise en contact des charbons pour produire l'arc.

Le rhéostat généralement en usage dans les projections (fig. 3) se compose de : 1° une série de boudins ou spires disposés sur un ou plusieurs rangs et constitués par des fils métalliques dont on connaît le coefficient de résistance, car, tout corps, on le sait, a sa résistance propre ou *résistance spécifique* ou encore *résistivité,* ces fils étant enroulés en spirale pour tenir moins de place ; 2° un commutateur comprenant un certain nombre de touches ou plots correspondant à des boudins différents et disposés en arc de cercle sur une plaque isolante d'ardoise ou de marbre ; 3° un balai métallique, muni d'une poignée en matière non conductrice, tournant autour d'un axe et frottant sur les plots, établissant ainsi une liaison électrique mobile entre les différents plots et l'arc ; 4° un cadre métallique servant de support aux fils résistants et aux commutateurs.

Le coefficient de résistance ou résistivité étant donné par les fabricants des métaux employés, il est assez facile de déterminer les différentes valeurs de la résistance d'un rhéostat, mais le calcul complet de cet appareil, quoi qu'en disent certains auteurs, est assez long et quelque peu compliqué.

Il faut savoir, naturellement : 1° que la résistance d'un conducteur varie avec sa longueur, sa section et sa nature ; 2° que la section du fil employé doit être en rapport avec l'intensité du courant qui passe, c'est-à-dire avec l'*ampérage.*

Loi de Ohm. — Bien que nous ayons adopté comme principe de ne recourir que le moins possible aux données scientifiques, nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot de la loi fondamentale, base de la science électrique, qui s'appelle loi de Ohm, du nom du célèbre physicien allemand.

Dans tout circuit fermé, l'intensité du courant est égale à la différence de potentiel, divisée par la résistance totale du circuit. Algébriquement, cette loi s'énonce :

$$I = \frac{E}{R}$$

ce qui devient pour nous :

$$\text{intensité} = \frac{\text{différence de potentiel}}{\text{résistance}}$$

ou, en faisant usage des unités pratiques :

$$1 \text{ ampère} = \frac{1 \text{ volt}}{1 \text{ ohm}}$$

On peut encore en déduire :

$$R = E \text{ ou ohms} = \frac{\text{volts}}{\text{ampères}}$$

autrement dit : la résistance est le quotient de la division de la différence de potentiel par l'intensité.

Ou encore :

$$E = R\,I$$

c'est-à-dire, la différence de potentiel est égale au produit de la résistance du circuit par l'intensité du courant qui y circule.

Nous venons de parler des unités pratiques, déjà définies dans un précédent numéro ; nous les rappelons pour mémoire :

L'*ampère* (unité d'intensité), qu'on peut définir en disant qu'un courant d'un ampère dépose en une seconde environ 1 mg, 118 d'argent d'un sel de ce métal ; l'ampère vaut 0,10 d'unité C.G.S. ou théorique.

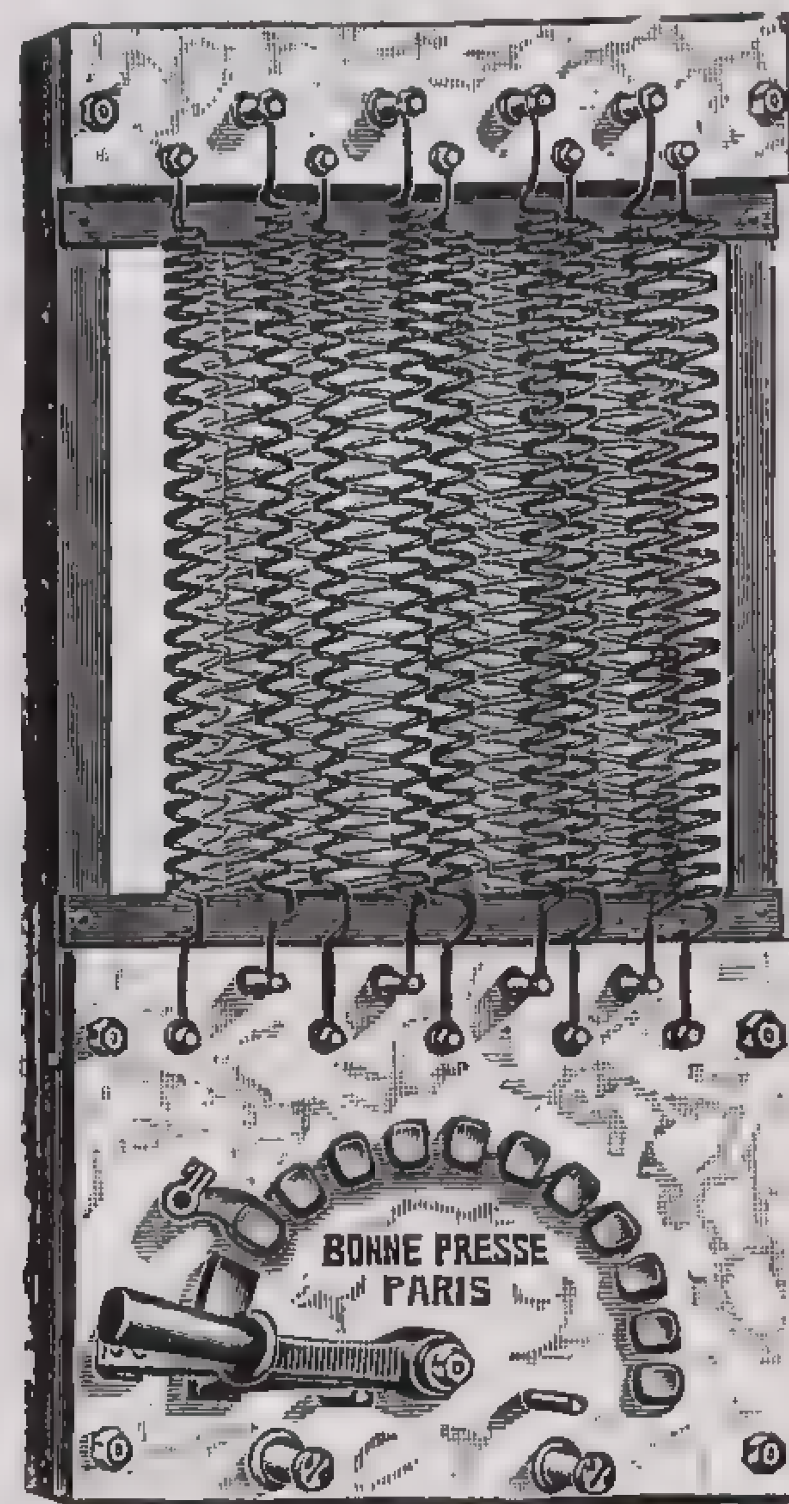


Fig. 3. — Rhéostat.

Le volt (unité de tension ou de force électro-motrice) peut se définir en disant que c'est la différence de potentiel pouvant soutenir un courant d'*un* ampère dans un conducteur dont la résistance est de *un* ohm. Le volt vaut 100 millions d'unités C. G. S. ou théoriques.

L'*ohm* (unité de résistance), qui peut s'évaluer physiquement en disant que c'est la résistance offerte à un courant invariable par une colonne de mercure de section constante de 1 millimètre carré à la température fixe de la glace fondante (0°) et d'une longueur de 106 cm, 3. L'ohm vaut 1 milliard d'unités C.G.S.

* * *

Les initiés, ceux qui ont suivi des cours d'électricité, trouveront ces définitions bien inutiles ; qu'importe, disons-nous, ce n'est pas pour eux que nous écrivons, nous voulons simplement rendre service à quelques-uns, aux modestes opérateurs qui n'ont pas la science infuse et auxquels on demande aujourd'hui de tout savoir.

Calcul d'un rhéostat. — Supposons donc que nous ayons à établir les grandes lignes d'un rhéostat d'arc devant supporter au maximum un courant de 50 ampères sous une différence de potentiel de 110 volts, les variations du courant devant être de 5 en 5 ampères, de 0 à 50 ampères :

Admettons que la différence de potentiel aux bornes de l'arc soit constante et égale à 45 volts. Le rhéostat devra donc absorber :

$$110 - 45 = 65 \text{ volts.}$$

Appliquons la loi d'ohm indiquée ci-dessus en faisant E = 65 et en donnant à I les valeurs suivantes : 50, 45, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5.

Le rhéostat devra donc avoir les résistances suivantes :

Entre la borne de droite et le premier plot (en tour

L'entraînement des Chevaux de Courses en France

Jugez de l'**intérêt** que peut offrir, dans les **pays** de **sport hippique,** un film **documentaire et sportif** tel que celui-ci :

Les **Grandes Écuries de Courses :** Ed. de Rothschild, Willy Carter, Prince Murat, etc.

Le célèbre champ d'entraînement des " Aigles ".

Les Canters et Galops de Courses.

Chantilly

Les Maîtres entraîneurs : J.-C. Watson, W. Pratt, Willy Carter, F.-C. Lynham, H. Count, etc.

Les fines cravaches : Mac Gee, Sharpe, J. Childs, Alec Carter, etc...

Les chevaux : La Farina, Listman, Isard II, Alerte VI, Golden Sirup, Baldaquin, etc...

LONGUEUR : 200 MÈTRES ENVIRON

Exclusivité pour le monde entier, moins la France

Jean MARIANI, 24, Rue de Bagnolet - PARIS-XXe



nant dans le sens inverse des aiguiles d'une montre) :

$$\frac{65}{50} = 1,3 \text{ ohm}$$

Entre la borne de droite et le deuxière plot :

$$\frac{65}{45} = 1,44 \text{ ohm}$$

Entre la borne de droite et le troisième plot :

$$\frac{65}{40} = 1,62$$

Et ainsi de suite, on aura :

$$\frac{65}{35} = 1,86 \text{ ohms} ; \quad \frac{65}{30} = 21,6 \text{ ohms} ; \quad \frac{65}{25} = 2,6 \text{ ohms};$$

$$\frac{65}{20} = 3,25 \text{ ohms} ; \quad \frac{65}{15} = 4,33 \text{ ohms} ;$$

$$\frac{65}{10} = 6,5 \text{ ohms} ; \quad \frac{65}{5} = 13 \text{ ohms.}$$

Le nombre des plots sur le commutateur sera égal à celui des résistances calculées ci-dessus, plus un plot mort jouant le rôle d'interrupteur. Il y aura donc 11 plots.

Les valeurs que nous venons de trouver représentent les résistances comprises entre la borne de droite et chacun des plots du commuteur. Voyons un peu quelles sont les résistances comprises entre deux plots successifs :

Entre la borne de droite et le premier plot, il y a 1,3 ohm.

Sur le deuxième plot, la résistance totale est de 1,44 ohm. Comme nous avons déjà 1,3 ohm, il suffira d'ajouter entre le premier et le deuxième plot : 1,44 — 1,3 = 0,14 ohm.

De même, entre le 2e et le 3e : 1,62 — 1,44 = 0,18 ohm.
— — le 3e et le 4e : 1,86 — 1,62 = 0,24 ohm.
— — le 4e et le 5e : 2,16 — 1,86 = 0,30 ohm.
— — le 5e et le 6e : 2,6 — 2,16 = 0,44 ohm.
— — le 6e et le 7e : 3,25 — 2,6 = 0,65 ohm.
— — le 7e et le 8e : 4,33 — 3,25 = 1,08 ohm.
— — le 8e et le 9e : 6,5 — 4,33 = 2,17 ohms.
— — le 9e et le 10e : 13 — 6,5 = 6,5 ohms.

Les alliages les plus employés pour la construction des rhéostats, sont : 1° le *ferro-nickel*, dont la résistance spécifique très variable dépend de la composition de l'alliage, est en moyenne de 0,783 ohm par mètre de longueur et millimètre carré de section ; 2° le *maillechort*, dont la résistance spécifique, également très variable, peut être prise égale à 0,3 ohm par mètre de longueur et millimètre carré de section.

Pour déterminer la section des fils placés entre deux plots consécutifs, il faut tenir compte de la plus forte intensité du courant qui les traverse. La pratique a montré que l'on peut admettre pour les types de rhéostats courants une intensité de 2 ampères par millimètre carré de ferro-nickel et 4 ampères par millimètre carré de maillechort, pour ne pas dépasser une température de 150°.

Adoptons, par exemple, du maillechort. Les différentes résistances calculées plus haut devraient avoir les sections suivantes :

Pour 50 amp.,	1re résistance :		$\frac{50}{4}$ = 12mm2,5	soit un fil de	40/10e de m/m
— 45	— 2e	—	$\frac{45}{4}$ = 11mm2,25	—	38/10e de m/m
— 40	— 3e	—	$\frac{40}{4}$ = 10mm2	—	36/10e de m/m
— 35	— 4e	—	$\frac{35}{4}$ = 8mm2,75	—	34/10e de m/m
— 30	— 5e	—	$\frac{30}{4}$ = 7mm2,5	—	31/10e de m/m
— 25	— 6e	—	$\frac{25}{4}$ = 6mm2,5	—	29/10e de m/m
— 20	— 7e	—	$\frac{20}{4}$ = 5mm2	—	26/10e de m/m
— 15	— 8e	—	$\frac{15}{4}$ = 3mm2,75	—	22/10e de m/m
— 10	— 9e	—	$\frac{10}{4}$ = 2mm2,5	—	18/10e de m/m
— 5	— 10e	—	$\frac{5}{4}$ = 1mm2,25	—	13/10e de m/m

Dans la pratique, on adopte trois ou quatre sections différentes, par exemple du 40/10 pour les quatre premières résistances, du 31/10 pour les quatre suivantes et du 18/10 pour les deux dernières.

Connaissant ainsi la section des fils constituant les résistances, on peut déterminer la longueur à donner à ces fils en se servant des résistances kilométriques données par le fabricant. Par exemple pour la première résistance de 1,3 ohm, nous avons du 40/10 et le fabricant donne une valeur kilométrique de 24,66 ohms, la longueur du fil à utiliser sera de :

$$\frac{1.000 \times 1,3}{24,66} = 52^{m},7 \text{ environ}$$

On procéderait de même pour les autres.

Là s'arrêtent les calculs électriques proprement dits. La deuxième partie est beaucoup plus compliquée et se rapporte à la disposition générale du rhéostat : nombre de boudins, nombre de spires par boudins, diamètre des boudins, longueur des boudins, intervalle laissé entre deux spires, intervalle entre deux boudins, etc., toutes dimensions et valeurs essentiellement variables, demandant un certain nombre de tâtonnements. Nous ne procéderons pas à ces calculs, sans intérêt d'ailleurs. Nous pensons avoir donné les éléments nécessaires permettant de prédéterminer les grandes lignes d'un rhéostat ou de vérifier à la livraison si un rhéostat répond aux conditions de fonctionnement auxquelles il doit être soumis ; le reste relève de la science des ingénieurs électriciens et des spécialistes.

Conseils pratiques. — Nous terminerons cette étude en donnant quelques conseils pratiques :

1° Placer autant que possible le rhéostat verticalement, afin d'avoir une meilleure ventilation des boudins et pour éviter que, sous l'action de la chaleur, les boudins, en se dilatant, ne viennent en contact les uns avec les autres ;

2° Installer les rhéostats loin des tentures ou boiseries pour éviter tout risque d'incendie, étant donné la grande quantité de chaleur dégagée ;

3° Pour protéger le personnel contre tout contact avec les fils résistants, faire recouvrir les boudins d'une toile métallique très ajourée, afin d'éviter une diminution de la ventilation.

19. — *A quoi reconnaît-on qu'un rhéostat est surchargé ?*

On reconnaît qu'un rhéostat est surchargé, c'est-à-dire que la section du fil employé ne correspond pas à l'intensité du courant qui doit passer, lorsque sa température s'élève et que les fils arrivent à rougir.

Exemple : Considérons un rhéostat normalement établi pour un courant de 110 volts et une intensité de 25 ampères. Si nous déplaçons la manette de gauche à droite en l'arrêtant sur les plots, l'intensité varie et l'aiguille de l'ampère-mètre monte graduellement de 8 à 25 ampères, suivant une température normale qui peut aller jusqu'à 150 degrés.

Mais admettons qu'au lieu d'une tension d'alimentation de 110 volts, nous fassions passer dans ce rhéostat, un courant produit par une différence de potentiel de 150 volts, les spires extrêmes s'échaufferont considérablement jusqu'à devenir rouge sombre. Cet inconvénient est évité par l'adjonction d'une *résistance additionnelle.*

20. — *Qu'est-ce qu'une résistance additionnelle ?*

D'une façon générale, on donne le nom de *résistance additionnelle* à un second rhéostat accouplé en série,

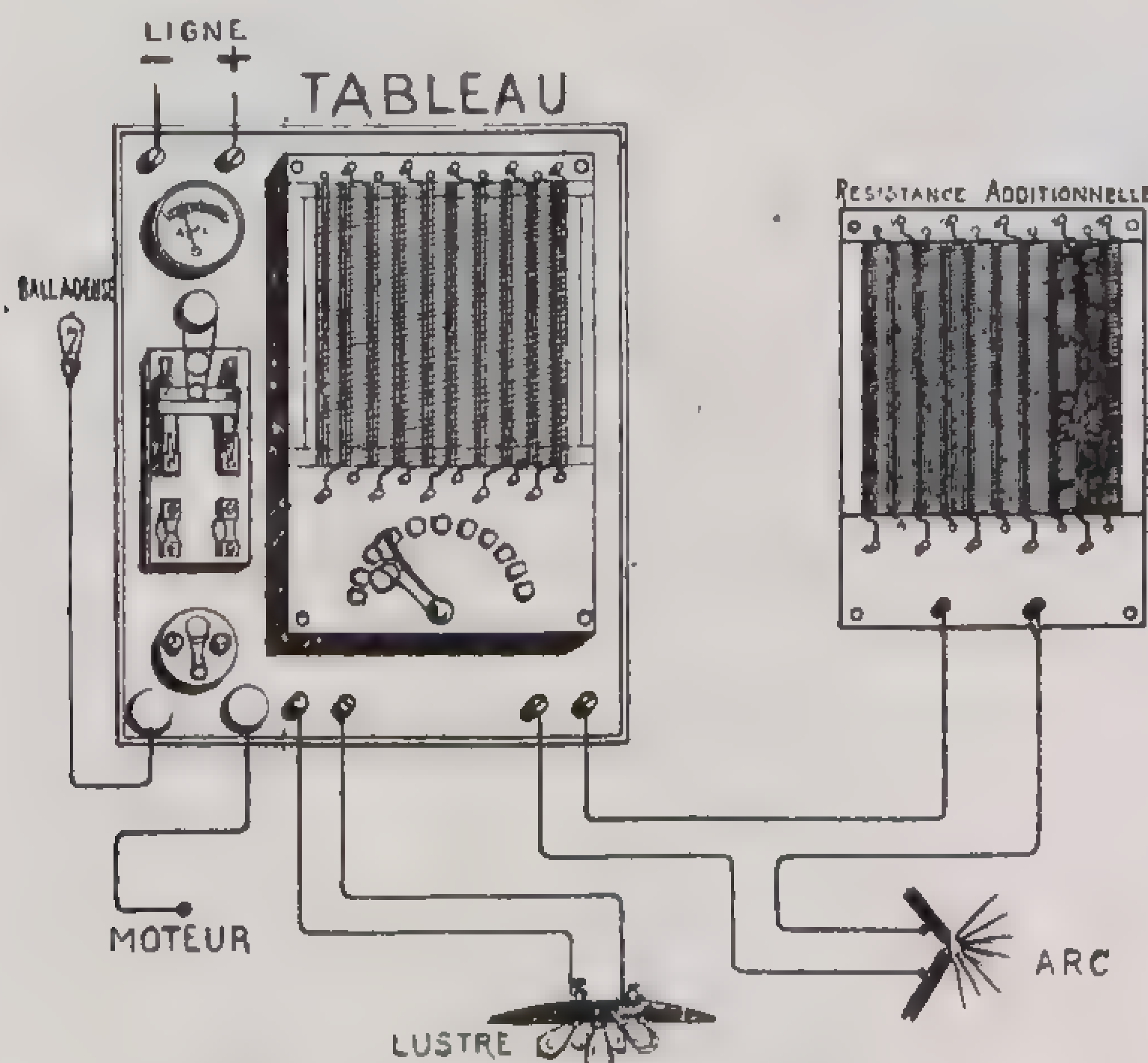


Fig. 4. — Résistance additionnelle.

c'est-à-dire mis à la suite, au rhéostat du tableau de distribution, pour en augmenter la résistance.

Exemple : Un opérateur possède une installation électrique pour un courant de 110 volts. Pour une raison ou pour une autre, il est obligé d'utiliser un courant de 150 ou de 220 volts ; mettra-t-il son matériel au rancart ?

Non, il aura recours à une *résistance additionnelle* spécialement calculée pour le courant maximum utilisé.

S'il s'agit d'un courant de 150 volts, il faut installer la résistance additionnelle en reliant la borne de gauche de cette dernière au tableau de 110 volts par la borne de droite ou borne de sortie qui s'en va à l'arc, et celle du milieu aux deux bornes du rhéostat, ainsi que le montre la figure ci-dessus.

Lorsqu'il s'agit d'un courant de 220 volts, il faut relier les deux bornes du tableau aux deux bornes extrêmes de la résistance additionnelle, celle de droite et celle de gauche, en laissant libre celle du milieu.

Enfin, si l'on se trouve en présence d'un courant de 550 volts et que les moyens ordinaires que l'on possède se trouvent insuffisants, l'on a recours aux moyens de fortune : en voici un qui réussit parfaitement.

On prend un baquet rempli d'eau et l'on y fait passer l'un des fils que l'on a eu soin de dénuder sur une longueur suffisante et de munir à chacune de ses extrémités d'une plaque de fer, de zinc ou de cuivre, ou encore de charbon de cornue comme le montre la figure ci-dessous. Il faut avoir soin de rendre l'eau conductrice en y jetant un kilogramme environ de sel marin ; on peut encore utiliser le carbonate de soude ou l'acide sulfurique ; mais ces produits ont l'inconvénient d'oxyder le métal qui est précipité dans le baquet. L'on rapproche ou l'on écarte les plaques ou électrodes selon la résistance que l'on veut obtenir, en tenant compte que plus la distance est grande, plus forte est la résistance opposée par le liquide et inversement.

On se rend compte que la tension suffisante est obtenue quand l'arc a cessé de siffler et que le rhéostat a repris sa température normale.

Ce rhéostat à liquide peut être établi sans frais ; mais il a l'inconvénient d'être peu maniable et de ne pouvoir se placer qu'en des endroits où les éclaboussures d'eau acidulée ne sont pas des risques de dommages.

Ainsi, avec le rhéostat à résistances métalliques, il suffit de l'abandonner en fin de saison et il est toujours prêt à être utilisé à nouveau ; le rhéostat à liquide, demeuré sans emploi pendant un certain temps, voit la partie aqueuse de son liquide s'évaporer et l'acidité augmenter. Il est donc indispensable, avec ces appareils, de vérifier leur degré d'acidité, à l'aide d'un aéromètre, non seulement quand ils sont restés longtemps au repos, mais aussi quand ils ont fonctionné suffisamment pour avoir amené l'évaporation.

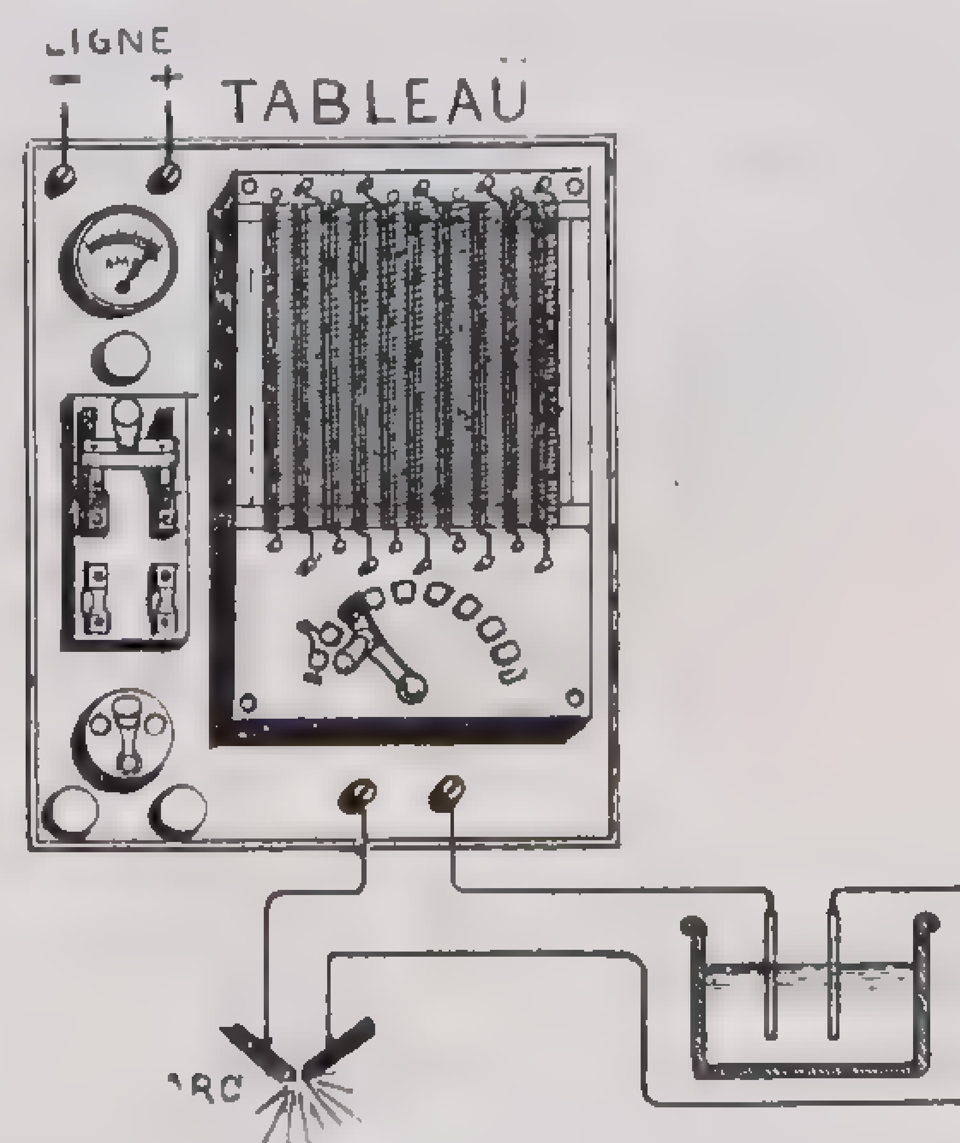


Fig. 5. — Résistance liquide.

G.-M. Coissac.

Un Document

Nous détachons du Catalogue des Établissements GAUMONT une demande de Devis qui nous semble très habilement conçue et que nous reproduisons à titre documentaire en la signalant aux futurs Directeurs de Cinémas.



DEMANDE DE DEVIS

A remplir très lisiblement et à envoyer sous enveloppe affranchie

Le ....

Nom et Prénoms .... *Adresse* ....

Profession .... *Département* ....

L'INSTALLATION DEVRA FONCTIONNER .... jours par semaine, et .... heures par jour.

Genre de projecteur désiré
- Sur tablette à glissières*.
- Sur table démontable métallique*.
- avec* / sans* — entraînement électrique.

Salle de Projection........
- Longueur totale ....
- Largeur au niveau de l'écran ....
- Hauteur au niveau de l'écran ....
- Distance exacte de l'appareil projecteur à l'écran ....

ÉCLAIRAGE

Si vous disposez de l'électricité, remplir le questionnaire ci-dessous

Le courant est.......... Continu* / Alternatif* — Tension en volts .... Intensité disponible en ampères ....

Si le courant est alternatif
- Monophasé* — Nombre de périodes ....
- Triphasé*
  - Tension en volts entre phases ....
  - Tension en volts entre phases et neutre ....
  - Nombre d'ampères disponibles sur chaque phase ....
  - Nombre » » entre phase et neutre ....
  - Nombre de périodes ....

* OBSERVATIONS : *Rayer les mots inutiles.*
La présente demande est faite à titre de simple renseignement, sans aucun engagement de la part du demandeur.

" Le Courrier " à Villefranche-s.-Saône

De notre Correspondant particulier :

Mettant à profit les belles journées d'été qui se manifestent en ce moment, le directeur du Royal Cinéma a pris ses dispositions pour installer son spectacle en plein air.

Les nombreux habitués qui se pressaient à la représentation de dimanche soir ont été agréablement surpris en prenant possession de leurs places dans un décor de verdure où règne la plus délicieuse fraîcheur.

Les séances, qui vont suivre, se donneront également en plein air toutes les fois que le temps le permettra. Espérons que ce beau temps continuera pour le grand bien de notre région Beaujolaise, et le soir, en prenant l'air, tout le monde pourra passer une gaie soirée.

Au programme, *Circuit Automobile Club de Lyon*. Bientôt *Fantômas faux Magistrat*.

La série des beaux programmes se continue toujours malgré la chaleur.

Nos lecteurs seraient fort aimables de mentionner « Le Courrier Cinématographique », chaque fois qu'ils font une commande à la suite d'une annonce publiée dans notre Journal. C'est le meilleur moyen de justifier la confiance des annonciers du « Courrier » et nous comptons pour cela sur la collaboration de tous nos lecteurs. D'avance, à tous, nous leur disons merci.

CHRONIQUE ITALIENNE

De notre Correspondant particulier :

Dans une de mes dernières chroniques, je vous ai fait connaître les résultats du référendum de notre brillant confrère napolitain, *Film*.

Il s'agissait de savoir quelle était la meilleure artiste du Cinéma. Le public répondit en donnant le même nombre de voix à la Bertini et à la Borelli, et donnant la troisième place à Maria Carmi.

Maintenant, le même journal vient de clore son deuxième référendum.

Cette fois, il s'agissait de savoir quelle était — au goût du public — la plus belle artiste italienne du Ciné.

Voici les résultats de cette votation :

Hesperia	127 voix
Maria Almirante Manzini	127 —
Paola Monti	111 —
Francesca Bertini	104 —
G. Terribili Gonzalez	95 —
Olga Benetti	83 —

Mais, la gracieuse Lida Borelli ne tient que la neuvième place avec 59 voix.

L'Almirante Manzini qui — avec Hesperia — jouit de l'auréole d'être la « plus belle artiste italienne », n'est connue du grand public que depuis sa création de Sofonisba dans *Cabiria*, le dernier grand film de l'Itala.

En effet, toutes les voix qui se sont réunies sous son nom ne proviennent que des grandes villes où a été projeté *Cabiria*.

Il est donc à présumer que si ce référendum avait eu lieu l'année prochaine, de façon que l'Almirante ait été

Les Petites IRVIN

tournent actuellement une bande dont le succès sera considérable.

Le scénario en a été spécialement écrit par le maître :
Henry de BRISAY

Ce film prend titre dès aujourd'hui :

Le Commandant de la CROQUIGNOLE

ÉMOTIONS
FRISSONS
LARMES
SOURIRES

tout y est !... *Et ce sera encore un formidable succès pour les impressionnantes petites artistes du*

RAVISSANT - FILM

46, Rue du Rocher, PARIS

connue du public autant qu'il connaît, les autres étoiles du Cinéma, elle aurait dépassé — et de beaucoup — toutes les autres étoiles du film.

Allons, on voit que l'Itala n'a rien négligé pour son chef-d'œuvre.

Nous ferons constater, en passant, que la Bertini — qui se place bonne troisième en ce concours — mais qui s'était placée première dans celui où il fallait choisir sur les mérites artistiques, peut être considérée, à bon droit, comme la plus célèbre et une des plus belles artistes de l'Art cinématographique italien.

* * *

On dit avec insistance — et moi je vous donne la nouvelle sous toutes réserves — que la « Cinès » en a déjà plus qu'assez de l'exploitation pour son compte des divers grands théâtres qu'elle avait loués dans presque toutes les grandes villes italiennes.

Maintenant, c'est le tour de l'Apollo, de Rome, qu'elle vient de rendre à son propriétaire, en lui payant une très forte indemnité.

On pourrait en dire long là-dessus, mais, tout de même, si chacun se tenait à sa place et s'occupait exclusivement de son travail, sans empiéter sur celui d'autrui, les choses, toutes les choses iraient peut être beaucoup mieux

La Cinès fait de l'édition : elle fait la location ; elle voulait faire de l'exploitation. Qui trop embrasse, mal étreint.

Vous me direz qu'elle n'est pas la seule. En France, il y a aussi plusieurs grandes maisons qui font de même.

C'est vrai ! mais, qui dit que nos maisons sont satisfaites de cette exploitation. Et puis une vérité dans un pays est souvent une erreur dans l'autre.

* * *

Dans ma dernière chronique, je vous annonçais que l'élément cinématographique de Turin était sur la brèche pour assurer l'élection au siège de député de l'avocat Giuseppe Bevione, un ami sincère et fidèle du Ciné.

Nos confrères n'ont pas perdu leur temps. L'avocat Bevione vient d'être élu à une écrasante majorité.

Voici le deuxième porte-parole de notre commerce et de notre industrie que nous avons à la Chambre.

Nous espérons qu'on ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

En tout cas le député Pederzoni et le nouveau député de Turin sauront défendre à la tribune de l'Assemblée Législative, les intérêts de notre florissante corporation.

* * *

Décidément la « Savoïa-Film » n'a pas de chance avec ses procès. En voilà encore un qu'elle vient de perdre.

Il s'agissait, cette fois, du renvoi d'une de ses artistes : Mlle Tina Bovini. Le tribunal a donné tort à la « Savoïa » et l'a condamnée à payer à l'artiste renvoyée une forte indemnité.

* * *

La *Isis* de Gênes a vécu. Mais, par contre, on parle beaucoup d'une nouvelle maison qui se fonderait sous peu avec un très grand capital.

Je vous en parlerai dans mes prochaines chroniques, lorsque je serai en mesure d'avoir des renseignements précis, car, ici, il paraît que l'on ne pourrait faire rien de bien sans s'envelopper dans le plus profond mystère.

* * *

L'« Etna-Film » a pris l'exclusivité pour filmer le bel ouvrage de notre grand écrivain Paul Mantegazza : *Un jour à Madère*. Une troupe spéciale partira sous peu pour tourner à Madère même.

Cela présentera donc un cachet tout à fait spécial, et bien typique.

Nous en reparlerons.

* * *

La coopérative génoise E. Testa et Cie a présenté son nouveau film *Les Hommes Noirs*. L'œuvre très intéressante, la mise en scène excellente et la photo impeccable feront faire à cette production le tour du monde.

* * *

On continue sans relâche au « Salon Marguerite », de Naples, la présentation du premier film de la « Morgana » : *Le Capitaine Blanco*.

Le public a pris un véritable engoûment pour ce beau film et pour l'art vraiment surhumain du protagoniste Giovanni Grasso.

Voici quinze jours que le « Salon Marguerite » refuse du monde à chaque représentation, à de telles enseignes que l'heureux propriétaire de cette salle a déjà signé un nouvel engagement de location pour ce beau film pour le mois de septembre prochain.

Et, du moment que je parle de Grasso et de la Morgana, je dois ajouter que le prochain film *Perdus dans l'ombre*, sera — selon les on dit — encore supérieur au *Capitaine Blanco*.

Les artistes se sont tous surpassés. A côté de Grasso l'on trouvera l'incomparable Maria Carmi.

La mise en scène de l'auteur — Nino Martiglio — sera un chef-d'œuvre inimitable. De la photo je ne dirai qu'une seule chose : c'est le chevalier Roberto Danesi en personne qui s'en est occupé.

* * *

La Photo-Drama débutera incessamment avec un ouvrage absolument sensationnel et qui, sûrement, représentera la manifestation la plus moderne et la plus complète de la cinématographie contemporaine.

Le *Méphistophélès*, avec la musique synchronisée de Arrigo Boïto, sera une de ces manifestations artistiques qui jalonneront d'un phare lumineux le nouveau chemin de l'art du cinéma.

* * *

Tout le monde sait que la Cinès avait confié à l'illustre maître Mascagni la partition musicale d'un film à grand succès, tourné par Lyda Borelli avant son départ pour l'Amérique.

Ce film, qui vient d'être terminé, porte pour titre *Rapsodie Satanique*.

Quelques privilégiés — intimes du grand compositeur — admis à entendre quelques fragments de cette partition, en disent merveilles.

Il s'agirait, en effet, non seulement d'une musique divine, d'une forme et d'une technique merveilleuse, mais en même temps très facile à être comprise et goûtée par tous les publics de tous les pays. Et — ce qui est très important en cinématographie — elle serait très facilement réductible pour n'importe quel petit nombre d'exécutants.

Je crois que cette dernière qualité fera la joie de la plus grande partie de nos directeurs de salles, qui pourront donner une véritable œuvre d'art sans pour cela être obligés d'engager des dépenses par trop supérieures à leurs moyens.

Vous verrez que cet exemple sera suivi.

Emile Arnold.

L'affaire la plus considérable a besoin de la publicité la plus étendue.

CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre Correspondant particulier :

La lutte engagée par les Editeurs, Loueurs et Directeurs de Cinémas allemands contre la Préfecture de Police de Berlin, dans le but de combattre *la taxe*, démésurément élevée à percevoir pour la *Censure des Films*, continue et ne semble guère sur le point d'amener la paix ou même un armistice. Les Editeurs ont retiré près de 6.000 mètres de films qui avaient été déposés avant le 1er juillet, c'est-à-dire avant la date de la promulgation de l'ordonnance préfectorale, et qui, par conséquent, auraient dû rester exempts de la nouvelle taxe, la Préfecture de Police, avant d'accorder à ces bandes ce « traitement de faveur » ayant exigé des Editeurs respectifs une déclaration aux termes de laquelle ils s'engageaient à accepter la nouvelle taxe.

Les grands quotidiens de la capitale de l'Empire publient, chaque jour, de longs commentaires sur les différentes phases de la « guerre du film », commentaires qui, pour la plupart, prennent nettement parti pour les cinématographistes, créant ainsi dans l'opinion publique un courant favorable à leurs revendications ; ceci a une importance capitale, car cette « guerre », quelle qu'en soit l'issue, ne fera qu'accroître l'intérêt que le Berlinois a, de tout temps, porté à tout ce qui touche à son « Kientopp ».

On sait que l'Union des Editeurs, Loueurs et Directeurs de Cinémas a adressé au Ministre de l'Intérieur une pétition qui a été publiée, ces jours-ci, *in extenso*, et dont nous détachons les passages suivants : « Pour faire bien comprendre l'impossibilité dans laquelle se trouvent les fabricants de payer les nouvelles taxes, nous nous permettrons de faire remarquer à Votre Excellence que *certaines maisons auraient à verser jusqu'à 180.000 marks*, et que les recettes réalisées par cet « impôt de censure » se monteraient à plus d'un million de marks. Une industrie qui, tout en disposant d'un fonds de plusieurs centaines de millions de marks, a travaillé, l'année dernière, à peu près sans aucun bénéfice, ne saurait prendre sur elle une taxe pareille. Ce dont nous nous plaignons avant tout, c'est que, *quinze jours avant l'application de l'ordonnance, pas un des Editeurs n'en ait eu connaissance*, ce qui prouve à satiété l'insouciance avec laquelle elle a été élaborée. L'industrie cinématographique est toute disposée à prendre sur elle les frais occasionnés par l'exercice de la Censure — bien que ces frais soient largement couverts par les impositions que nous payons — mais elle se refuse à payer davantage. »

* * *

Le journal *Pathé-Woche* (ce qui signifie Semaine Pathé), feuille hebdomadaire éditée par la maison Pathé Frères et Cie, Berlin, dans le but de donner le compte rendu des nouvelles bandes sorties, paraît, depuis la semaine dernière, considérablement agrandi et sous une forme nouvelle. Dans la préface, la rédaction de *Pathé-Woche*, énonçant son nouveau programme, dit en substance : « Nous ne nous contenterons pas, désormais, d'énumérer et d'analyser les nouveaux films de la maison Pathé, mais nous prendrons nettement position dans toutes les questions qui touchent à l'industrie cinématographique, sans, pour cela, entrer dans des polémiques inutiles qui, loin de profiter à la cause commune, ne font que jeter de la discorde dans les rangs des représentants de l'industrie du film. Les événements des semaines dernières ont prouvé,

une fois de plus, la nécessité d'une entente étroite entre tous les intéressés. La maison Pathé Frères et Cie, en adhérant à l'Union cinématographique, qui, groupant les éditeurs, les loueurs et les exploitants, est appelée à défendre leurs droits contre les exigences des autorités, a manifesté sa ferme intention de se joindre aux revendications de l'industrie cinématographique allemande et a prouvé qu'elle sait prendre position, au moment décisif ». Les cinématographistes allemands, dans leur lutte actuelle, sauront, certes, apprécier ce nouveau concours qui leur vient au moment du danger.

* * *

L'*Illustrirte Zeitung* de Leipzig, dont l'influence et l'importance en Allemagne peuvent être comparées à celles de l'*Illustration* en France, fera paraître, le 10 septembre, un numéro spécial consacré entièrement à la cinématographie. Ce numéro, auquel les plus grandes maisons d'édition et les fabricants d'appareils cinématographiques portent un très vif intérêt, aura pour but d'amener un changement dans la manière de juger l'art et l'industrie cinématographiques. Des articles spéciaux traiteront les questions du « Cinéma et ses missions civilisatrices », « Le Cinéma, de ses origines jusqu'à nos jours », « L'art du film et ses interprètes », « Le Cinéma dans la science et à l'école », L'industrie du film », « La jurisprudence cinématographique, etc. ».

* * *

La censure berlinoise avait interdit, il y a quelque temps, un film dans lequel un médecin, pour satisfaire les caprices d'une demi-mondaine, dont il est épris, contracte des dettes, puis, afin de se procurer l'argent nécessaire, fait subir à une dame riche, victime d'un accident, une opération parfaitement inutile; la malade meurt des suites de l'opération, et le médecin, pris de remords, se suicide. L'éditeur du film ayant interjeté appel, la Cour suprême a eu à se prononcer. Elle a confirmé le jugement de la première instance, estimant que le film incriminé était injurieux pour toute la corporation des médecins. Si dorénavant, dès l'apparition sur l'écran d'un banquier véreux ou d'un officier traître, le Syndicat des Banquiers s'indigne ou tout le corps d'officiers demande l'interdiction de la bande en question, le métier d'auteur de scénarios sera, en Allemagne, rudement difficile! Certes, la bande qui traite un sujet aussi scabreux, est loin d'être un chef-d'œuvre de bon goût et de modération, mais ne pourrait-on pas laisser aux directeurs de Cinémas et au public, le soin d'écarter et de refuser des films dépassant une certaine limite?

* * *

Le film *L'Affaire de Mme X*, qui — je l'ai déjà annoncé dans un précédent numéro du *Courrier Cinématographique* — avait été désigné, pour faire recette, comme une *reconstitution de l'affaire Caillaux*, a vu, il y a quelques jours, au Marmorhaus de Berlin, le feu de l'écran. Voici, en quelques mots, le compte-rendu du film : Un jeune avocat du barreau parisien brigue un siège à la Chambre des Députés et arrive à se faire élire grâce à un don généreux (50.000 fr.) d'une grande demi-mondaine qui l'aime. Plus tard, voulant se marier avec une jeune fille de bonne famille, il rend à son ex-maîtresse ses 50.000 francs. Contre reçu, s'il vous plaît. Mais cet avocat sage et circonspect — ne croyez pas qu'il s'appelle Caillaux, ce serait indiscret : il se nomme... Caraux — a un rival irréductible, journaliste infâme qui engage la demi-mondaine à voler à son ancien ami la quittance qu'elle lui a donnée. Le vol réussit, et peu de jours après une « feuille à sensations » reproche à Caraux d'être entré au Parlement grâce à l'argent d'une cocotte et, ce qui est pire, de ne lui avoir même jamais remboursé la somme avancée. Et voilà que la jeune femme du député attaqué entre en scène; décidée à se procurer le document volé, elle se rend chez le journaliste qu'elle soupçonne — ô flair de femme amoureuse ! — d'être l'instigateur du vol et de la campagne de presse, le somme de lui restituer la quittance, se heurte aux sarcasmes du misérable et le tue à coups de revolver. — Et l'histoire finit là. Il n'est que temps!

* * *

Une fois de plus, un tribunal allemand a eu à départager deux maisons d'éditions qui s'étaient jetées en même temps — ou presque — sur le même sujet et annonçaient des films portant le même titre. La « Vitascope », société à responsabilité limitée, Berlin, avait fait savoir, par la voie de la presse cinématographique, qu'elle avait acquis le droit de porter sur l'écran le roman *Le Tunnel*, de Bernhard Kellermann, une des œuvres les plus profondes de ce romancier qui tient une place notable dans la littérature allemande contemporaine. Et, très peu de temps



après, l'« Imperator Film Co », Berlin, commença, elle aussi, une publicité intense pour un film *Le Tunnel*. La « Vitascope » porta plainte, mais elle n'a obtenu que partiellement gain de cause. Le Tribunal, tout en reconnaissant qu'elle avait apporté la preuve de ce qu'elle possédait le droit exclusif de tourner le roman de Kellermann et qu'elle avait déjà commencé la mise en scène de cette bande lorsque la défenderesse annonça son film, s'est cependant refusé à interdire à cette dernière l'emploi du même titre; il s'est borné à ordonner à l'Imperator Film Co d'indiquer partout, dans les annonces aussi bien que sur les affiches, le nom de l'auteur du scénario, afin de ne créer aucune équivoque. La défenderesse s'est conformée à ce jugement, car elle fait suivre le titre *Le Tunnel* du nom de Kurt Matull, régisseur.

*
* *

La « Schwedische Biograf Films Co » a établi à Berlin une succursale qui a été portée sur le registre de commerce sous la forme d'une Société à responsabilité limitée, disposant d'un fonds de 20.000 marks (25.000 fr.) et s'occupant de la vente et de la location de films et d'appareils cinématographiques.

Fr. Bondy.



CHRONIQUE ESPAGNOLE

De notre Correspondant particulier :

Si nos confrères espagnols n'ont pas grand'chose à dire dans leurs revues, à cause surtout de cette inexorable canicule de juillet, au moins, ici, à Barcelone, les numéros de cette semaine sont farcis des comptes rendus des deux grands banquets, qu'avec un faste tout à fait spécial, a offert à ses amis et à la presse cinématographique Jésus y Artigas, un des deux associés de la Maison Santos y Artigas de la Habana (île de Cuba).

Arte y Cinematografia leur consacre quatre pages et publie cinq photos.

C'est bien malheureux que les « *Jésus Artigas* » ne soient pas bien nombreux.

Dommage, car ils savent bien faire les choses.

A titre de curiosité je vous transmets le menu d'un de ces diners et vous comprendrez alors pourquoi la direction de *Arte y Cinematografia* lui consacre *Deux cent soixante-douze lignes !...*

Voici ce menu :

Potage Saint-Germain
Noisette de pré-salé prince Orloff
Suprême de sole Joinville
Tournedos mignon Mercédès
Haricots verts au jambon
Poularde rôtie de Bayonne
Glace Vatican
Pêches Melba
Pâtisserie
Café double et Liqueurs
Vins
Rouge, Marquis de Riscal
Diamante
Champagne Chandon, Cuve Royale, frappé
Havanes

Inutile de vous dire que ce menu est signé par un français : *Pince*, le grand restaurateur de la calle Fernando, le Marguery de Barcelone.

*
* *

La nouvelle maison d'édition italienne « *Napoli-Film* » sera représentée en Espagne par la « *Central-Cinematografica* » de Barcelone.

*
* *

M. Eduardo Sola, gérant de notre confrère barcelonais « *El Mundo Cinematografico* » quitte définitivement la presse pour diriger la filiale de la Société « *Eclair* » qu'on a inauguré le 15 juillet à la Rambla de Cataluna, numéro 23.

*
* *

On parle déjà beaucoup à Barcelone de la grande Exposition Internationale des Industries Electriques, qui se tiendra dans la capitale de la Catalogne du mois de mai au mois d'octobre de 1917.

Moi qui connais pour plusieurs années de séjour cette belle ville de la Méditerranée ; qui connais ses habitants ; qui connais leurs hautes aspirations ; qui connais les mœurs et les qualités inappréciables de cette élite du peuple espagnol, je prévois dès à présent toute l'importance qu'aura cette manifestation.

Je commencerai par vous dire que le gouvernement a déjà voté pour ce grand tournoi la somme assez rondelette de *dix millions*.

Si je parle, avec tant d'avance, de cet événement, c'est que la cinématographie y sera très largement représentée.

Je tiendrai les lecteurs du *Courrier* au courant de tout ce qui se prépare à cet effet, car il est à souhaiter que l'industrie française y tienne la place à laquelle elle a droit.

El Catalan.

Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris
Télég. : Auberfilm *Téléph.* : 303.91

PASQUALI

LE FILM RÉVÉLATEUR

Drame

Le Comte De Lys a beaucoup de dettes. Pour entrer en possession de leur avoir, les créanciers lui proposent d'épouser une riche héritière : Marie Desmar.

Ils la lui présentent dans une soirée, le comte reconnait en elle une jeune fille qu'il avait déjà vue plusieurs fois et qu'il aime passionnément. Aussi est-il heureux de demander sa main.

Hélas ! Un télégramme par lequel l'usurier Vernier annonce aux créanciers la réussite de l'affaire, tombe entre les mains du comte de Metzbourg qui, depuis longtemps aspire à la main de Marie Desmar. Metzbourg apprend ainsi que le comte de Lys n'épouse Marie que pour sa dot. Il en prévient la jeune fille. Profondément affligée de cette découverte, Marie malgré sa douleur chasse le comte de Lys. Il décide alors de vivre de son travail. Il entre dans une fabrique de films cinématographiques. Le directeur de la fabrique l'envoie en Afrique pour prendre d'émotionnantes chasses aux lions. De Lys part avec l'opérateur Tilly, après avoir cédé à son principal créancier : Vernier. De Lys et Tilly arrivent à l'oasis de la mort, mais Metzbourg et Vernier ont suivi le comte De Lys et espèrent au cours de son voyage trouver l'occasion de le faire disparaître.

En effet pendant que De Lys est occupé à suivre la trace d'un lion dans une chasse palpitante, ils lui tirent un coup de fusil. Le croyant mort, ils se sauvent à travers la forêt. Mais l'opérateur Tilly chargé de tourner toutes les phases de la chasse assiste à l'agression. Avec sang-froid ne pouvant porter secours au comte il parvient à cinématographier le crime ignoble. De retour en Europe, Metzbourg se présente au père de Marie et obtient la main de la jeune fille. Mais le comte de Lys et Tilly miraculeusement échappés des griffes des lions sont aussi revenus, ils se présentent au propriétaire de la fabrique et lui racontent ce qui leur est arrivé.

Celui-ci veut donner aux infâmes agresseurs la leçon qu'ils méritent. Ayant su que Monsieur Desmar donne, en son château, une grande fête à l'occasion des fiançailles de sa fille avec Metzbourg. Il lui offre de donner durant sa soirée une représentation cinématographique.

Devant les spectateurs horrifiés se déroule alors le terrible drame de la Jungle. On reconnaît les malfaiteurs et le plan des deux bandits est découvert. On s'empare de Metzbourg. A ce moment le comte de Lys apparaît à ceux qui ont voulu l'assassiner et Monsieur Desmar estimant que le comte de Lys a racheté par son labeur et sa courageuse conduite toutes les fautes passées unit lui-même les mains de Marie et du comte.

Longueur : 1250 m. environ. 2 aff. en coul.

NORDISK

LA VOIX INTÉRIEURE

Drame

Le caissier Emile Gautier a épousé la jolie Julie.

Très épris de sa jeune femme, il fait tous les sacrifices pour la rendre heureuse et acquiesce à tous ses désirs, mais sa situation ne lui permettant pas de grosses dépenses, il puise, sans scrupule, dans la caisse qui lui est confiée.

Pendant une excursion qu'il fait en compagnie de sa femme, son indélicatesse est découverte et on l'en informe dès son retour. Ses patrons sans pitié le livrent à la justice. Emile est condamné à huit mois de prison.

Désormais isolée Julie se distrait un peu chez son amie la cantatrice Yvonne Garnier, elle y fait la connaissance d'un jeune journaliste Eugène Rey.

Yvonne qui voudrait bien voir son amie épouser le jeune homme encourage celui-ci à lui faire la cour.

Julie qui a presque oublié déjà celui qui expie la faute qu'il a commise par amour pour elle, demande le divorce afin d'épouser Eugène.

Le jour même de son mariage avec le journaliste, Emile est mis en liberté.

Son premier soin est d'aller trouver Yvonne Garnier, il obtient l'adresse de Julie, mais il doit faire la promesse de ne troubler en aucune façon le bonheur de celle qu'il aime toujours.

Il se rend à pied à Longueval, et il obtient une place de jardinier dans le château même des nouveaux époux. Son bonheur sera désormais de vivre dans l'ombre de sa femme et de la voir heureuse. Il commence son travail au château dès le lendemain, et bientôt il aperçoit sa femme. Elle le reconnaît, et s'approche de lui les mains tendues implorant son pardon, mais lui, fidèle à sa promesse, la repousse en disant : « Vous faites erreur, je ne vous connais pas ! »

Julie s'évanouit, son mari accourt et la transporte dans sa chambre, où elle revient bientôt à elle.

Mais la pensée du mal qu'elle a fait à Emile, l'obsède et la tourmente, elle se rend dans la petite chambre qu'il occupe au cabaret. Là Emile essaie encore de nier, mais les yeux de la jeune femme rencontrent sur la table, une de ses photographies. Nul doute, cet homme est bien son mari, et il l'aime encore ! Emile est obligé de jeter son masque et les époux reprennent la vie commune et peuvent encore goûter des jours heureux.

Longueur : 860 mètres. Virage : 86,00. 1 aff. 1,25/2,25
Mot télégraphique : « Remorse »

IRMA L'ENJOLEUSE

Comédie dramatique

Harry, le fils d'un riche banquier, aime Irma, la belle aventurière. Le père de Harry voudrait le marier à Hélène la fille d'un de ses amis. Harry refuse, mais, menacé d'être déshérité, il accepte le mariage qui a lieu quelques jours après.

Le souvenir d'Irma n'est pourtant pas effacé dans l'esprit du jeune homme qui bientôt regrette son mariage. Un jour, sur le bureau de Harry, sa femme découvre une lettre adressée à Irma, dans laquelle Harry supplie l'aventurière de le laisser revenir à elle.

Le cœur brisé, Hélène va voir celle qui détruit son bonheur, lui demandant de ne plus revoir son mari. Irma un revolver à la main répond qu'elle tuerait Harry plutôt que de renoncer à son amour. Hélène veut la désarmer, le revolver se décharge seul et Irma tombe

foudroyée. Quelques instants après, Harry arrive et se penche sur le corps de la morte. Il est pris pour le meurtrier et arrêté, tandis que sa femme retourne chez ses parents.

Le jour du jugement Hélène se présente devant le jury et proclame l'innocence de son mari, expliquant que l'aventurière a été tuée par accident. Harry est acquitté.

Longueur : 292 mètres. Aff. en couleurs
Mot télégraphique : « Irmora »

MABEL ET LES OURS

Comique

John et Harry sont candidats à la main de l'inconstante Mabel. John se prépare à offrir une gentille boite de bonbons à la jeune fille, lorsque Harry survient, et, profitant d'un moment d'inattention glisse sournoisement un rat blanc à la place des bonbons. On voit la surprise et la frayeur de Mabel à la vue du fatal rongeur lorsqu'elle ouvre la ravissante petite boîte. John reçoit la gifle qu'il a si bien mérité, et, furieux, il décide de se venger de son rival.

Avec la complicité d'un ami qui se déguise en ours, John donne une frayeur terrible à Mabel et à Harry. Ce dernier fuit poursuivit par le faux ours. Hélas, un ours des forêts, un vrai, celui-là se met de la partie et veut faire connaissance de l'autre qui ne le désire guère, et pour cause ! Alors commence une poursuite des plus mouvementées à laquelle prend part tout le village. Les agents capturent le faux ours tandis que Mabel gentiment apprivoise l'autre. Et c'est l'ours des forêts qui, dans le cœur de Mabel, remplace avantageusement les deux rivaux.

Ainsi le hasard réserve des surprises à ceux qui tentent de le déjouer.

Longueur : 295 m. Virage 29,50. Aff. en coul.

L'INVENTION DE POLIDOR

Comique

Après maintes recherches Polidor découvre la formule d'une poudre infernale qu'il appelle « La poudre du Diable ». Les expériences pratiquées sur sa femme et sa belle-mère sont concluantes et... hilarantes, mais elles le deviennent plus encore lorsque Polidor, victime de son invention, connaît, lui aussi, les effets de la « Poudre du diable ».

Longueur : 157 mètres. Aff. en couleurs
Mot télégraphique : « Polivenzione »

MONTSERRAT

Plein air

La montagne en dents de scie. — Le sanctuaire de la Vierge patronne de la Catalogne. — Construction du IXe siècle. — La place Montserrat. — La Cathédrale. — Construction du XIVe siècle. — Le monument aux héros de Bruch. — Une voie ferrée sur la montagne. Une Chapelle à 2.000 mètres d'altitude. — La forêt du Mort. — Le géant enchanté.

Longueur : 97 mètres. Virage 9,50
Mot télégraphique : « Montserrat »

SÉRIE DES GRANDS FILMS ARTISTIQUES

LES FIANCÉS DE SÉVILLE

Drame

Le torero Joselito, sa fiancée Rosario et l'amie de celle-ci Angelita posent tous trois pour un tableau de genre que compose un peintre, Bertier, de passage à Séville.

Joselito est jaloux et il est poussé, dans sa jalousie, par Angelita qui l'aime secrètement. Un jour, que pour fêter sa fête Bertier a fait un petit cadeau à Rosario, Joselito l'attend dans les jardins de l'Alcazar, la nuit, et lui plonge son couteau dans le dos.

Heureusement la blessure n'est pas mortelle. Les journaux le lendemain rapportent la nouvelle. Angelita poursuivant son but montre le journal à Rosario et lui fait comprendre que Joselito est l'auteur du meurtre. La jeune fille court après le matador et, l'ayant trouvé, l'interroge. Il baisse la tête, elle comprend que ce geste est un aveu. Elle le quitte outrée en lui disant que jamais plus elle ne reverra celui qui, lâchement, attaque de nuit et par derrière.

Joselito charge Angelita de faire parvenir à Rosario une lettre dans laquelle il lui dit que si elle ne lui pardonne pas, le dimanche suivant, il se fera tuer par le taureau, dans le cirque.

Angelita a senti le remords et elle décide d'empêcher le malheur qu'elle a suscité de se produire. Elle court trouver Rosario et lui fait part de la lettre du matador et toutes deux courent au cirque. Trop tard, Joselito a été boulé par le troisième taureau et on le porte à l'infirmerie. Heureusement sa blessure n'est pas très grave. Rosario lui pardonne comme elle pardonne à Angelita et comme pardonne aussi le peintre Bertier plus gravement blessé. Les deux jeunes gens s'épousent et Rosario qui connaît le cœur de son mari, veille désormais sur cette chose fragile qui s'appelle le bonheur et refuse désormais de poser pour le peintre.

Métrage : 486 mètres 1 aff. 150/220. 1 aff. 75/100

UNE PÉCHERESSE

Drame

PREMIERE PARTIE

L'AMOUR QUI TUE

La Daphné, célèbre demi-mondaine, reçoit dans sa splendide villa de l'Ile-Fleurie ; on lui présente Gilbert Darmoise, elle s'en éprend, le séduit, mais s'en lasse bientôt.

Un soir, Gilbert Darmoise arrive en barque à l'Ile-Fleurie ; il peut voir, sur la terrasse qui domine la mer, la Daphné dans les bras d'un nouvel adorateur. Affolé, il a un mouvement d'horreur qui fait chavirer la barque. Le lendemain, on retrouve son corps au pied de la terrasse

DEUXIEME PARTIE

Le Revenant

Gilbert Darmosie avait un jeune frère, Pierre, qui l'adorait et se jure de le venger.

La Daphné est mère d'une jeune fille de 17 ans, Eve. Celle-ci sort du couvent et rejoint la Daphné à Nice où se trouve également Pierre Darmoise.

Ce dernier, pour terroriser la femme qui causa la mort de son frère, utilise sa grande ressemblance avec le défunt. Dans plusieurs circonstances, il se présente inopinément à ses yeux ; la Daphné croit voir un revenant et tremble d'effroi.

Comme elle adore sa fille, elle ne sait que répondre à ses questions quand Eve l'interroge sur son trouble. Et quand elle voit Pierre faire à son enfant une cour ardente, elle ne sait quelle raison donner pour s'opposer à la tendresse naissante de la jeune fille.

Le mal est déjà sans remède ; victime expiatoire, Eve voit celui qu'elle aime s'éloigner d'elle ; elle en tombe dangereusement malade. La Daphné, bouleversée, essaie en vain, pour sauver son enfant, d'apitoyer Pierre sur son sort. Mais Pierre la repousse et lui répond : « Mon frère aussi vous aimait... et vous avez causé sa mort... »

TROISIEME PARTIE

Tout se paie

La Daphné a ramené sa fille à Paris ; les spécialistes constatent que la jeune malade n'est atteinte que moralement, mais une seule chose peut la sauver : la réalisation de son rêve.

De son côté, Pierre pense souvent à l'innocente qui paie pour sa coupable mère. Il hésite ; a-t-il le droit d'agir si cruellement ?

Et quand la Daphné, qui voit sa fille à la mort, vient une dernière fois l'implorer, il cède et l'accompagne au chevet d'Eve.

La joie fait un miracle ; Eve revient à elle et tombe dans les bras de Pierre ; mais la Daphné expiera, loin d'eux, sa vie passée.

Métrage : 666 mètres. 1 aff. Londres 100/220

FLEUR FANÉE, CŒUR AIMÉ

Comédie sentimentale

Louise est une souriante midinette. Tous les matins, elle rencontre Robert dans le Métropolitain. Un sourire, un aperçu général et philosophique sur le temps et la connaissance est faite. Et c'est ainsi que commence une idylle parisienne. Un dimanche, l'enfant raconte à son père qu'elle travaillle et elle va à la Foire des Invalides avec Robert.

Mais le père apprend la vérité, il menace sa fille : « Si tu veux que je te pardonne, il faut que ton amoureux vienne avant huit jours me demander ta main. »

Et en tremblant elle écrit une lettre à Robert, puis elle retire le bouquet de muguet de son corsage qu'il lui donna l'après-midi et le met dans l'eau. Le soir même en rentrant Robert trouve chez lui une lettre l'appelant immédiatmeent en province, il griffonne un mot pour Louise que son concierge mettra à la poste et il part en hâte. Le concierge garde la lettre poche restante. Le lendemain Louise attend en vain la visite de Robert, il ne vient pas, il l'abandonne. Maudite par son père, abandonnée par Robert, elle se résout à mourir, elle se tuera le jour où le muguet sera fané. Les premiers brins commencent à jaunir, Louise va mourir, mais Robert rentre à temps. « Fleur fanée, cœur aimé. »

Métrage : 318 mètres. 1 aff. 75/100

PAR-DESSUS LE MUR

Comédie

Violette a quitté le pensionnat où elle a été élevée et elle rentre à la maison familiale où elle reprendra sa place auprès de son cher papa. Elle s'aperçoit avec mécontentement que celui-ci s'est épris d'une jolie voisine, Miss Arabella et qu'il a avec elle, de fréquents rendez-vous. Violette qui se soucie peu de voir son père se remarier, l'épie et le surprend en conversation amoureuse avec sa voisine, par dessus le mur.

Furieuse, elle se transporte chez Miss Arabella, bien décidée à lui faire abandonner ses projets. Elle est reçue par un jeune homme charmant qui est le frère de celle qu'elle voulait voir. Les deux jeunes gens font connaissance et se promettent de contrarier chacun de leur côté, les projets des deux amoureux.

Mais l'amour est contagieux à ce qu'il paraît car Violette et son nouvel ami ne tardent pas à se jurer une foi éternelle.

Surpris par M. Stick et Miss Arabella les deux jeunes gens demandent à leurs parents de les unir. On leur accorde volontiers cette permission à la condition qu'ils useront de réciprocité et autoriseront Miss Arabella à devenir bientôt Mistress Stick.

Métrage : 391 mètres. 1 aff. lithographique 75/100

TROP JALOUSE

Comique

Juju fait des scènes de jalousie sans nombre à son mari. Il cherche le moyen de la guérir et le trouve. Il a rencontré son sosie vivant, un pauvre bougre ; il achète sa conscience. Habillé, pommadé le sosie est parfait. Pourvu d'argent et de recommandations, il fait la noce.

Juju qui a reçu une lettre anonyme (de son mari) suit le sosie et par l'achat de vitriol, revolver, rasoir et autres instruments de torture, prépare sa vengeance.

Alors qu'elle fait une affreuse scène à celui qu'elle croit son mari ce dernier arrive à temps car Juju allait se laisser attendrir par le sosie et tombe dans ses bras.

Juju et son mari jurent que l'on ne les reprendra plus.

Métrage : 192 m. 1 aff. 75/100

AU JAPON — RAPIDES D'HOZU

Panorama

Dans ce beau film en couleurs, nous admirons une des régions les plus pittoresques du Japon.

De hardis touristes n'hésitent pas à s'embarquer et à parcourir les splendides rapides qui servent également au transport d'immenses trains de bois, ce qui nous offre l'occasion d'admirer l'habileté et la hardiesse des mariniers indigènes, chargés de leur conduite.

Métrage : 69 mètres

LA CONFISERIE

Les Fruits confits

Les Fleurs sucrées

Les Bonbons fondants

Pouvoir conserver d'une manière presque indéfinie, des fruits mûris sous les chauds rayons du soleil, gonflés d'une chair savoureuse imprégnée de la douceur du sucre, tel est le but de l'art du confiseur.

Les fruits étant bien choisis parmi les plus beaux, dénoyautés si besoin est, sont plongés dans un sirop

de sucre pendant plusieurs jours, au bout d'un certain temps ce sirop est changé et remplacé par un sirop plus concentré ; cette opération se répète à différentes reprises et parfois pendant plusieurs mois. Quand on juge que le fruit est suffisamment imprégné de sucre, il reste à le glacer, c'est-à-dire à le tremper pendant quelques minutes dans du sucre fondu à sec par la chaleur.

Quand on le retire de cette solution, on le laisse refroidir ; il se forme alors à la surface une croûte brillante et solide de sucre, enrobant complètement le fruit et le protégeant de toute altération. C'est alors que l'on procède à la mise en boîte.

La préparation des fleurs sucrées a été également créée dans le but de rendre comestible les fleurs, et de pouvoir les conserver tout en leur enlevant l'amertume. Pour cela elles sont imprégnées de sirop de sucre, roulées dans du sucre en poudre, criblées et étalées sur châssis, puis on les passe dans un colorant végétal et on les porte à l'étuve qui les stérilise et les sèche. Après quoi, elles sont détachées et mises en boîtes.

Les bonbons aux pâtes de fruit, sont fabriqués d'une façon assez pittoresque. La pâte du fruit, bien préparée, liquide et chaude est coulée selon la forme du bonbon sur des tables ou moulée dans de l'amidon. Après quoi, ils sont ou empoudrés de sucre en poudre, ou glacés comme les fruits dans du sucre fondu, ou subissent toute autre préparation adaptée à la forme ou qualité du bonbon.

Ce film, très curieux par l'imprévu de l'industrie qu'il étudie, a été pris dans une des meilleures usines du monde pour cette spécialité, et a l'avantage d'être d'une compréhension facile, populaire et accessible pour tous ceux qui le verront défiler.

Métrage : 148 *mètres*



COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS

PATHÉ FRÈRES

CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social : 30, BOULEVARD DES ITALIENS, Paris

Téléph. : **Louvre 15-89**

Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères, 104, RUE DE PARIS, Vincennes

Tél. : **Roquette 34-95**

PRINCE

MADAME RIGADIN, MODISTE

Scène comique de M. E. LUNEL

jouée par PRINCE

Dans cette scène désopilante, Mlle Yv. Maëllec (Mme Rigadin), Mme Clo Marra (l'amie) et M. Simon (le banquier), donnent la réplique, avec un brio et une verve intarrissables, à leur étincelant partenaire, Prince.

C'est l'aventure d'un mari volage qui, sous couleur d'offrir un superbe chapeau à la femme de son directeur se prépare à satisfaire un caprice de sa petite amie.

Mais — ô jeux de l'amour et du hasard ! — Rigadin qui, ayant retenu une table au restaurant pour ladite amie, s'est heurté à un refus motivé, emmène sa femme, faute de mieux et se retrouve en face de qui : de son patron, en bonne fortune avec la jeune beauté !...

Cependant, Mme Rigadin ayant reconnu son œuvre dans le chapeau qui coiffe la jolie fille, la prend pour la femme du patron. Mais bientôt, ce réjouissant quiproquo tourne à l'aigre et prend fin sur une explication des plus orageuses.

320 *mètres. Aff.*



FILM D'ARTE ITALIANA

LE ROI FANTOME

Parmi les beaux films de la célèbre marque « Film d'Arte Italiana », *Le Roi Fantôme* comptera pour l'un des plus décisifs. De telles scènes sont la preuve que le cinématographe devient une expression nouvelle de l'art dramatique. Le principal interprète, M. Ettore Berti, est l'admirable créateur de tant de pièces dont le succès mondial n'est pas encore épuisé.

A une physionomie d'une extraordinaire expression, à un jeu d'une puissance remarquable, M. Ettore Berti joint une grande intelligence de l'art cinématographique. Et il n'y a vraiment que le cinématographe qui puisse nous permettre d'apprécier sous toutes ses faces la valeur de cet artiste de race, de ce grand comédien.

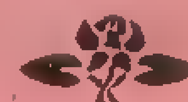
Voici la pièce : L'écuyer Demetrio, profitant d'une ressemblance frappante, qui le fait le sosie du prince héritier, accapare le trône à la mort du prince régnant. Ce n'est pas l'ambition qui l'a fait agir : non ! il a été conduit par la force même des choses. Amoureux de la jolie Biancofiore, que le prince héritier a fait enlever, Demetrio, pour délivrer sa fiancée, a tué son rival. Sur ces entrefaites, une nouvelle foudroyante circule dans le royaume : le prince régnant vient de mourir. « Le roi est mort ! Vive le Roi ! » Demetrio, qui a jeté dans le Tibre le corps de sa victime, revêt l'uniforme du prince et est acclamé par le peuple.

Mais le Tibre n'a pas gardé son funèbre dépôt. Biancofiore croit reconnaître dans la dépouille du roi, le corps de son fiancé, et elle accuse le nouveau monarque. Or Demetrio, c'est-àdire le roi, puisqu'on le croit tel, a mécontenté les partisans du souverain défunt. On l'attire dans un guet-apens, par l'intermédiaire de Biancofiore qui, dans une scène émouvante, reconnaît Demetrio, et essaie en vain de le soustraire à ses ennemis. Demetrio succombe et emporte dans la tombe son romanesque secret.

Métrage : 1435 *mètres*

Demander les affiches 240/320 *et les* 2 *aff.* 120/160

La Pochette de 8 photocolor format 24/30 et la Planche phototypique 80/120.



Trans-Atlantic-Film

6, RUE DE HANOVRE, Paris

Adr. tél. : **Transfilco-Paris** *Tél.* : **Gutenberg 72-51**

BISON 101

LES LOUPS VENGEURS

Drame

Deux jeunes trappeurs, Jean et Pierre, se disputent la main de Marie; la jeune fille aime Pierre mais ne ressent que de l'antipathie pour Jean et le lui prouve journellement, celui-ci jure de se débarasser de son rival et, pour cela, met un piège dans un champ où Pierre doit passer.

Entre temps, Pierre surprend l'indien Mowah à voler, il cherche à el poursuivre. Mais Mowah regagne sa tribu. Quelque temps après, l'indien installe dans la cabane de

CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier :

Nous voici en plein été, la saison si redoutée du Cinéma. Il semble naturel que, par une chaleur torride, comme celle que nous avons eue dernièrement, nombre de personnes préfèrent aller se promener au lieu d'aller dans un théâtre. Et cependant, d'après les nouvelles non seulement de Londres, mais des autres grandes villes, le nombre de spectateurs qui vont au cinéma n'a pas beaucoup diminué et les directeurs font encore relativement de bonnes affaires.

*
* *

A propos de cette influence de la belle saison sur le Cinéma, un de nos confrères « The Cinéma » émet une idée très juste et qui pourrait être appliquée avec succès par les directeurs.

« Pourquoi, dit-il, ne pas avoir un spectacle spécial qui commencerait à 9 heures du soir pour finir à 10 h. 1/2. A ce moment-là, la nuit est venue et bien des personnes, après un tour de promenade, aimeraient à aller se reposer au Cinéma, tout en regardant le spectacle qu'on leur offre. Cependant, il y aurait, de la part des directeurs, une condition sine qua non à observer. Il faudrait qu'il fasse plus frais à l'intérieur du théâtre qu'à l'extérieur. Les directeurs devraient porter ce fait à la connaissance du public et faire en sorte qu'il en soit réellement ainsi, car il y va de leur intérêt, surtout dans ce cas, de tenir les promesses qu'ils font dans leurs annonces. Avec un programme excellent, un bon orchestre, et même, au besoin, une attraction spéciale, ils verraient le public affluer dans leurs salles et n'auraient pas à craindre de voir leurs recettes diminuer pendant la saison des chaleurs.

*
* *

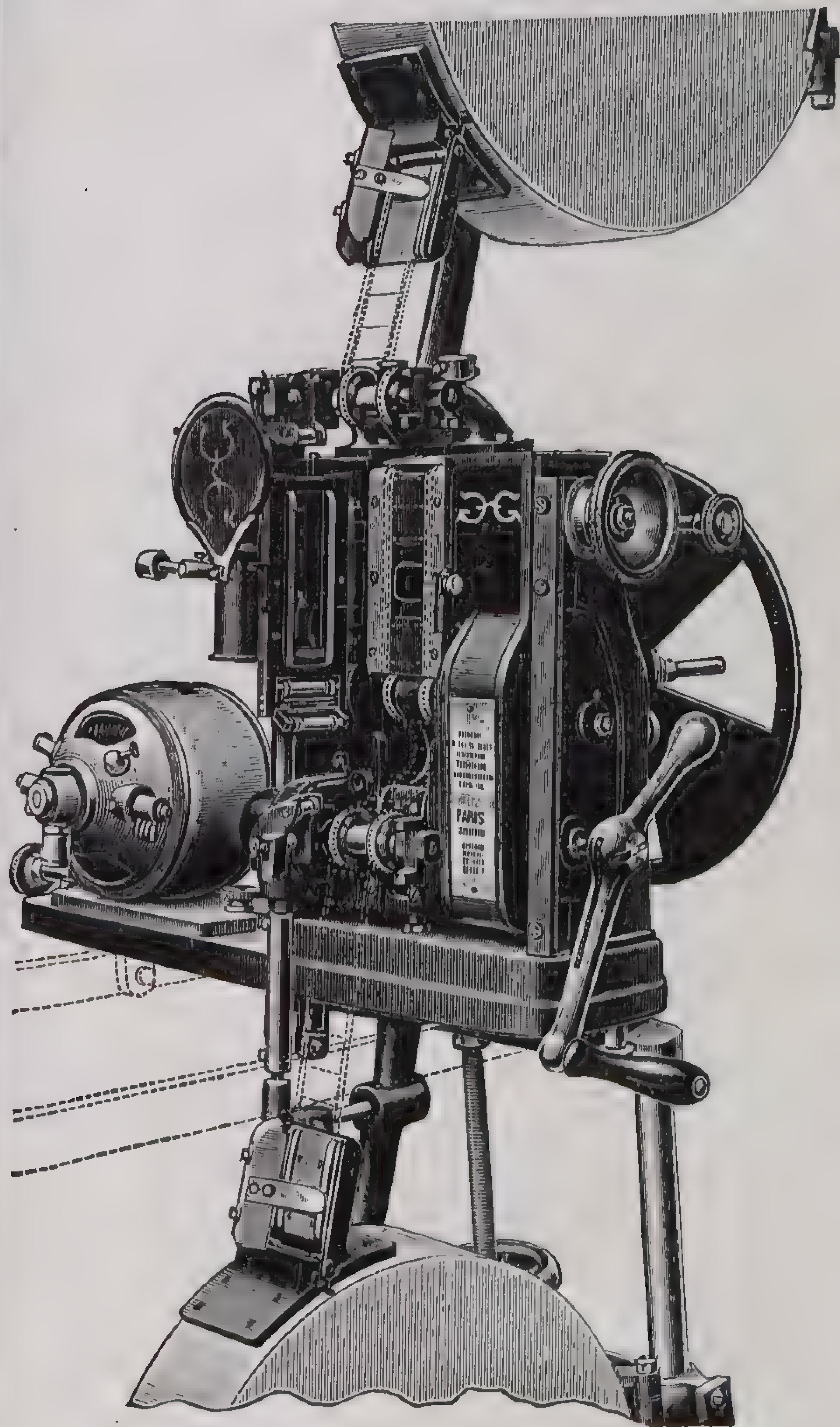
Un certain directeur de Cinéma a eu dernièrement une idée qui n'a pas peu contribué à la prospérité dont jouit son théâtre. Il fait distribuer à toutes les personnes qui entrent, un carré de papier, sur lequel sont inscrites les deux questions suivantes : Etes-vous satisfait de la direction du théâtre ? Y a-t-il quelque chose que nous puissions faire pour augmenter votre confort ? Et il demande aux spectateurs de répondre librement à ces deux questions. Il disait, l'autre jour, qu'on ne pouvait croire combien les spectateurs appréciaient cette manière de faire. Ils voyaient, en effet, que le directeur mettait tous ses soins à leur plaire et à assurer leur confort. Ceux qui venaient à ce Cinéma, pour la première fois, y retournaient et devenaient bientôt des habitués.

*
* *

Comme je l'ai annoncé dans ma dernière lettre, la *London Film Company* vient de terminer l'adaptation du célèbre roman de Georges Du Maurier « Tribby », d'où l'on a tiré la pièce de théâtre qui porte ce nom. Elle en a donné une présentation spéciale, la semaine dernière, au West End Cinema, en présence d'une assistance considérable dans laquelle on remarquait, outre les notabilités cinématographiques, des célébrités du monde du théâtre et des lettres, entre autres Sir Arthur Pinero, MM. Patrick Campbell, et autres.

De l'avis de tous les critiques ce film est une production magnifique sous tous les rapports. La pièce est superbement jouée par sir Herbert Tree et les artistes

Le Ciné blindé "GUIL" à centre optique fixe et croix de Malte intégrale



La meilleure optique !

Condensateur **SAVELENS**
Objectif **CINÉOPSE**

La meilleure mécanique !

Organes en **acier** trempé et rectifié
Pas de porte à faux
Construction simple et solide

Les meilleurs résultats !

La plus grande **Fixité**
La plus grande **Luminosité**
sans scintillement et sans filage
== à toutes les vitesses. ==
La plus grande **sécurité**
La plus grande **économie :**
de lumière, de programme, d'entretien

Le grand catalogue de cinématographie est envoyé franco aux Directeurs, Loueurs, Revendeurs

USINES D'OPTIQUE ET D'APPAREILS DE PRÉCISION

G. GUILBERT

4, Allée Verte -- 59, Boulevard Richard-Lenoir, Paris

Téléphone : 912-27 Télégrammes : SPHEROCYLS - PARIS Métro : RICHARD-LENOIR

Exposition cinématographique LONDRES 1913 } Hors Concours, Membre du Jury.

qui l'entouraient. Sir Herbert Tree, un des acteurs les plus éminents d'Angleterre, s'est surpassé dans le rôle principal de « Svengali ». On a beaucoup félicité le metteur en scène, M. Harold Shaw, d'avoir produit une œuvre aussi parfaite et qui est appelée à avoir partout un grand succès.

*
* *

Sir Herbert Tree assistait à la présentation de Trilby. Il se déclara enchanté de s'être vu lui-même comme les autres le voient. Cette expérience, a-t-il ajouté, m'est très utile. Lorsque j'ai joué, il y a quelques années, pour le Cinématographe, ce dernier ne s'était pas encore développé et n'avait pas atteint le degré de perfection réalisé aujourd'hui. Ce que je viens de voir m'a révélé des détails au sujet de ma manière de jouer dont je n'avais aucune idée. Cela m'a rendu, croyez-le, un bien grand service.

*
* *

Une importante maison d'édition de Paris a obtenu des promoteurs du combat de boxe entre Georges Carpentier et Gunboat Smith, les droits exclusifs de filmer ce combat. Il aura lieu à l'Olympia, à Londres, le 16 juillet, et le vainqueur aura le titre de champion, poids lourd de la race blanche. En raison de la renommée des deux boxeurs, ce film aura certainement un grand succès.

*
* *

Notre estimé confrère « Stroller » du *Kinematograph and Lantern Weekly,* publie cette semaine une interview de M. S.-S. Hutchinson, le président de l'American Film Manufacturing Company, de Chicago, actuellement à Londres. Je me permets d'en citer quelques passages qui intéresseront certainement les lecteurs du *Courrier.*

« Vous savez, a dit M. Hutchinson, qu'en Amérique, le loueur individuel n'existe plus. Il a été remplacé par des corporations importantes qui sont plus ou moins directement associées avec des groupes de maisons d'édition. Ce système américain a de grands avantages. Lorsqu'en effet, une maison d'édition a une commande ferme d'une de ces corporations et qu'elle sait, par conséquent, le nombre de positifs qu'elle vendra, elle est à même d'estimer, par avance, d'une façon exacte, ses dépenses et ses profits. Elle sait donc où elle va. Cela l'encourage à dépenser plus d'argent pour livrer une production parfaite, ce qu'elle craindrait de faire si elle n'était pas sûre d'écouler ses produits. Peut-être me direz-vous que cette manière de faire pourrait donner à certaines maisons l'idée de livrer des films pour lesquels elles auraient dépensé le moins d'argent possible, de manière à faire un profit considérable en peu de temps. Je répondrai à cela qu'en agissant ainsi, ces maisons travailleraient à leur propre détriment. Les compagnies de location, après avoir accepté un ou deux de ces films et ne les trouvant pas conformes au niveau d'excellence qu'ils doivent avoir, annuleraient certainement leurs commandes et ces maisons perdraient ainsi des clients importants. »

*
* *

M. Hutchinson pense aussi, contrairement à l'opinion générale, que les longs films ne sont plus aussi aimés du public qu'ils l'étaient autrefois. Il en donne les raisons suivantes. D'abord ils coûtent trop cher aux directeurs et, en second lieu, ce public ne s'y intéresse plus autant, car si un spectateur arrive après le commencement du film, il ne peut savoir ce qui a précédé et perd tout intérêt au spectacle.

*
* *

On annonce aussi l'arrivée à Londres de M. E. D. Horkheimer, un metteur en scène de la « Balboa Film Company ». Cette compagnie a ses établissements à Long Beach, en Californie, et a déjà tourné de très beaux films, entre autres « St-Elmo ».

PICK.

CHRONIQUE ORIENTALE

De notre correspondant de Salonique.

Dans nos Cinés.

LE CINÉMA-PALACE. — Le sympathique directeur de cette élégante salle de cinéma, vient de clôturer brillamment la saison par un excellent programme. *Avion,* un des meilleurs films joués par l'admirable artiste danoise Asta Nielsen, a tenu l'affiche pendant toute une semaine. Ce qui se voit rarement dans notre ville. On nous annonce sa réouverture sensationnelle en septembre.

*
* *

A L'OLYMPIA. — Nous avons pu admirer *La Voix de la Patrie,* de la Maison Gaumont, qui a remué tous les cœurs; et *Fille d'Amiral,* jouée par l'excellente Suzanne Grandais. Ces deux films ont obtenu un franc succès. On a fort goûté cette semaine *Les Fiancés de l'Air* (Gaumont) et on est en train d'applaudir avec frénésie *Jacques l'Honneur,* d'après le roman de M. Léon Sazie, édité par les *Films Populaires,* et en concession chez L. Aubert

*
* *

AU PATHÉ FRÈRES. — On continue à passer avec succès les nouveautés sensationnelles *Pathé.* Après *L'étoile du Génie,* où Mlle Napierkowka s'est révélée vraiment incomparable, *Le Pardon des Cloches,* qui a plu beaucoup, et en attendant *Les exploits de Rocambole, Le Roi du Bagne,* que l'on nous promet comme très prochains, on projette actuellement *Steel et Kate,* scènes d'aventures policières très émouvantes et qui plaisent beaucoup aussi.

*
* *

M. Allalouf, directeur du Cinéma Palace, vient de partir pour Paris, en vue de s'assurer l'exclusivité de quelques films sensationnels.

S. ERRERA.



R. Plaisetty & C[ie]

24, Rue Saint-Augustin, PARIS

Téléphone : **Central 12-45** — Adr. Tél. : **FILMASETTY-PARIS**

Retenez dans vos Programmes :

Le LEGS

La 3e sensationnelle aventure du Détective

Harry WILSON

La Main invisible

Quatrième aventure extraordinaire du Détective

Harry WILSON

vous étonnera par ses multiples qualités, la hardiesse d'exécution et le courage de l'intrépide détective qui reste suspendu au-dessus d'un gouffre de 125 mètres de hauteur, par la seule force de ses poignets, avec une audace incomparable.

Ce film est joué par des acteurs hors pair

CENTRAL-FI

Téléph. : **Gutenberg 69-96**

12, rue Gaillon

Prochainement,

Pour faire suite à ses succès légendaires

vous offre :

LE VIEUX SERGEN

Épisode de l'Année

Rien que des SUC

ILM - SERVICE

n, 12 PARIS

Adr. Télégr. : **CALFILM**

es,



terrible (1870-1871)

ÈS au CENTRAL

CHRONIQUE AMERICAINE

" LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE " est représenté aux Etats-Unis d'Amérique par

LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DE PUBLICITÉ

45 West 34th. street
New-York. U.-S.-A

Nos lecteurs américains sont priés de s'y adresser directement pour toutes transactions commerciales ou communications.

UNITED STATES REPRESENTATIVES
UNIVERSAL PUBLICITY COMPANY

45 West 34th. Street
New-York. U.-S.-A

From which sample copies, advertising rates and all further particulars can be obtained.

De notre Correspondant particulier :

Miss Mary Fuller, une des vedettes de l'écran les plus populaires aux Etats-Unis, vient d'être engagée par l'Universal Company. Miss Fuller s'est acquis une renommée considérable dans une série de différents films appelés *What Happened to Mary* ou *Les Aventures de Mary.* C'est l'intention de l'Universal de commencer une nouvelle série qui promet d'être des plus intéressantes, étant donné le remarquable talent de la jeune actrice.

*
* *

Cabiria, ce magnifique film de l'Itala, de Turin, dont le scénario a été écrit par Gabrielle d'Annunzio, a été présenté dernièrement à Chicago. Il a produit une profonde impression et a remporté un succès incontestable. Tous les critiques des plus grands journaux de la ville en ont rendu compte et en ont parlé d'une façon étendue, tout comme s'il se fût agi d'une première de théâtre. Ceci montre bien l'importance qu'a pris le cinématographe. Il y a quelques années à peine, ces mêmes critiques auraient dédaigné de parler d'une première cinématographique ou auraient à peine mentionné le fait. Maintenant, au contraire, on traite un film de l'importance de *Cabiria* à l'égal d'une pièce de thâtre sensationnelle.

*
* *

J'ai parlé, il y a quelque temps, du projet que l'on avait à Chicago, d'avoir parmi les Cinémas, des théâtres où les adultes seuls seraient admis et où l'on aurait la permission de présenter des films d'étude sociale ou autres que des enfants ne peuvent pas voir. C'était, disait-on, le seul moyen de trancher la question de la censure de ces espèces de films. La presse, en général. était en faveur du projet. Cependant, a dit la *Tribune*, il faudra veiller à ce qu'il ne se forme pas d'abus, et cette licence accordée à

un théâtre d'être « pour adultes seulement » ne doit être donnée qu'aux Cinémas qui ont la réputation de ne présenter que de bonnes pièces et dont la clientèle est composée de gens respectables.

* * *

Le Bureau de la Censure, à Chicago, avait besoin, il y a quelque temps, de remplir dix positions vacantes parmi les censeurs qui forment ce bureau. A cet effet, la « Civil Service Commission » a ouvert un concours dont les lauréats auraient la position convoitée. 177 personnes, dont la plupart étaient des femmes, de tout âge et de toute position, se sont présentées pour subir les épreuves du concours. Après avoir passé un examen écrit, on leur a présenté sur l'écran un film inédit et chaque concurrent a dû en faire la critique. Le résultat du concours sera connu dans un mois.

* * *

Les nombreux établissements des Compagnies d'édition à Los Angeles et ses environs, en Californie, sont en pleine activité. On profite de la belle saison pour prendre les scènes extérieures. Il y a bien eu quelques jours de brouillard, qui, heureusement n'ont pas duré.

* * *

Encore un autre exemple des immenses avantages qu'on peut tirer du Cinématographe, comme agent de publicité. Une importante maison de commerce vient de louer un transatlantique, le « Kronland », dans l'intention d'y installer un théâtre de Cinéma et de l'envoyer faire un voyage dans l'Amérique du Sud. Le « Kronland » fera escale dans tous les ports principaux et on donnera à bord une représentation cinématographique dans laquelle on présentera des films montrant les procédés de manufacture de différentes maisons des Etats-Unis et de diverses autres industries. On espère ainsi faire connaître dans l'Amérique du Sud les produits des Etats-Unis et en même temps développer les relations commerciales entre ces pays, en en faisant apprécier ces produits.

* * *

Un des souvenirs les plus jolis et des plus originaux qui aient été distribués à l'Exposition de New-York, le mois dernier, a été celui de la Société Eclair. Elle offrait aux visiteurs un formidable revolver désigné en ces termes « Le Revolver dont se servent les cow-boys de l'Eclair dans l'Ouest ». Il y avait sur la crosse, en effet, un groupe des artistes de la société et plusieurs maximes appropriées. De l'avis de tous, c'était un splendide moyen de réclame qui a été très apprécié des visiteurs.

* * *

M. Paul Rainey, dont on a pu voir à Paris, l'année dernière, les films où étaient reproduites ses chasses dans l'Afrique du Sud, vient de présenter au théâtre du Casino, à New-York, une nouvelle série. Une assistance des plus nombreuses et des plus selectes remplissait la jolie salle du Casino. M. Paul Rainey est, en effet, très connu à New-York. Il assistait lui-même à la présentation et adressa aux spectateurs, en terminant, quelques mots qui furent très applaudis.

Cette nouvelle série de chasses est intéressante. On y vit dans la première partie un rhinocéros et autres animaux de la « Jungle » africaine. Dans la deuxième, nous sommes dans le ranch de M. Rainey, où il nous montre des produits de son élevage. On s'est beau-

coup amusé à voir un baboon et un jeune chien jouer ensemble. Enfin nous avons assisté, pour la fin, à une chasse au lion, dans laquelle on s'est servi de chiens pour dépister la bête fauve. Un détail très intéressant : d'après le conférencier qui expliquait les incidents de la chasse, il a fallu, pour pouvoir présenter la chasse telle qu'elle est, procéder à une douzaine de chasses et tuer une douzaine de lions. On a pris différentes scènes de chacune de ces chasses et on en a composé la chasse que les spectateurs ont vue sur l'écran.

On verra, sans doute, ce spectacle avant peu à Paris.

*
* *

La Compagnie Edison va livrer prochainement une nouvelle série des comédies de « Buster Brown », adaptée des pages comiques dûes au fameux humoriste F. Outcault. Elles sont, paraît-il très drôles et le jeune Robert Beunett est le type idéal du jeune garçon appelé « Buster Brown ».

*
* *

Miss Mary Pickford, une jeune artiste de Cinéma, du plus grand talent et des plus aimées du public américain, a écrit à notre confrère le « Moving Picture World » pour démentir la rumeur qu'elle avait l'intention de quitter la « Famous Players Films C° » pour entrer à l'« Universal C° ». Elle ajoute que la première de ces deux compagnies l'a toujours si bien traitée et lui a fourni tant d'occasions de se distinguer et tant de pièces admirables à jouer, qu'elle s'en voudrait de penser même à la quitter.

*
* *

Un directeur de Cinéma de l'Etat de New-York a eu, dernièrement, une idée très originale de réclame, pour un film vedette qu'il allait présenter. Ce film s'appelait : « *Trough the Clouds* » « *A travers les Nuages* ». Quelques jours auparavant, il fit publier dans les journaux de la localité et afficha à la porte de son théâtre, l'annonce suivante : « Demain, à midi, aura lieu, devant le théâtre X. une ascension de ballons, d'où descendront des billets de faveur qui donneront droit à aller voir gratis le film « *Through the Clouds* ». Naturellement une foule nombreuse se pressait aux abords du théâtre pour assister à l'ascension annoncée. A midi, on vit en effet, s'élever dans les airs une centaine de ballons en baudruche, d'où tombèrent bientôt les billets de faveur promis. Inutile de dire que la foule se rua pour en ramasser le plus possible. Ce moyen ingénieux de réclame porta ses fruits et le propriétaire n'eut qu'à s'en féliciter, car il fit en même temps une bonne publicité pour son théâtre.

Oncle SAM.

Nouvelles d'Italie

De notre Correspondant particulier :

On nous écrit de Rome :

Vous souvenez-vous de la pantomime musicale *Le Miracle* jouée à Londres à l'Olympia ? Et de la polémique soulevée lorsqu'on la reproduisit au *Deutsches Theater*, à Berlin, les uns parlant de profanation, les autres de glorification du sentiment religieux ?

Je crois, en vérité, que présentant au public la vieille légende de « Sœur Béatrix, ni le poète, ni le musicien, ni Mme Maria Carmi, qui en fut l'éminente interprète, n'ont songé à profaner ni à glorifier quoi que ce soit, mais seulement et simplement à faire du théâtre. Quoi qu'il en soit, en ce moment *Le Miracle* fait encore parler de lui à Rome à propos d'une certaine audience que Mme Carmi aurait obtenu du Saint-Père, aux pieds duquel elle se serait prosternée, expliquant ses intentions d'artiste, s'excusant, etc., etc.... Et la presse des deux partis — blancs et noirs — affirme ou nie l'audience, la prosternation et le pardon.....

J'ai voulu me renseigner à ce propos et je me suis persuadé que, comme d'habitude, il y a le pour et le contre. Mme Carmi se trouvait le mois dernier à Rome engagée par la Morgana-Films (nouvelle Maison italienne d'éditions d'art) pour tourner deux films. Comme toute bonne catholique, elle n'a pas voulu manquer l'occasion de voir le Pape, et d'avoir sa bénédiction ! Voilà tout ! Et l'on pourra dire, encore une fois, qu'on a fait beaucoup de bruit pour peu de chose !

Pour mon compte, j'ai le soupçon que cette discussion est une répétition du petit truc malicieux auquel la « Furlana » doit beaucoup de sa renommée. Et comme parmi les Directeursde la Morgana il y a desanciens journalistes, je me doute fort que tout ce bruit autour de Mme Maria Carmi et de sa réception par le Pape, soit un bluff élégant de la jeune et entreprenante Maison Italienne !

(Voir autre part la Chronique Italienne.)

Nos lecteurs seraient fort aimables de mentionner « Le Courrier Cinématographique », chaque fois qu'ils font une commande à la suite d'une annonce publiée dans notre Journal. C'est le meilleur moyen de justifier la confiance des annonciers du « Courrier » et nous comptons pour cela sur la collaboration de tous nos lecteurs. D'avance, à tous, nous leur disons merci.

CASERINI

le grand artiste, est entré à

L'AMBROSIO

- CASERINI -

Metteur en scène prestigieux, complète l'admirable troupe de cette célèbre firme

Sous sa direction artistique
la production
AMBROSIO
fera un pas de plus vers la
beauté

Elle sera sensationnelle

Suivez les programmes
AMBROSIO

CHRONIQUE MAROCAINE

De notre Correspondant de Casablanca :

La lumière attire le papillon, mais la magie de l'écran cinématographique est bien plus puissante. On comprend bien cela en habitant les Colonies. Ici, au Maroc, à chaque instant, les projets les plus déraisonnables prennent corps, des personnes ayant fait du cinéma ambulant en France, viennent avec leur matériel en essayer dans le « bled ». Après une semaine ou deux, elles reviennent bredouilles, ayant gaspillé le plus clair de leurs économies et tout cela arrive par manque du calcul le plus simple. Il faut une quantité de spectateurs payants *comprenant le ciné*. Or, dans certains gros centres, il y a une vingtaine ou trentaine de personnes susceptibles de se déranger pour aller voir un écran. Le reste des habitants, indigènes, prennent ce défilé d'ombres chinoises pour des choses diaboliques et ne vont pas au spectacle; total du débit à la recette.

Ailleurs, un établissement ouvre, fonctionne un temps, puis ferme, pourquoi? Ce résultat nul est dû à la mauvaise qualité des films, à la projection très défectueuse, à l'*inexpérience* du directeur, aux mauvaises places où l'on est mal assis, à la température de la salle, à la malpropreté, au déplaisant coup d'œil, du rideau et de l'ensemble, à l'ennui général exprimé par le tout.

On projette des films coupés par la tête et par le pied, sans titre, avec des raccords faisant sauter *brusquement* une scène. La surface de l'écran couverte par les objectifs n'est pas en rapport de la longueur, ni d'aucune considération d'optique élémentaire et *les* éclairages sont à l'avenant.

L'Exploitant vend son fonds pour toutes bonnes raisons : famille, santé, retour en France, etc... et un amateur se présente, on lui donne « gratis » deux ou trois séances, on lui montre le maniement *si facile* de l'appareil, « voyez c'est un jeu, c'est amusant, un coup de manette et tout fonctionne, c'est charmant! Tout en amusant le public, vous vous distrayez, il n'y a pas de commerce *aussi intéressant!*... et l'amateur gagné par la fascination du magique écran s'enflamme... prend la suite et recommence les même bévues que son prédécesseur.

A l'Etranger, le Français expatrié doit connaître *à fond* la profession à exercer, sans cela la réussite est aléatoire, car il y manque toutes les sources d'information et de documentation. Il est donc nécessaire de bien posséder un bagage *complet* de connaissances *ad hoc*. Il en est ainsi des futurs cinématographistes. Chaque jour, on assiste à des scènes où le Directeur du cinéma est un ancien cuisinier, un menuisier, un forgeron, etc... et dans tout cela aucunes connaissances relatives à notre exploitation : électricité, optique, peinture, l'art, le commerce, etc...

CASABLANCA. — Les films présentés sont dans le marasme, la chaleur aura fait brouiller les pellicules et les spectateurs :

Programme du Grand Cinéma

Gaumont-Actualité n° 45 ;
Le Rival de l'Empereur ;
La Fiancée du pion;
Le Secret du Vieux Moulin ;
Lunettes féeriques ;
Le Parc du Mont Rainier ;
Bébé colle les Timbres.

Le *Gaumont-Actualité* laisse rêveur, actualité !!!

C'est du même tonneau que *Bébé colle des Timbres*; depuis que *Bébé* n'est plus à la maison « Gaumont », il est aussi actualité que le *Gaumont-Journal*, et la manière d'annoncer le grrrand film, c'est curieux :

*

« Le film *Le Secret du Vieux Moulin* obtient un succes considérable. Il est de toute beauté, riche en expression, l'intrigue est passionnante ; il constitue un spectacle de premier ordre.

« Allez voir les matinées scolaires des jeudi, vendredi et samedi. Ah! le *petit monde de l'enfance*, il en a des compliments pour les beaux films, et puis il l'aime la direction du Grand Cinéma...

« Jeudi, matinée réservée AUX SÉNÉGALAIS : Hàkang! y en a bon. »

*

L'entrefilet ci-dessus est à distiller, et comme finale la matinée réservée AUX SÉNÉGALAIS ; le clou!... on fera une projection spéciale *toute noire*!!

* * *

Programme du Skating-Palace

CINÉMA DU SKATING-PALACE

1. *Les Carbonari ;*
2. *Monte-Carlo et ses Environs ;*
3. *Le Cocher se venge ;*
4. *Pathé-Journal ;*
5. *Boxeur par amour* (Max Linder).

* * *

LE PARIS-CASINO ne va pas, malgré qu'il ajoute du ciné, c'est si mal présenté.

* * *

Voici un côté comique :

Un Exploitant avait copié textuellement l'énoncé d'un bordereau d'envoi, l'imprimeur naturellement reproduisit à 1.000 exemplaires la perle suivante :

« X..., abandonné dans le désert, dram. aff. 610 ».

Les bonnes femmes traduisaient :

« X..., abandonné dans le désert, drame *affreux*, n° 610.

L'effet produit fut piteux... pour la recette.

Riez! la suite est pour un autre numéro.

HENRI DE COSTA.

Le Cosmograph

Téléphone :
CENTRAL 33-17

7, Faubourg Montmartre - PARIS

Adr. Télég. :
HÉBÉFILM

PACOLÉON et le Macaroni au Fromage

Scène de M. Léonce PACO, jouée par l'auteur

Métrage : 160 mètres environ



1 Affiche 75 × 105

Prochainement :

PACOLÉON et sa Tante d'Amérique

Exclusivités de FRANCE-CINÉMA-LOCATION

7, Faubourg Montmartre, PARIS

et de ses Agences de Marseille, Toulouse, Lyon, Lille, Constantine

Pierre un explosif, mais Nota une jeune indienne entrant la première dans la cabane du jeune trappeur, tombe foudroyée. Mowah toujours à la recherche de son ennemi, pénètre dans la cabane et aperçoit la jeune fille, enlevant toute trace de l'explosif, il rejoint le chef de sa tribu et lui dit que Pierre a tué Nota. Les indiens jurent de venger la jeune fille et se préparent à attaquer le village; ils profitent de l'absence des colons pour engager le combat.

Pierre sonne la cloche d'alarme et tous les habitants se réfugient dans une cabane fortifiée. La lutte commence bientôt mais les indiens ont le dessus, que faire? Marie se dévoue et profite de la confusion générale pour s'échapper afin de rejoindre les colons, mais Jean l'aperçoit et devinant la cause de sa fuite il cherche à l'arrêter. Bientôt il la rejoint mais soudain il est pris dans un piège qui par hasard est celui qu'il avait préparé pour Pierre. La jeune fille arrive à temps pour prévenir les colons qui rentrent au village et mettent en fuite les Indiens. Mowah est tué pendant le combat et le calme renaît au village en même temps que le bonheur.

Longueur : 610 *mètres. — Affiches.*

STERLING MOTION PICTURE

MOCHE SE MARIE : Comédie
Jouée par FORD STERLING

Pour ne pas changer ses bonnes habitudes, Célestin Moche se met en retard le jour de son mariage. La mariée, impatiente de revoir son bien-aimé, le rappelle brusquement à la réalité. Moche prend ses jambes à son cou pour se rendre chez cette dernière, mais durant sa course effrénée il renverse un porteur de lait qui, trouvant la plaisanterie mauvaise, se met à sa poursuite. Célestin arrive chez sa fiancée et la cérémonie commence. Soudain, le laitier arrive et Moche reçoit un pot de lait sur la figure.

La mariée furieuse déclare rompre le mariage; Moche est désespéré, il rentre chez un docteur et lui demande un poison. Celui-ci devinant la cause de ce remède, lui donne une lotion inoffensive. Célestin absorbe le liquide et en ressent déjà l'effet.

De son côté, la mariée consolée envoie un mot à Moche lui accordant son pardon. Que faire? Célestin sent déjà sa fin prochaine, cependant pour éviter le mal, il se précipite chez un laitier, chez un autre, dévalise une boutique, si bien que ne pouvant plus avaler le liquide, il le rejaillit en tous sens.

Cette scène, jouée avec l'enthousiasme américain du grand comique, se termine sur l'arrivée, fort à propos, du docteur qui confesse sa supercherie, au grand bonheur des deux fiancés qui se promettent de terminer joyeusement la cérémonie.

Longueur : 305 *mètres*

JACQUES HAÏK

83 bis, Rue Lafayette, PARIS
Téléph. : **Louvre 39-60**

KEYSTONE

AMOUR ET EXPLOSIFS

Par une claire matinée de printemps, Ritouillard, moderne troubadour, s'évertue à jouer de la flûte sous les fenêtres de sa bien-aimée. Celle-ci ne tarde pas à sortir et elle accepte même une boîte de bonbons que lui offre le galant Ritouillard, mais sans écouter les déclarations enflammées du brûlant amoureux, la belle s'empresse d'aller rejoindre son fiancé, un policeman aux moustaches redoutables.

Ritouillard furieux décide de se venger. Par un hasard providentiel, en passant devant une maison, il fait jouer un ressort, le mur se retourne et Ritouillard stupéfait se trouve chez Poudrebé, le célèbre anarchiste aux exploits éclatants.

Une idée infernale illumine bientôt le cerveau de l'amoureux évincé. Avec l'aide de Poudrebé, il fera sauter à la dynamite les deux fiancés. Sitôt dit, sitôt fait... un tonneau d'explosifs est disposé, on allume, la mèche fuse... Ritouillard s'éloigne sagement. Tout à coup, terrifié, il voit le tonneau qui, dévalant la pente, s'élance vers lui à toute vitesse. Ritouillard prend la fuite, la police survient et, courageusement, prend la fuite à son tour. Ritouillard se réfugie chez Poudrebé, et le malencontreux tonneau ne tarde pas à l'y rejoindre... tout saute et les deux complices, projetés dans l'espace, font à toute vitesse un agréable voyage aérien suivi d'une descente rapide en vol plané.

268 *mètres.*

Union-Eclair-Location

12, RUE GAILLON, PARIS
Tél. : **Louvre 14-18** *Télégr.* : **Uniofilm Paris**

SAVOIA

LE RAPIDE N° 23

PREMIERE PARTIE

Dorothée, la fille du garde-barrière, aide son père dans sa pénible tâche. L'ingénieur Rendina, qui dirige les travaux de la voie ferrée, trouve la jeune fille séduisante. Une idylle est née entre les deux jeunes gens. Le soir, ils vont rôder dans la campagne, échangeant de tendres confidences. Rendina, inconsciemment, joue avec le premier amour d'une femme. Ses travaux terminés il retourne à la ville. En wagon, l'ingénieur fait la connaissance du banquier Kloss et de sa fille Ketty. Mais voici que le train prend une allure vertigineuse. Le mécanicien, impuissant à dompter la machine, aveuglé par des jets de vapeur, tombe évanoui dans le tender. Une terrible catastrophe aurait lieu, si l'ingénieur, à la suite d'efforts inouïs ne parvenait à rejoindre la locomotive et à l'arrêter. La foule accourue sur les lieux salue le héros de cette merveilleuse aventure.

DEUXIEME PARTIE

Dorothée garde au cœur une douleur infinie.

Le garde-barrière, forcé de s'absenter recommande à sa fille de veiller au passage du rapide de minuit. Hélas, la pauvre fille perdue dans ses rêves décevants n'a point fermé la barrière. Une catastrophe inévitable a lieu et le père de Dorothée, sur qui pesait la responsabilité est arrêté.

Une bonne vieille a recueilli la jeune fille. Trop de malheurs l'ont frappée. Et pourtant, ajoutant à ses peines voici qu'une nouvelle lui parvient, douloureuse dans son froid laconisme.

L'ingénieur Rendina vient d'épouser Mlle Ketty Kloss, la fille du grand banquier et l'heureux couple doit partir en voyage de noces, le soir même, par le rapide numéro 23.

Les jeunes époux n'entendirent pas, à minuit, quand le train traversa le petit village le cri déchirant de la douce et simple fille dont le cœur n'avait pu subir tant d'amertume et qui préféra mourir, que de vivre délaissée de celui qu'elle aimait.

Métrage : 685 *mètres. Aff.*
Mot télégraphique : « Burin »

D. B.

AMOUR ET SOUVENIR

Drame en deux parties

Première Partie : **Amour**

Chez le vieux baron René de Pierrefonds, dans son hôtel particulier à Passy, il y a une soirée et tous les membres de la haute aristocratie, les artistes de renom, les savants paraissent avoir pris rendez-vous chez lui.

Raoul, le fils du baron, et son neveu Guy, sont tous les deux amoureux de la célèbre chanteuse Alice, mais elle préfère et aime Raoul. Le lendemain ils se fiancent en secret, et malgré les observations de ses amis, les menaces de son père, Raoul épouse la chanteuse.

Sachant qu'il lui est dorénavant impossible de rester dans la société, il s'expatrie avec sa femme. Il part pour l'Afrique et c'est près de Dakar, dans une grande ferme, qu'il tâche de se faire une nouvelle existence avec sa femme qui se révèle excellente compagne sous tous les rapports et qui a suivi Raoul avec plaisir.

Neuf ans se sont passés. Un grand garçon, né dans la première année de leur union, accompagne déjà son père dans ses excursions dans la brousse.

Mais le travail acharné a ruiné la santé de Raoul, un accès de fièvre le terrasse et bientôt il laisse sa veuve et son fils Gérard, seuls au monde.

Deuxième Partie : **Souvenir**

La ferme vendue, Alice et Gérard retournent dans leur patrie, non sans avoir informé le vieux baron de la mort de son fils unique.

Sentant la mort s'approcher, Raoul avait confié à sa femme une lettre pour son père, le priant de se charger de son fils et de sa femme. Alice fait parvenir cette lettre au vieux baron, qui décide de se charger de son petit-fils, mais il ne veut rien entendre en ce qui concerne Alice, la croyant coupable des malheurs de son fils.

Il charge son neveu Guy de mettre Alice au courant de ses décisions, et malgré qu'elle se sent défaillir, elle consent à se séparer de Gérard.

Le petit Gérard, très éveillé, a compris la situation. Arrivé au château il a bientôt charmé son grand-père, mais le vieux professeur ne peut pas maîtriser ses accès de colère et ses actes d'indépendance et il lui échappe à chaque instant. Il préfère s'en aller et laisser la place à un maître plus jeune et plus énergique.

Et voilà que le sort intervint... Alice lit dans un journal une annonce par laquelle on demande un autre professeur pour son fils, au château de Pierrefonds. Une amie lui suggère l'idée de se présenter, et elle lui prête les effets de son frère. La chance lui sourit, elle est agréée sans soupçons. Néanmoins elle se fait connaître à son fils, qui heureux d'avoir sa mère près de lui, ne la trahit pas et sous sa direction apprend avec zèle toutes ses leçons, que son grand-père reste émerveillé du talent du jeune professeur.

Mais Guy n'a pas oublié son amour d'antan, bien au contraire, en revoyant la jeune veuve, tout son amour lui est revenu. Lui non plus ne soupçonne pas le nouveau professeur. Cependant peu à peu ne le voyant pas du tout enclin au moindre flirt, s'apercevant qu'il ne savait ni jouer, ni boire, ni fumer, des soupçons lui vinrent. Il le surveille. Un jour Gérard et son « professeur » étaient partis en ballade dans les champs. Croyant pouvoir donner libre cours à sa tendresse, Alice avait ôté sa perruque, quand survint... Guy qui les avait suivis.

Maintenant découverte, elle n'aura plus qu'à quitter son fils, mais Guy, complètement gagné à sa cause par cette preuve d'amour, se fait son complice... pour devenir peu à peu le prétendant d'antan et qui a la chance de se voir agréé.

Quand le complot est découvert au vieux baron, celui-ci est surpris, mais il aime son petit-fils et il voit que la mère est digne d'entrer dans sa famille. Il embrasse son petit Gérard, et donne son consentement au mariage de Guy avec Alice. Gérard aura de nouveau un père, et la solitude disparaîtra à tout jamais du château.

855 *mètres, Affiche.*

COUREUR DE DOT

Dans la cour du château du vieux général Lorenzi il y a beaucoup de mouvement. Le vieux général vient d'atteindre la limite d'âge, il vend ses chevaux, et officiers, sportsmen, marchands de chevaux passent en revue l'écurie bien garnie. Une voiture arrive. C'est le baron Frascati qui s'intéresse aux chevaux du général. Après une courte examination des chevaux, il se fait annoncer au vieux général qui justement s'entretient avec sa fille et plusieurs jeunes officiers.

Après quelques mots l'achat est conclu, mais tandis que le général lui tourne le dos, Frascati glisse un billet doux dans la main de la jeune fille.

« *Mademoiselle,*

« *L'achat des chevaux de votre père*
« *n'était qu'un prétexte pour m'approcher*
« *de vous, car je vous adore et je voudrais*
« *faire de vous mon épouse bien-aimée.*

« *Votre*
« Riccardo FRASCATI. »

La passion s'éveille dans le cœur de Juana. Il y avait longtemps qu'elle aimait Frascati, mais maintenant elle est sûre que son amour est partagé. Cependant l'amour du baron était feint. Il compte parmi les coureurs de dot. Il se voit d'avance ruiné et seulement un mariage riche peut le sortir de ce mauvais pas. Il sait que le général est riche de cinq millions et qu'il a promis un million de dot à sa fille.

Sachant que le vieux militaire ne veut comme gendre qu'un officier, Frascati n'est pas surpris de voir sa demande repoussée. Bientôt il décide Juana à s'enfuir avec lui, tandis que le vieux général est anéanti par la douleur, ainsi que le lieutenant Venino, son jeune ami préféré, qu'il avait choisi comme époux digne de sa Juana.

Un temps se passe, le général Lorenzi désappointé a refusé de payer la dot de sa fille. L'argent se fait rare dans le nouveau ménage et c'est l'usurier qui doit leur procurer de quoi vivre. Mais la patience de celui-ci touche à sa fin et quand il apprend par un bureau d'informations que non seulement la fille du général est déshéritée, mais qu'une réconciliation est presque impossible, il menace le baron de porter plainte comme escroquerie.

Le désespoir est toujours mauvais conseiller, il faut que l'usurier prolonge encore le délai ou...

Mais il refuse, le baron perd l'empire qu'il a toujours eu sur lui et se précipite sur le prêteur.

Le lieutenant Venino, qui est en congé, passe par hasard devant la maison de l'usurier et comme il entend du bruit, la chute d'un corps, il entre et peut constater que le vieux bonhomme est inanimé. Jetant un regard

sur le malfaiteur qui s'enfuit, il reconnaît le baron et s'élance à sa poursuite.

Frascati s'enfuit dans une auto, saute dans un train, mais ne peut empêcher qu'au dernier moment, Venino se précipite dans le compartiment voisin de celui qu'il occupe. C'est ainsi qu'il peut constater que le baron déchire plusieurs papiers qu'il jette ensuite par la fenêtre. Au prochain arrêt il descend du train et remonte la voie ferrée. Il retrouve les papiers compromettants. Le lendemain matin il va retrouver Frascati et celui-ci ne peut plus mentir. Pour épargner la honte à Juana, qu'il aime toujours, Venino laisse à Frascati le moyen d'en finir avec la vie, mais au lieu de se suicider il préfère s'enfuir.

Venino se charge de Juana et de son fils et il va jusqu'à présenter l'enfant à son grand-père sans lui dire que c'est son petit-fils.

Pendant ce temps, les troupes italiennes faisaient une guerre acharnée aux arabes en Tripolitaine. Un jour qu'il faut à tout prix détruire une ligne télégraphique, on fait appel à deux hommes de bonne volonté, et l'un de ceux qui se présentent n'est autre que le baron Frascati, qui s'est mis au service de sa patrie pour expier sa faute. Sans peur, les deux vaillants hommes se glissent parmi les rangs ennemis. Frascati monte sur un poteau télégraphique pour couper le fil, mais au même moment un coup de canon bien tiré emporte le poteau et projette le malheureux soldat dans un ravin.

Ramené au poste par un colon et avant de mourir il a une dernière et suprême consolation, le général lui remet la croix. Il tient à envoyer cette croix à sa chère Juana ainsi que ses adieux.

Avec la nouvelle de la mort de son mari, Juana reçoit en même temps la croix qu'il a méritée en combattant pour sa patrie, et qui est la preuve qu'il a courageusement expié son crime.

Venino attache la croix sur la poitrine de l'enfant, le conduit chez son grand-père avec la lettre de son père. Le général apprend ainsi que c'est son petit-fils qu'il a devant lui et que Frascati est mort pour sa patrie. Il pardonne à sa fille.

Tandis que les cœurs de Juana et de Venino pourront enfin donner libre cours à leur amour renaissant, le vieux général verra ses derniers jours égayés par les sourires de son petit-fils.

950 *mètres. Affiche.*



VITAGRAPH

15, rue Sainte-Cécile, et 6, rue de Trévise, PARIS

Adresse télégr. : **Vitagraph-Paris** *Téléphone* : **23-63**

L'AME DE L'ARGILE

Paul, le fils d'un fermier, a grandi près de sa petite cousine Marie. De tout temps, il a aimé à modeler des statuettes dans l'argile et, maintenant qu'il est un homme, il a conservé ce goût. Un jour qu'il sculpte ainsi, dans un moment de loisir, sur le pas de la porte, un vieil artiste passe. Frappé par le talent de Paul, il lui conseille de venir travailler avec lui à New-York, où il lui prédit le succès. Paul accepte ; il quitte Marie et ses vieux parents. Pendant qu'il travaille dans la grande ville avec de plus en plus de talent, ses parents ne peuvent suffire à la besogne de la ferme. Ils sont sur le point de rappeler leur fils ; mais Marie intervient et accepte de se surmener et de faire tout l'ouvrage pour que Paul devienne un sculpteur illustre. Le succès en effet sourit à Paul. Il revient bientôt voir ses parents, déjà riche et fêté. Il épouse Marie et l'emmène avec lui à New-York. Elle a le cœur malade par suite du surcroît de travail qu'elle a accepté à la ferme. Le docteur lui ordonne de retourner à la campagne et de prendre le repos le plus absolu. Elle est sur le point de partir quand on demande à Paul un projet pour une statue de la Renommée. Il cherche en vain un modèle. Marie seule l'inspire. Elle pose donc pour lui, malgré sa maladie, et quand le docteur la presse de s'en aller, Paul la retient. L'effort qu'elle fait est trop grand. Elle faiblit peu à peu et elle tombe enfin, morte, sacrifiée pour la gloire de celui qu'elle aime. La maquette de la statue de Paul a été acceptée ; on lui commande d'exécuter la statue réelle. Mais la mort de sa femme a troublé son esprit ; il hésite à se remettre au travail. Ses amis l'y engagent. Son cher modèle lui manque d'abord ; mais bientôt il est halluciné par le souvenir de sa femme ; chaque jour il la voit apparaître et elle pose devant lui pour qu'il achève son chef-d'œuvre. Le docteur s'inquiète du travail excessif et fébrile de Paul. Pour le sauver, il lui donne un narcotique et veut faire enlever sa statue pendant son sommeil. Paul se réveille au moment où on veut prendre sa statue. Il s'imagine que c'est sa femme qu'on lui emporte ; il chasse tout le monde avec furie et, serrant sur sa poitrine l'argile qu'il veut faire revivre sous ses baisers, il tombe par la large baie vitrée et s'effondre avec la statue sur le sol. Il meurt; son âme va rejoindre celle qu'il n'a pu garder sur terre.

Drame admirable, d'un effrayant réalisme, joué avec une maîtrise incomparable, qui empoigne et émeut jusqu'au plus haut degré ; c'est un poignant succès de tragédie fascinante.

585 *mètres. Aff.*

MARIA LA PÊCHEUSE

Maria passe un jour devant un bar d'où on vient de jeter dans la rue le pêcheur Benny complètement ivre. Maria a bon cœur et elle aide Benny à rentrer dans sa hutte sur la plage. Elle prend soin de lui et il lui offre de partager son logis en jurant de ne plus s'enivrer. Maria accepte. Un an passe et Benny a gardé sa promesse. Le jour anniversaire de leur rencontre, Maria, qui aime Benny plus qu'elle-même, réunit toutes ses économies pour lui acheter une montre. Elle va chez un bijoutier ; mais elle n'a pas assez d'argent au gré du vendeur. Trouvant cependant qu'il demande trop, elle profite d'un moment où il est occupé pour prendre une montre en laissant tout ce qu'elle a économisé. Le vol est découvert ; le bijoutier fait arrêter Maria. Devant l'accusation d'avoir volé, elle est saisie de colère et frappe son accusateur avec un couteau. Elle est condamnée à trois ans de prison. Elle part pour le pénitencier en faisant promettre à Benny qu'il attendra fidèlement son retour. Privé de l'amour de Maria, le pêcheur se remet à boire. Jess, une jeune fille de l'Armée du Salut, lui vient en aide. Il l'épouse. Jess n'a pas la force nécessaire pour le corriger de son vice. Il recommence à s'enivrer et brutalise sa femme. Quand Maria, enfin libérée, revient, elle apprend que Benny est marié et a un bébé. Folle de jalousie, elle jure de se venger en tuant l'enfant. Il fait une nuit d'orage affreuse. Benny est sorti complètement ivre. Quand Maria entre, la pauvre Jess l'accueille sans savoir qui elle est et lui raconte sa vie de misère. Maria se penche sur le berceau où repose le pauvre petit. Elle est sur le point de l'étrangler. Elle n'en a pas le courage ; elle est émue malgré sa jalousie. Soudain, la porte s'ouvre ; deux pêcheurs ramènent Benny. Il s'est tué en tombant de la jetée. Les deux femmes se jettent sur son cadavre et sanglotent.

Drame poignant, admirablement pittoresque, plein d'épisodes tragiques et émouvants.

601 *mètres. Aff.*

Téléphone :
ROQUETTE 40-00

Télégrammes :
DEBRICINE - PARIS

PARIS
SERVICE C

Constructeur Breveté en tous Pays

Exposition Internationle
— LONDRES 1913 —
Grande Médaille d'Or
et Diplôme d'Honneur

J. DEBRIE

111, Rue Saint-Maur, 111

"LE PARVO"

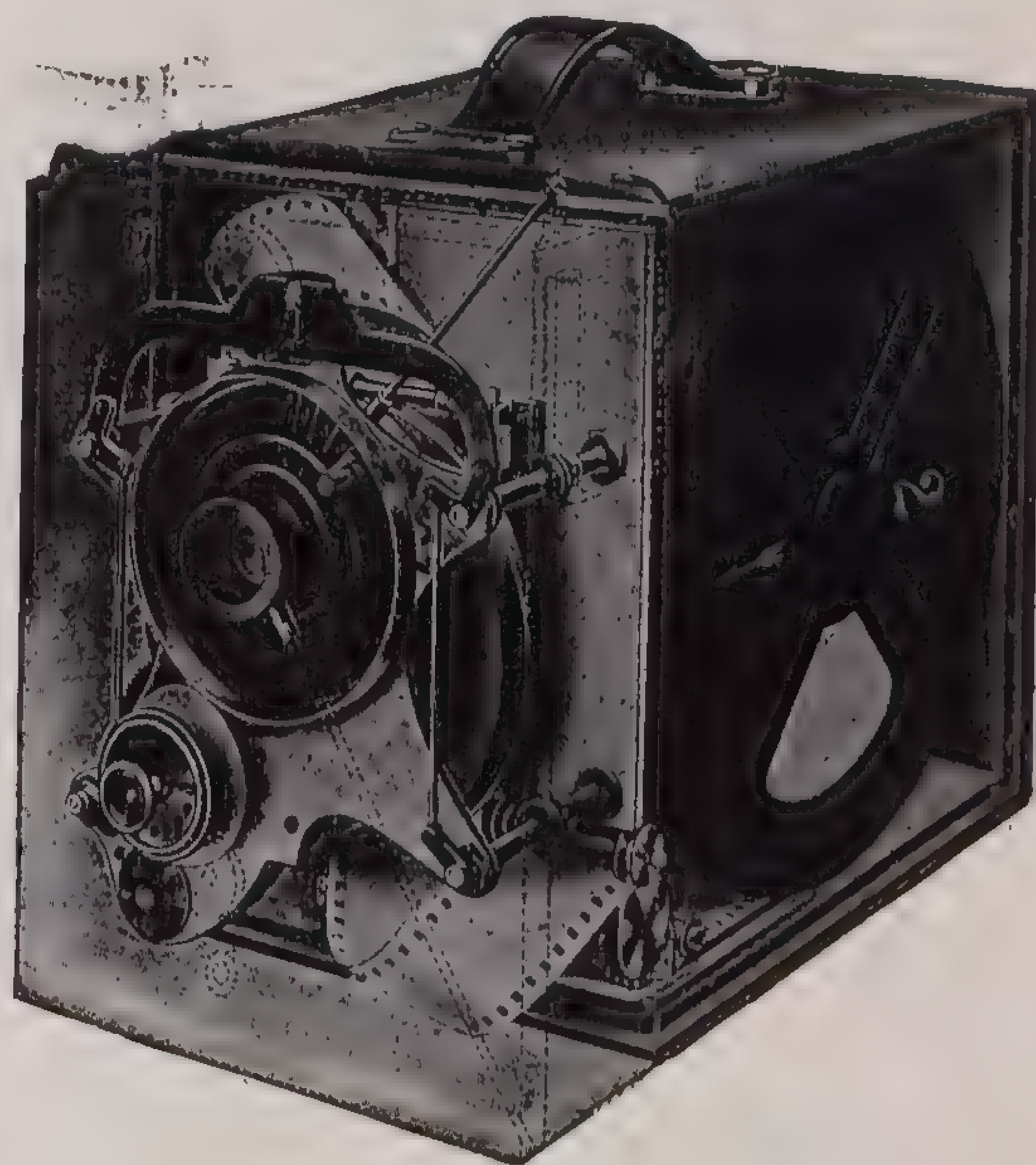
Breveté S. G. D. G. France et Étranger

APPAREIL DE PRISE DE VUES
de haute précision

contenant **120 mètres** de Films en Boîtes-Magasins intérieures

Hauteur 19 c/m — Largeur 14 c/m — Longueur 26 c/m. — Poids total : 6 kilos

Cet appareil, dont les dimensions et le poids sont des plus réduits, ne ressemble en rien à ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Le maximum de résistance a été réalisé par la construction solide et pratique du mécanisme.



Appareil chargé prêt à fonctionner

NOTA

Bien remarquer que l'objectif se trouve fixé sur l'appareil par quatre colonnes en acier et que la boîte en bois n'est dans cet appareil qu'une enveloppe.

La boîte en bois a été dessinée en transparence pour montrer la position des pellicules

"LE PARVO"

répond à toutes les exigences de la Cinématographie actuelle

Les succès qu'il remporte dans tous les pays du monde attestent qu'il est le meilleur et le mieux apprécié

Fournisseur
des principales
Maisons d'édition

Catalogue
envoyé franco
sur demande (Service C)

MATÉRIEL COMPLET POUR L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

BREVETS & INVENTIONS NOUVELLES

Inventions nouvelles dont les titres ont été publiés par le Gouvernement Belge, les 25 mai et 6 juin 1914.

265.628. — Schroller (W.), Raiersdorf, par Landeck (Allemagne). — Système de commande d'un gramophone par Landeck.

265.245. — Bouché (C.), Chatou (France), route des Carrières, 35. — Reproducteur ou enregistreur de son pour machines parlantes.

265.396. — Hess (H.-W.), New-York (E.-U. d'A.), 159, Vermilyea Avenue. — Perfectionnements aux phonographes.

265.775. — Mallet (A.), Paris, rue Vignon, 20. — Perfectionnements dans les dispositifs de sécurité des boîtes protectrices pour films.

265.521. — Janssens (L.), Bruxelles. — Procédé et dispositif pour la synchronisation musico-cinématographique.

265.406. — Janssens (L.), Bruxelles. — Procédé et dispositif pour la synchronisation musico-cinématographique.

265.825. — Bradshaw (R. G.) et Lyell (J.-C.), Londres. — Perfectionnements dans la préparation des pellicules ou films pour la photographie et la cinématographie en couleurs naturelles.

265.721. — Hinke (R.), Tannwald (Autriche). — Dispositif fermant automatiquement l'ouverture de projection de la cabine de cinématographe lorsqu'une pellicule photographique prend feu.

265.715. — Pilkington (H.-M.), Londres, Central House, Kingsway. — Perfectionnements dans les appareils à tirer les photographies.

265.716. — Pilkington (H.-M.), Londres, Central House Kingsway. — Perfectionnements dans les procédés photographiques pour produire des dessins sur des surfaces d'impression.

Communiqué au *Courrier Cinématographique* par l'Agence de Brevets et Marques de Fabrique JACQUES GEVERS & Cᵒ, à Anvers, rue Saint-Jean, 70.



Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Artistes Dramatiques

B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques

Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions

Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scénistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres

Bozzi, 48, rue Rochechouart, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).
Marius Cattin, Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Impresarios Artistiques p^r^ Cinémas

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.
Affiches Lumineuses, M. Minon, 7, Faubourg St-Denis, Paris.

Appareils Cinématographiques

Sté Pathé frères, 30, boulevard des Italiens, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.
Guilbert, 4, Allée Verte, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Etablissements J. Demaria 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie,

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epeule, Roubaix, Nord.

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XXe).
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Guilbert, 4, Allée Verte, Paris.

Convertisseurs Electriques

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.
Westinghouse Cooper Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films

Pathé Frères, 30, Boulevard des Italiens, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Lubin. Représentant : L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Edison 59 et 61, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.
Monat-Film, 35, rue Bergère, Paris, tél. 47-77, télégr. Filmonat-Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques p^r^ Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes

Maison Brocheriou et Cie, 137, r. Lafayette, Paris

Fauteuils automatiques Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes

P. Bachelet, 290, boul Voltaire. Tél. 952-23.

Imprimeurs

Barroux, 58, rue Greneta, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.
Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris. Spécialité d'impressions pour cinémas.

Installation de Postes

Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 21, rue du Faubourg-du-Temple, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 56, rue des Ponts de Commines, Lille.
Aubert, 24, rue Lafon, Marseille.
L. Aubert, 15, Montée de la Butte, Lyon.
L. Aubert, 53, Boulevard Carnot, Toulouse.
L. Aubert, 40, Place Brouckère, Bruxelles.
L. Aubert, 109, rue Ste-Croix. Bordeaux.
L. Aubert, 3, rue Généraux Norris, Alger.
L. Aubert, 24, rue d'Italie. Tunis.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Foucher et Joannot, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille. Télép. 51-80.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice, Lille.
Union Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris
Etoile-Cinéma, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Télég. *Comerfilm-Paris*. Télép. Louvre 32-79.
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.
Film-Office, 9, rue Chavanne, Lyon.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Agence Cinématographique de l'Est, 33, rue du Faubourg St-Jean, Nancy.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 64, Orfila, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (X^e^).

Objectifs

Etablissements J. Demaria, 35, r. de Clichy, Paris
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais Seine.
Guilbert, 4, Allée Verte, Paris.

Orgues

Gasparini, 17 et 19, Rue de la Véga, Paris (XIIe) (téléph. 935-20).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.

Tickets à souches

Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, Spécialité de tickets numérotés pour Cinémas.
A. Genty, 56, rue Pelet, Alfortville.

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 90, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie Travaux Cinématographiques à façon Ventes et Achats de Cinémas

Piazza, Avocat-Conseil, 7, boulevard St-Denis, Paris, s'occupe spécialement de toutes affaires litigieuses ou contentieuses concernant les établissements cinématographiques. — Vente et Achat. — Conseils gratuits aux Directeurs.

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste

Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet, Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Réprésentant location, vente et achat de films

M. C. de Dauë, 31, rue Bergère, Paris, Téléph Bergère 45-80 ; télégr. : Vio-Films Paris.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

La Coopérative du Film, 199, rue St-Martin, Paris.
Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 54, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-89).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 26, boulevard de La Villette, Paris.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nicc.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach, Bruxelles (Belgique).
Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest, Café Albrighi, boulev. de Strabourg, Toulouse.

PETITES ANNONCES

0 fr. 50 la ligne de 45 lettres

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du journal pour les abonnés qui bénéficient de **quatre insertions gratuites.**

Passé mercredi midi, il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

Pour VENDRE ou ACHETER des CINÉMAS

S'adresser à

Me Paul PIAZZA

AVOCAT

Téléphone : Archives 15-83

Téléphone : Archives 15-83

7, Boulevard Saint-Denis - PARIS

Seul cabinet s'étant spécialisé dans la vente des Cinémas offrant des affaires sérieuses et choisies parmi les meilleures à des prix modérés et donnant le maximum de bénéfices.

La liste des établissements vendus qui représentent des millions est à la disposition de la clientèle.

ACHATS ET VENTES DE MATÉRIEL ET DE FILMS

IMPORTANT STOCK de toutes marques toujours disponibles à vendre. Ecrire à Juan Sala, 167, rue Montmartre, Paris. (1)

AFFICHES EN COULEUR Superbes affiches couleurs, double colombier 140×100 (50 sujets différents). Solde 10 fr. le cent (par minimum d'un cent). Adresser mandat Paul Hodel, Itala-Film, 3, rue Bergère, Paris. (18)

A VENDRE Occasion exceptionnelle : 1 Poste Synchro Gaumont av. 14 films et disques. — 1 Poste Mendel av. 5 films et disques. — 1 Poste Gentilhomme av. 15 disques et films. — 1 Poste Ciné-Pathé, dern. modèl. Tab. pied fer, complet. — Plus. autres Postes, lanternes, arcs, lampes arc d'éclairage. — Décors, tentures. — Fauteuils à bascule neufs (fabrique spéciale). — Fauteuils et Banquettes occasion. — Chaises pliantes depuis 1 fr. 50. — Orgues, Pianos, Moteurs de toutes forces et groupes. — Ecrire avec timb. pour réponse à MM. Brocheriou & Co, 137, rue Lafayette, Paris (Maison de confiance). (25)

LOCATION DE SALLES

A louer grande Salle de Théâtre

Installée pour Cinématographe et Variétés *(sert actuellement comme Cinéma)* au centre de la ville de Bâle, située sur deux rues principales, avec deux entrées.

La salle, avec balcon et scène, est installée et meublée avec élégance et comporte aussi un buffet.

Les intéressés sont priés d'écrire à **Haasenstein & Vogler, Bâle** *(Suisse)* sous chiffre B. 4947 Q.

OFFRES ET DEMANDES DE CAPITAUX

CAPITAUX DEMANDÉS pour affaire cinématographique en pleine prospérité. Très grand rendement. — Maurice Lafon, à Deuil (S.-et-O.). (26)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

PLUSIEURS Opérateurs-Mécaniciens, Electriciens, Conférenciers, Contrôleurs, Bonisseurs, Comptables, Caissiers, Représentants, Courtiers, etc., demandent emploi. S'adresser au Siège Social de l' « Union Amicale du Cinématographe », 26, boulevard de la Villette, Paris-19e. (36)

ON DEMANDE UN BON BONISSEUR faisant affichage et nettoyage, au Palais des Fêtes de Paris. S'adresser à M. Brézillon, directeur, 199, rue Saint-Martin, de 10 h. à midi, de 2 h. à 6 h. ou de 9 h. à minuit. (26)

ON DEMANDE au *Courrier Cinématographique* **DEUX GARÇONS DE BUREAU**, de préférence retraités d'une grande administration et munis des meilleures références.

DEUX PETITS EMPLOYÉS de 14 à 16 ans, débutant comme groom et possédant leur certificat d'études, présentés par leurs parents. (28)

OPÉRATEURS Prise de Vues, Appareils **DEBRY & PATHE**, sont à la disposition de metteurs en scène. — Ecrire Veragraph, 4, rue de Sucy, Champigny (Seine). (29)

OPÉRATEUR de prise de vues cinématographiques, très au courant du métier, connaissant à fond toute la technique de la production cinématographique, demande emploi. — Ecrire H. A., au *Courrier Cinématographique.* (29)

DIVERS

M. J.-E. TOTTI désire recevoir des **Catalogues** et **Prix Courants**, de tout ce qui a rapport au **Cinématographe**, **Films**, etc. Adresse « The Gymnasium », Comercio St. No 9. Yauco Porto-Rico (Antilles Américaines). (27)

COLORIS Mlle Montas, entreprise de coloris à la main, 9, rue Saint-Sulpice, Paris. (30)

CHATEL-GUYON Emplacement pour Cinéma à louer. Prix modéré. S'adresser Déros, à Châtel-Guyon. (27)

ON DÉSIRE VENDRE scénario genre dramatique, 5 parties, 175 tableaux. Meilleures conditions.—Ecrire Schimberg, 62, rue Ménilmontant. (29)

LES NOUVEAUTÉS

Présentées à Tivoli les 13, et 15 Juillet 1914

Agence Générale Cinématographique

16, rue Grange-Batelière.

Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 31 JUILLET

Selig. *Les espiègleries de Lisette*, coméd., aff. .. 260
Standard. *Destin d'étoile*, dr. 565
Eclair. *Enfants d'Algérie*, docum. 117
— *Le faiseur de fous*, dr., aff. 890
— *Willy moralisateur*, coméd., aff. 172
Continental. *Ce sacré téléphone*, coméd., aff. .. 295
Eclipse. *Cauterets et ses environs*, pl. air 116
— *Le revenant*, dr., aff. 585
— *Le briquet de Polycarpe*, coméd. 134

Etablissements L. AUBERT

19, rue Richer, Paris

Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.

LIVRABLE LE 31 JUILLET

Bulletin L. Aubert. *Amour et trahison*, dr., aff. . 739
— *Vision d'épouvante*, dr., 3 aff. 948
— *Un baiser bien gagné*, c., aff. 185
— *L'enfer des maris*, coméd., aff. 660
— *Le Pyjama mystificateur*, comique, aff. 189
— *Le Parc-Monceau*, pl. air 117

Société Italienne CINÈS

(Filiale de Paris)

8, rue Saint-Augustin

Télégr. : Cinesital *Téléph.* : Louvre 20-25

LIVRABLE LE 31 JUILLET

Groupe n° 267. *Le secret du fou*, dr., 2 aff. 713
— *La femme de l'auteur*, com., aff. 315
— *Patachon et Toutou*, com., aff. . 175
— *Sur le lac de Côme*, panor. 110

DE RUYTER

11, Rue de Montyon, Paris

Téléphone : Bergère 44-34

LIVRABLE LE 31 JUILLET

Leonardo-Film. *Narcotique oriental*, dr., aff. .. 986

EDISON

59, rue des Petites-Ecuries, Paris

Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 31 JUILLET

La double ombre, dr. en 2 parties, aff. 642
Le bébé d'Hippolyte, coméd., aff. 302
Une partie de canot, coméd., aff. 292

Transatlantic Film Co Ltd

6, rue de Hanovre

Téléph. : Gutenberg 72-51

LIVRABLE LE 31 JUILLET

Bison 101. *Les loups vengeurs*, dr. sensat., 3 aff. 610
Sterling. *Moche se marie*, coméd., aff. 316
Nestor. *La voix du violon*, dr., aff. 305

THE VITAGRAPH Co

15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 31 JUILLET

Les fleurs sous la neige, pathét., aff. 335
Le tatouage, dr., aff. 717
Le mouchoir, dr., aff. 309
Le nécessaire d'or, coméd. dramat., aff. 621
La fausse sultane, coméd. com., aff. 330

UNION ECLAIR LOCATION

12, rue Gaillon, Paris.
Téléph. : Gutenberg 30-92. — Louvre 14-18.

LIVRABLE LE 31 JUILLET

Savoia. *Le rapide n° 23*, dr., aff. 685
Scientia. *La truffe*, document. 120

Western Import Co Ltd

83bis, rue Lafayette
Téléph. : Louvre 39-60

LIVRABLE LE 31 JUILLET

Keystone. *Amour et explosifs*, com., aff. 286
Majestic. *Vengeance !*, dr. poignant, 2 aff. 300

Les Appareils de Projection sont fournis gracieusement par les Maisons PATHE et GAUMONT. — Objectifs de la Maison HERMAGIS.

Etablissements GAUMONT
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000
57, rue Saint-Roch, Paris
Téléph. : Central 30-87.
28, rue des Alouettes, Paris.
Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME N° 34

Une pécheresse, dr., 4 photos gr. form. 666
Fleur fanée, cœur aimé, sentim., aff. 318
Par dessus le mur, coméd., aff., 4 phot. gr. form. 391
Trop jalouse, com. 192
Rapides au Japon, panor. coul. 69
(Collection Mélies. Etablis. Gaumont Editeurs)
La confiserie, doc. 148

SÉRIE ARTISTIQUE

LES FIANCÉS DE SEVILLE

486 mètres, drame, 1 aff. 200/150, 7 photos gr. format

La Maison Gaumont rappelle à MM. les Directeurs que la présentation de ses Nouveautés a lieu les lundis matin, de 10 h. à midi, au Gaumont-Color, 8, Faubourg Montmartre.

Compagnie Générale des Établis. PATHÉ Frères
CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS
Siège Social : 30, Bd des Italiens, Paris
Téléph. : Louvre 15-89.
Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères,
104, rue de Paris, Vincennes
Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME N° 24

Film d'Arte Italiana. *Le roi fantôme*, dr., aff. .. 1325
Color. 1215
Prince. *Mme Rigadin modiste*, com., aff. 320
Comica. *Bobino et le parachute*, com. 205
— *Bigorno rentre tard*, com. 205
American Kinema. *L'erreur du trappeur*, dr., aff. 570
— *Les émotions d'un conspirateur*, com. 230
— *Chutes du Nord-Ouest*, pl. air 65
Britannia Films. *Le double chemin*, dr., aff. .. 665
Cours supérieur de Gymnastique et de Sports de Combat dans l'Armée française, sports 160
Swedish Film. *Excursion sur les Côtes de Norvège*, pl. air 205
Les mystères de la vie des plantes, scientifique .. 115

MONAT-FILM
35, Rue Bergère, Paris
Adresse tél. : Filmonat-Paris *Téléph. :* Bergère 47-77

EN PRÉPARATION :

Mariage de minuit............................ 1200
W. Shakespeare.............................. 1500
Pour les yeux noirs de Suzanne................ 1200
L'Amour veille............................... 1100
Quatre films sensationnels accompagnés d'une publicité sans précédent.

Le Gérant : Charles LE FRAPER,
Directeur-Propriétaire du *Courrier Cinématographique.*

Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. BARROUX, 58, rue Greneta.

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième année. — Nº 29. — 18 Juillet 1914.

ANNONCIERS

N. B. — *Comme les pages d'annonces n'ont pas de numéros, regarder, pour trouver une annonce, soit à la page qui précède, soit à la page qui suit une page numérotée. — F. R. veut dire Feuillets Roses.*

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

